République Du Cameroun
Paix - Travail - Patrie

Republic Of Cameroon
Peace - Work - Fatherland

Le journal des

Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
e-JDM
Pridesoft Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance

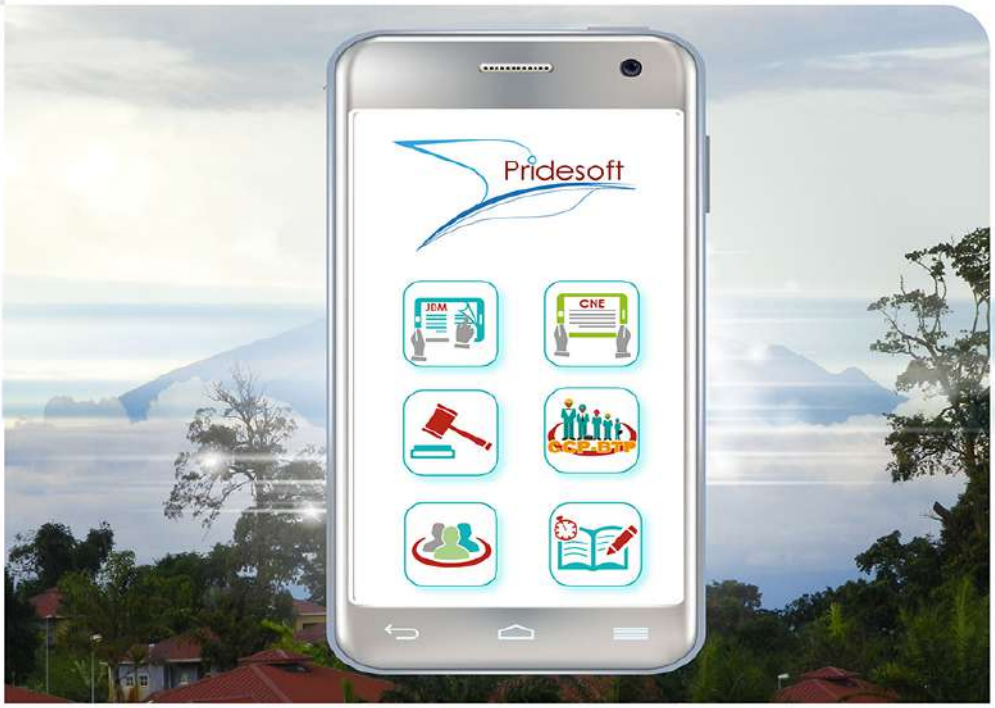

Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	05	INFRASTRUCTURE	03	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	01
EDUCATION	08	SOCIAL	02	TRANSPORT	09
ADMINISTRATION	12	ECONOMIE	03	RURAL	03

N° 2795
20 Avril 2023
20 April 2023
5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009
E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique

Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boite mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) : .....

N° Carte Contribuable(*) : .....

N ° Registre de Commerce(*) : .....

Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA

Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*): ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO☐ AOIR☐ AONO☐ AONR☐ BC☐ DC☐ DP☐ AMI/ASMI☐ GG☐

Exercice(*) : .....

Référence(*) : .....

Maître d'Ouvrage(*) : .....Autorité Contractante : .....

Objet(*) : .....

.....

Montant(en chiffres)(*) : .....

Date Signature(*) : .....

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*): (N° Compte ARMP)

☐ Express Union ***(N° 91190008943026)***

☐ CC EC-SA ***(N° 100-017265-314-30)***

☐ BICEC ***(N° 97568660005/16)***

☐ Banque Atlantique ***(N° 9510173000510)***

☐ SCB-CAMEROUN ***(N° 9000019311691)***

☐ Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) : .....

Date de Versement(*) : .....

Documents Joints à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐Oui ☐Non | Copie Carte Contribuable : ☐Oui ☐Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐Oui ☐Non | Copie Registre de Commerce : ☐Oui ☐Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....

CACHET SIGNATURE ET NOM ICI

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun

222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

222 20 60 43 / 222 20 33 26

infos@armp.cm www.armp.cm

Date :.....

SOMMAIRE

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
1	**Reference**	539/C/MINTP/SG/DCT/CAO/NJKOUO/RA/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 539/C/MINTP/SG/DCT/CAO/NJKOUO/RA/2023 DU 18/04/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°007/DC/MINTP/CIPM-SPIAG/2023 DU 23 JANVIER 2023 POUR L'ENTRETIEN DES LOCAUX DES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS. FINANCEMENT :BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINTP, EXERCICE 2023.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
2	**Reference**	008/C/CUED/SG/DAFE/SMPA Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°008/C/CUED/SG/DAFE/SMPA DECLARANT INFRUCTUEUX L' AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006/AONO/CUED/CIPM/2023 DU 04/01/2023 POUR LA MAITRISE D'CEUVRE DES TRAVAUX DE L'ESPLANADE DES BATIMENTS DEVANT ABRITER LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE URBAINE D'EDEA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
3	**Reference**	D13-83-/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°D13-83-/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU -19 AVRIL 2023PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/D13-40/AONO/MINSANTE/CIPM/2023, POUR L'ACQUISITION DES MOBILIERS MÉDICAUX POUR LES HÔPITAUX RÉGIONAUX, DE DISTRICTS ET CENTRES MÉDICAUX D'ARRONDISSEMENT EN PROCÉDURE.FINANCEMENT : BF
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
4	**Reference**	0000501/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ Lire
	Titre/objet	DECISION N°0000501/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 10 /10/2022 RELATIVE AU RECOURS DE LA SOCIÉTÉ CONFEX-CAM SARL EN DÉNONCIATION DES MAUVAISES PRATIQUES DANS RAPPEL D'OFFRES NO008/A0N0/MINEFOP/CIPM/2021 DU 22 JUILLET 2021 POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CENTRES DE FORMATION AUX MÉTIERS (CFM) DE BERTOUA ET NGAOUNDÉRÉ EN DEUX (02).
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
5	**Reference**	04 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°04 RELATIF AU DAO N°_04/AONO/C-MESSONDO/CIPM/2023 DU 16 MARS 2023 RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE DE MESSONDO ET AU REVETEMENT DU SOL DU CENTRE SOCIAL DE MESSONDO, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, RÉGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
6	**Reference**	01/AR/C-NGO/SG/023 Lire
	Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/C-NGO/SG/CIPM/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 05 AVRIL 2023 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE NGORO DANS LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.ADDITIF RECTIFICATIF N°01/AR/C-NGO/SG/023ARTICLE 1ER :PORTANT RECTIFICATION DE CERTAINES DISPOSITIONS DANS LES SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
7	**Reference**	0000502/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ Lire
	Titre/objet	DECISION N°0000502/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 10 /10/2022 RELATIVE AU RECOURS DE LA SOCIÉTÉ ETUDES ET PRESPTATION DE SERVICES -INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N°001/AONO/PR/MINMAP/DRO/DD-NDE/C-BGTE/CIPM/2022 DU 21 JANVIER 2022 LOT 2 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI AEP SOLAIRE À BANGANG-FOKAM DANS LA COMMUNE BANGANGTÉ
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
8	**Reference**	N°04/C/J09/SAEF Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°04/C/J09/SAEF PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL À CONSULTATION N°01/AC/P-AKGA/CDPM/2023 DU 04 AVRIL 2023, POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES SECTIONS DE ROUTE RÉGIONALE RO110 ET COMMUNALE : WOUMA – ABEM – MIMBAMA – MEBA ET BRETELLE MIMBAMA – TENG (LIMITE SUD), DANS L'ARRONDISSEMENT D'AKONOLINGA, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE, SUIVANT ACCORD N°01230-23/L/PRC/MINMAP/SG/ DGMI/DMTR/ EECA/BY DU 15 MARS 2023.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
9	**Reference**	01/C/RN/D42/COMMUNE-FIGUIL/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 01/C/RN/D42/COMMUNE-FIGUIL/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2022 DU 27/03/ 2023 PORTANT PUBLICATRON DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N-14/AONO/RN/D42/C-FIGUIL/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2022 DU 1ER/02/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU D'EAU POTABLE CAMWATER ET BRANCHEMENT DE L'HOTEL DE VILLE ET DE U CITE MUNICIPALE DE LA COMMUNE DE FIGUIL, DEPARTEMENT DU MAYO-LOUTI, REGION DU NORD.
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A
10	**Reference**	D13-56/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE DE REPORT N° D13-56/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
11	**Reference**	0983/D/PAK/DG/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°0983 /D/PAK/DG/2023 DU 18 AVRIL 2023 ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/A0NO/PAK/CIPM/2023 DU 09 MARS 2023 POUR L'ACQUISITION D'UN CHARIOT ELEVATEUR POUR LA MANUTENTION DES EQUIPEMENTS AU PORT AUTONOME DE KRIBI.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
12	**Reference**	ADDITIF N°04 DU 20 Avril 2023 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°04 DU 20 AVRIL 2023
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
13	**Reference**	004/2023/EDC/DG/DRHAG/SDAG/SM Lire
	Titre/objet	PORTANT ADDITIF N° 1A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°001/AONO/EDC/CIPM/2023 DU 27 MARS 2023 POUR LA SOUSCRIPTION DE POLICES D'ASSURANCE AUTOMOBILE PAR ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
14	**Reference**	003/2023/EDC/DG/DRHAG/SDAG/SM Lire
	Titre/objet	PORTANT ADDITIF N° 1A L'AVIS DE CONSULTATION N° 001/DC/EDC/CIPM/2023 DU 15 MARS 2023 POUR LA RÉALISATION DES PRESTATIONS DE SERVICES DE SÉCURITÉ ET GARDIENNAGE DES BUREAUX DU SIÈGE DE EDC, DU PROJET MEMVE'ELE ET DE LA RÉSIDENCE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL À YAOUNDÉ
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
15	**Reference**	0000500/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ Lire
	Titre/objet	DECISION N°0000500/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 10 /10/2022 RELATIVE AU RECOURS DE MACAO TRADING COMPANY INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES NO032/AONO/MINTP/CLPM/2022 DU 05 AVRIL 2022 POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU DANS LES SERVICES CENTRAUX ET DÉCONCENTRÉS DU MINTP.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
16	**Reference**	003/AONO/CR-ES/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003 /AONO/CR-ES/CIPM/2023 DU 10AVRIL 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET GEOTECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT ET L'ENTRETIEN PERIODIQUE DE CERTAINES ROUTES EN TERRE DANS LA REGIONDE L'EST.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	09-05-2023
17	**Reference**	004398./AONO/MINJUSTICE/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 004398./AONO/MINJUSTICE/CIPM/2023 DU 14 AVRIL 2023POUR LA SELECTION D'UN BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES CHARGE DE LA SURVEILLANCE ET DU CONTRÔLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ABRITANT DEUX SALLES D'AUDIENCES DU PALAIS DE JUSTICE D'AMBAM ET D'UNE PASSERELLE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	17-05-2023

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
18	**Reference**	08/AONO/CAY1/CIPM/23 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2023 DU 20/04/2023 RELATIF A L'ACQUISITION DE L'APPLICATION DE GESTION ET DE PILOTAGE DE LA PERFORMANCE A L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC), EXERCICE 2023.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	30-05-2023
19	**Reference**	0000504/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ Lire
	Titre/objet	DECISION N°0000504/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 10 /10/2022 RELATIVE AU RECOURS INTRODUIT DES ETS PREFA BTP INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES- N°008/J05/CDPM/2022 DU 05 MAI 2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE T2 CARREFOUR MAN DZAMAN-CITÉ DE CHANTRE ET CARREFOUR ATEBA EGLISE ADVENTISTE NGOUANTET. LONGUEUR 7KM.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
20	**Reference**	03/C/RN/D42/COMMUNE-FIGUIL/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°03/C/RN/D42/COMMUNE-FIGUIL/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2023 DU 27/03/ 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/AONO/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2023 DU R702/2023 RELATIF AUXTRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BATAO (LOT 1) ET A L'ECOLE PUBLIQUE DE OURO-MAREY (LOT 2), DANS LA COMMUNE DE FIGUIL
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
21	**Reference**	011/C/CUED/SG/DAFE/SMPA Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°011/C/CUED/SG/DAFE/SMPA PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N N° 04/AONO/CUED/CIPM/2023 DU 30/01/2023 POUR LA MAITRISE D'CEUVRE DES TRAVAUX COMPLEMENTAIRES DU BATIMENT PRINCIPAL DE LA COMMUNAUTE URBAINE D'EDEA ET SON ANNEXE DANS SA FONCTIONNALITE, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL (PHASE 2).
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
22	**Reference**	0000505/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ Lire
	Titre/objet	DECISION N°0000505/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 10 /10/2022 RELATIF AU RECOURS DES ETS PREFA BTP DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N°009/JO5/CDPM/2022 DU 05 MAI 2022 POUR L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DÉMÉNAGEMENT EN ENDUIT SUPERFICIEL BICOUCHE-DE LA ROUTE MENDONGI-MVAN ET BRETELLE PHASE 1, TRONÇON MENDONG 1 (CARREFOUR ENTRE-MBALMAYO) - COMPLEXE MONT CAMER-CARREFOUR ST JOSEPH-RUE DE L'AMITIÉ (1. 100KM) DÉPARTEMENT DE LA MÉFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
23	**Reference**	0000503/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ Lire
	Titre/objet	DECISION N°0000503/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 10 /10/2022 AU RECOURS DE LA SOCIÉTÉ APNTAA ENTREPRISE EN DÉNONCIATION DES MAUVAISES PRATIQUES OBSERVÉES AU SEIN DE LA CIPM PLACÉE AUPRÈS DE LA COMMUNE DE BALI ; RELATIVEMENT L'APPEL D'OFFRES N°04/RQ/BC/BCITB/22 OF 22/03/2022 FOR THE FIGHT AGAINST ANTI-STATE SENTIMENTS AND ENHANCEMENT OF PEACE VIA PROVISION OF BASIC AGRICULTURE INPUTS TO SOME BALI MUNICIPAL YOUTH FARMING GROUPS
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
24	**Reference**	0981/D/PAK/DG/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 0981 /D/PAK/DG/2023 DU18 AVRIL 2023PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/A0NO/PAK/CIPM/2023 DU 09 MARS 2023 POUR LA FOURNITURE ET POSE D'EQUIPEMENTS COMPLEMENTAIRES DES POSTES DE TRANSFORMATION ET EXTENSION DU RESEAU DE DISTRIBUTION ELECTRIQUE DANS LA ZONE LOGISTIQUE DU PORT A MBORO EN DEUX (02) LOTS.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
25	**Reference**	129/D/MINTP/SG/DCT/CAO /NJKOUO/RA/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°129/D/MINTP/SG/DCT/CAO /NJKOUO/RA/2023 DU 18/04/2023PORTANT ATTRIBUTION DES PRESTATIONS OBJET DE LA DEMANDE DE COTATION N°007_/DC/MINTP/CIPM-SPIAG/2023 DU 23 JANVIER 2023 POUR L'ENTRETIEN DES LOCAUX DES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS.FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINTP, EXERCICE 2023
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
26	**Reference**	ADD 001 des AO 03,04,05,06,07 et 08 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001 RELATIF AUX AVIS D'APPELS D'OFFRES NATIONAUX OUVERTS N°003, 004(007), 005, 006 & 008/AONO/C.EBEBDA/CIPM/2023 ET DES DC N°01 & 02/A/C-EBEBDA/SG/CIPM/2023 POUR :
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
27	**Reference**	0070/AD/MINFOF/SETAT/SG/DAG/SDBM/SMA Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°0070/AD/MINFOF/SETAT/SG/DAG/SDBM/SMA DU 20 AVRIL 2023N° 0037/AONO/MINFOF/CSPM/FC-PSFE /2023 DU 27 FEVRIER 2023 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ETUDES CHARGE DE L'EVALUATION DU PLAN DE FORMATION (2013-2015) ET L'ELABORATION DU NOUVEAU PLAN DE FORMATION POUR LES TROIS PROCHAINES ANNEES (2023-2025).
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
28	**Reference**	002/A/PREF-MI/CDPM/2023 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 002/A/PREF-MI/CDPM/2023 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE QUINZE OUVRAGES HYDROLYQUES DANS LES COMMUNES DE BAFIA DEUK ET KON YAMBETTA DANS LE DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU REGION DU CENTREFINANCEMENT FEICOM
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
29	**Reference**	03661/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/HM Lire
	Titre/objet	ADDITIF 1 N°03661/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/HM DU 18/04/2023 PORTANT MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°037/23/AONO/SDCC/CIPM DU 14/03/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE CINQ (05) DISTRIBUTEURS STATION-SERVICE A LA SODECOTON LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SODECOTON PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES QUE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°037/23/AÔNO/SDCC/CIPM DU 14/03/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE CINQ (05) DISTRIBUTEURS STATION-SERVICE A LA SODECOTON, INITIALEMENT PRÉVUE LE 19 AVRIL 2023 EST REPORTÉE AU 03 MAI 2023. LE RESTE SANS CHANGEMENT.
	Nature de prestation	Fournitures
	Date de cloture	N/A
30	**Reference**	ADDITIF N°1 A/S 001/AONO/CAMAIR-CO/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°1 DOSSIER APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CAMAIR-CO/CIPM/2023 DU 30 MARS 2023 POUR LA SELECTION D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES ET D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT A LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO) AU TITRE DES EXERCICES 2023 A 2026 LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO) COMMUNIQUE AU TITRE DU PRÉSENT ADDITIF QUE LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES SUSMENTIONNÉ EST MODIFIÉ ET COMPLÉTÉ AINSI QU'IL SUIT :
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
31	**Reference**	006/2023/AONO/CGRE/CIPM Lire
	Titre/objet	AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/2023/AONO/CGRE/CIPM DU 04/04/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE EQUIPES DE TABLES BANCS ET BUREAU DU MAITRE DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE BOUROU, WARKALAK, HLAGAM, ARKOUNA ET KONONAYE DANS LA COMMUNE DE GUERE, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY - REGION DE L'EXTRÊME-NORD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	05-05-2023
32	**Reference**	12/C/CUED/SG/DAFE/SMPA Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 12/C/CUED/SG/DAFE/SMPA PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 07/AONO/CUED/CIPM/2023 DU 30/01/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE LA VOIE D'ACCES AUX BATIMENTS DEVANT ABRITER LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE URBAINE D'EDEA, SUR LA ROUTE EDEA-KRIBI, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
33	**Reference**	004/AONO/CUN/SG/CIPM-CUN/2023 DU 19 AVRIL 2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 004/AONO/CUN/SG/CIPM-CUN/2023 DU 19 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX D' OUVERTURE DES ROUTES DANS LES QUARTIERS PRECAIRES ET LOTISSEMENTS ENVIRONS 5 KMFINANCEMENT :CUN ; EXERCICE 2023 ;IMPUTATION BUDGETAIRE: 220-150;
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	19-04-2023

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
34	**Reference**	002/AONO/MINADER/PADFA II/CSPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRESN°002/AONO/MINADER/PADFA II/CSPM/2023 POUR LE RECRUTEMENT DES PRESTATAIRES DE SERVICES DEVANT ASSURER L'ENTRETIEN, LA RÉPARATION ET LA MAINTENANCE BIENNALE DES VÉHICULES DES PROJETS PADFA II ET ACREGIR.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	15-05-2023
35	**Reference**	004397/AONO/AC/MINJUSTICE/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCEN° 004397 AONO/AC/MINJUSTICE/CIPM/2023 DU 14 AVRIL 2023RELATIF A L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ABRITANT DEUX SALLES D'AUDIENCES DU PALAIS DE JUSTICE D'AMBAM ET D'UNE PASSERELLE.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	16-05-2023
36	**Reference**	005/AONR/CR-LT/CIPM/2023 DU 19 AVRIL 2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°005/AONR/CR-LT/CIPM/2023 DU 19 AVRIL 2023 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX D'EXTENSION DE L'IMMEUBLE SIEGE DU CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	11-05-2023
37	**Reference**	0010BIS/AONO/CRTV/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0010BIS/AONO/CRTV/CIPM/2023POUR LA SURVEILLANCE ET LA SECURISATION DES LOCAUX DE LA CAMEROON RADIO TELEVISION EN CINQ (05) LOTS, EXERCICES 2023, 2024 ET 2025 EN PROCEDURE D'URGENCEFINANCEMENT : BUDGET DE LA CRTV EXERCICES 2023, 2024 ET 2025.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	22-05-2023
38	**Reference**	02/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2023 DU 20/04/2023 RELATIF A L'ACQUISITION DE L'APPLICATION DE GESTION ET DE PILOTAGE DE LA PERFORMANCE A L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC), EXERCICE 2023.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	30-05-2023
39	**Reference**	N°020/ASMI/AER/PERACE/UGP/SPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°020/ASMI/AER/PERACE/UGP/SPM/2023 DU 19 AVRIL 2023SERVICES DE CONSULTANT POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT EN VUE DE L'ACTUALISATION DES ETUDES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE LA PETITE CENTRALE HYDROELECTRIQUE (PCH) DE KOUDINI ET L'ELECTRIFICATION D'UNE GRAPPE D'ENVIRON 10 LOCALITES DANS LA COMMUNE DE BELEL, REGION DE L'ADAMAOUA, DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'ELECTRIFICATION RURALE ET D'ACCES A L'ENERGIE DANS LES REGIONS SOUS DESSERVIES DU CAMEROUN (PERACE)CRÉDIT : IDA 6356-CMPAYS : RÉPUBLIQUE DU CAMEROUNN° PROJET : P163881
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	11-05-2023

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
40	**Reference**	1 N° 127/AD/MINTP/SG/DCT/CAO/NJKOUO/2023 Lire
	Titre/objet	ADDITIF 1 N° 127/AD/MINTP/SG/DCT/CAO/NJKOUO/2023 DU 18/04/2023RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 23/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2023 DU_21/03/2023 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA NATIONALE N° 2, SECTION DE ROUTE REVETUE EBOLOWA– AMBAM – KYE OSSI (91,52 KM) DE LA REGION DU SUD.FINANCEMENT : BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2023, 2024 ET 2025.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
41	**Reference**	038/C/PAK/DG/DMA/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°038/C/PAK/DG/DMA/2023 DU 18 AVRIL 2023PORTANT PUBLICATIONDES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°005/A010/PAK/CIP10/2023 DU 09 MARS 2023 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DE HUIT (08) BOUEES LATERALES EN ELASTOMERES EQUIPEES DE LANTERNES MARINES POUR LE BALISAGE DU CHENAL D'ACCES DU PORT AUTONOME DE KRIBI.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
42	**Reference**	04/C/RN/D42/COMMUNE-FIGUIL/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 04/C/RN/D42/COMMUNE-FIGUIL/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2023 DU 27/03/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°03/AONO/RN/D42/C-FLGUIL/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2023 DU 1ER/02/2023 RELATIF A L'ACHAT ET INSTALLATION DE VINGT DEUX (22) LAMPADAIRES SOLAIRES, DANS LA COMMUNE DE FIGUI
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A
43	**Reference**	D13-82/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°D13-82/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU -19 AVRIL 2023PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/D13-41/ AONO/MINSANTE/CIPM/2023, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'HÔPITAL DE DISTRICT DE GASCHIGA. FINANCEMENT : BIP 2023
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
44	**Reference**	010/C/CUED/DG/DAFE/SMPA Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°010/C/CUED/DG/DAFE/SMPA PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/CUED/CIPM/2023 DU 30/01/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX COMPLEMENTAIRES DU BATIMENT PRINCIPAL DE LA COMMUNAUTE URBAINE D'EDEA ET SON ANNEXE DANS SA FONCTIONNALITE, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL (PHASE 2).
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
45	**Reference**	001/ASMI/MINEPAT/CTS/ PFS-AIE/UGP/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS A SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET N°001/ASMI/MINEPAT/CTS/ PFS-AIE/UGP/2023 DU 17 AVRIL 2023 POUR L'ETABLISSEMENT DU FICHIER DES FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES DE SERVICES DU PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET D'INCLUSION ÉCONOMIQUE POUR LE COMPTE DE L'ANNEE 2023
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	02-05-2023

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
46	**Reference**	05/C/RN/D42/COMMUNE-FIGUIL/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°05/C/RN/D42/COMMUNE-FIGUIL/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2022 DU 27/03/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°04/AONO-PU/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2023 DU 07/02/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇON CARREFOUR BOUDVA-BOUDVA-BOBOYO (2,5 KM) DANS LA COMMUNE DE FIGUIL
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A
47	**Reference**	01/C/RN/D42/COMMUNE-FIGUIL/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°01/C/RN/D42/COMMUNE-FIGUIL/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2022 DU 27/03/ 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°14/AONO/RN/D42/C-FIGUIL/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2022 DU 01ER/02/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU D'EAU POTABLE CAMWATER ET BRANCHEMENT DE L'HOTEL DE VILLE ET DE U CITE MUNICIPALE DE LA COMMUNE DE FIGUIL, DEPARTEMENT DU MAYO-LOUTI, REGION DU NORD
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A
48	**Reference**	10/C/RN/D42/COMMUNE-FIGUIL/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 10/C/RN/D42/COMMUNE-FIGUIL/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2023 DU 27/03/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°02/DC/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2023 DU 02/03/2023 RELATVE AUX PRESTATIONS D'EQUIPEMENT EN TABLES-BANCS (150) SEMI METALLIQUES DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DE DE LA COMMUNE DE FIGUIL (EP DOUNDEHE FIGUIL (25), EP ROMPO (25) EP DJABE BIOU (25) EP NIOUA (25), EP MARIARIAKEU (25) ET EP GUIDI (25)).
	Nature de prestation	Fournitures
	Date de cloture	N/A
49	**Reference**	007/CNCC/DG/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 007/CNCC/DG/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET DU 20 MARS 2023 SUITE A L'AUTORISATION DE GRE A GRE N°01200 23/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CE3 DU 14 MARS 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE RENOVATION DE CERTAINS ETAGES (3ÈME ET 4ÈME) DE L'IMMEUBLE SIEGE DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
50	**Reference**	011/ASMI/K/MOD/CRPM/2023 Lire
	Titre/objet	POUR LA PRE-QUALIFICATION DES ENTREPRISESCHARGEES D'EXECUTERLES TRAVAUXDECONSTRUCTION ET D'AMENAGEMENT DE LA « VITRINE MADE IN CAMEROON » A MAROUA
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	11-05-2023
51	**Reference**	N°041/DP/J09/SAEF Lire
	Titre/objet	DECISION PREFECTORALE N°041/DP/J09/SAEF PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
52	**Reference**	N°042/DP/J09/SAEF Lire
	Titre/objet	DECISION PREFECTORALE N°042/DP/J09/SAEF PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
53	**Reference**	018.1/D/R-CE/D-NK/C/MESSONDO/SG/23 Lire
	Titre/objet	PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001-BIS/AONO/C-MESSONDO/CIPM/2023 DU 12 AVRIL 2023 EN VUE DE LA CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE A L'ECOLE PUBLIQUE DE KELLE MPECK DANS LA COMMUNE DE MESSONDO, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, RÉGION DU CENTRE.MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSONDO.FINANCEMENT : BIP MINEBASE, EXERCICE 2023.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
54	**Reference**	018.2/D/R-CE/D-NK/C/MESSONDO/SG/23 Lire
	Titre/objet	PORTANT ANNULATION DE LA DEMANDE DE COTATION OUVERTE N°01/DC/C-MESSONDO/CIPM/2023 DU _16 MARS 2023_ POUR LES TRAVAUX DE CREATION DES BOIS COMMUNAUX DE MESSONDO, COMMUNE DE MESSONDO, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE.MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSONDO.FINANCEMENT : BIP MINEPDED, EXERCICE 2023.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
55	**Reference**	05/AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/I)DNDE/CIPM/C.TGA /2023 Lire
	Titre/objet	AVISD'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°05/AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/DDNDE/CIPM/C.TGA /2023 DU 12 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) A BITCHOUA-NORD DANS LA COMMUNE DE TONGA, DEPARTEMENT DU NDE, REGION DE L'OUEST (PHASE L)(EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	09-05-2023
56	**Reference**	041/C/PAK/DG/DMA/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°41/C/PAK/DG/DMA/2023 DU 18 AVRIL 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/A0NO/PAK/CIPM/2023 DU 09 MARS 2023 POUR L'ACQUISITION D'UN CHARIOT ELEVATEUR POUR LA MANUTENTION DES EQUIPEMENTS AU PORT AUTONOME DE KRIBI.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
57	**Reference**	040/C/PAK/DG/DMA/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 040/C/PAK/DG/DMA/2023 18 AVRIL 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/ONO/PAK/CIPM/2023 DU 09 MARS 2023 POUR LA FOURNITURE ET POSE DES PAVES AU NIVEAU DE CERTAINS BATIMENTS DU PAK A MBORO.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
58	**Reference**	039/C/PAK/DG/DMA/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUEN°039/C/PAK/DG/DMA/2023DU18AVRIL2023PORTANTPUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONALOUVERT N°006/A0NO/PAK/CIPM/2023 DU 09 MARS 2023 POUR LAFOURNITURE ET POSE D'EQUIPEMENTS COMPLEMENTAIRES DES POSTES DE TRANSFORMATION ET EXTENSION DU RESEAU DE DISTRIBUTION ELECTRIQUE DANS LA ZONE LOGISTIQUE DU PORT A MBORO EN DEUX (02) LOTS.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
59	**Reference**	07/C/RN/D42/COMMUNE-FIGUIL/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°07/C/RN/D42/COMMUNE-FIGUIL/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2023 DU 27/03/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°07/AONO/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2023 DU 08/02/2023 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE FIGUIL DANS LA COMMUNE DE FIGUIL, DEPARTEMENT DU MAYO-LOUTI, REGION DU NORD
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A
60	**Reference**	548/CRP/MINTP/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N°548/CRP/MINTP/2023RELATIF À D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 23 /AONO/MINTP/CIPM-TERI/2023 DU 21/03/2023 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA NATIONALE N° 2, SECTION DE ROUTE REVETUE EBOLOWA – AMBAM – KYE OSSI (91,52 KM) DE LA REGION DU SUD. FINANCEMENT : BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2023, 2024 ET 2025.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
61	**Reference**	08/C/RN/D42/COMMUNE-FIGUIL/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 08/C/RN/D42/COMMUNE-FIGUIL/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2023 DU 27/03/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°08/AONO/D42/C-F/SG/ST/C1PM/SIGAMP/2023 DU 08/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN POSTE AGRICOLE A KONG-KONG DANS LA COMMUNE DE FIGUIL.
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A
62	**Reference**	009/C/CUED/DG/DAFE/SMPA Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°009/C/CUED/DG/DAFE/SMPA PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/CUED/CIPM/2023 DU 07 FEVRIER 2023, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LA VILLE D'EDEA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
63	**Reference**	09/AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/DD-NDE/C-BGTE/CIPM-BGTE/2 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 09/AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/DD-NDE/C-BGTE/CIPM-BGTE/2023 DU 04 AVRIL 2023: EN PROCÉDURE D'URGENCEPOUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 40 RALENTISSEURS DE TYPE DOS D'ÂNES À BANGOULAP, BAHOUOC ET AU CENTRE-VILLE DE BANGANGTÉ(242.05ML) ;
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	02-05-2023
64	**Reference**	004/AONO/CR-ES/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CR-ES/CIPM/2022 DU 10 VARIL 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PERIODIQUE AUX PRODUITS STABILISANTS DE CERTAINES ROUTES REGIONALES EN TERRE DANS LE RESEAU SUD, REGION DE L'EST, PROGRAMME 2023.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	09-05-2023
65	**Reference**	N°021/ASMI/AER/PERACE/UGP/SPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°021/ASMI/AER/PERACE/UGP/SPM/2023 DU 19 AVRIL 2023SERVICES DE CONSULTANT POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT (ONG/ASSOCIATION) SPECIALISEE EN VUE DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE PREVENTION ET DE REPONSE AUX VBG, A L'EXPLOITATION ET ABUS SEXUELS (EAS), ET AU HARCELEMENT SEXUEL (HS), REGIONS DE L'EXTREME-NORD, DE L'EST, DU NORD-OUEST ET SUD-OUEST, DANS LE CADRE DU PROJET D'ELECTRIFICATION RURALE ET D'ACCES A L'ELECTRICITE DANS LES REGIONS SOUS-DESSERVIES AU CAMEROUN(PERACE)CRÉDIT : IDA 6356-CMPAYS : RÉPUBLIQUE DU CAMEROUNN° PROJET : P163881
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	11-05-2023
66	**Reference**	ADDITIF N°01 A/S 010/AONO/CUED/2023 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 01 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°010/AONO/CUED/SG/DAFE/SMPA/CIPM/2023 DU 14 MARS 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIRIE EN TERRE DANS LA VILLE D'EDEA : TRONCON MARCHE DU BORD-CARREFOUR STIC , DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
67	**Reference**	10/AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/DD-NDE/CIPM-BGTE/C-BGTE/2 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 10/AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/DD-NDE/CIPM-BGTE/C-BGTE/2023 DU 04 AVRIL 2023 EN DEUX LOTS :LOT I : CONSTRUCTION DE DEUX SALLES DE CLASSE À EP (L'ÉCOLE PUBLIQUE) FRANCO-LSLAMIQUE DU PROJETLOT2 : CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE EPDE SAGNAM
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	02-05-2023

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
68	**Reference**	003/AONO/CUN/CIPM-CUN/DT/SM//2023 DU 19 AVRIL 2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCEN°003/AONO/CUN/CIPM-CUN/DT/SM//2023 DU 19 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX DE :- TRAVAUX DE REVETEMENT DES ROUTES EN PAVES DANS LE QUARTIER BELAKA 0,700 KM DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE (LOT 1)- TRAVAUX DE REVETEMENT DES ROUTES EN PAVES DANS LE QUARTIER BALI 1,200 KM DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE (LOT 2)- TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTE NON REVETUES DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE DE 20 KM (LOT 3)- REHABILITATION DES ROUTES REVETUES DANS LA VILLE 6,898 KM (LOT 4)FINANCEMENT : - LOT 1 ; CUN EXERCICE 2023-2024- LOT 2 : BIP ; EXERCICE 2023- LOT 3; CUN- EXERCICE 2023-2024- L0T4:CUN; EXERCICE 2023 - 2024IMPUTATION BUDGETAIRE: - LOT 1 ET LOT 4 : 220-150- LOT 2 : IY02899- LOT 3 :610-107
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	19-05-2023
69	**Reference**	005/AONO/CUN/SG/CIPM-CUN/2023 DU 19 AVRIL 2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE- N°005/AONO/CUN/SG/CIPM-CUN/2023 DU 19 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX DE SIGNALISATION HORIZONTALE ET VERTICALE DE LA VOIRIE DANS LA VILLE DE NGAOUNDEREFINANCEMENT : CUN ; EXERCICE 2023 IMPUTATION BUDGETAIRE: - LOT 1 : 221-110;
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	19-05-2023
70	**Reference**	006/AONO/CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2023 DU 19 AVRIL 2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2023 DU 19 AVRIL 2023 RELATIF AUX TRAVAUX :- LOT 1 : CONSTRUCTION DU PONT RIVIERE DORI (1ÈRE PHASE) - LOT 2 : CONSTRUCTION DU PONT MAYO MARZA- LOT 3 : TRAVAUX DE REHABILITATION DU PONT RELIANT QUARTIER NORVEGIEN -MBIDENGDANS LA VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT: LOT 1, LOT 2 CUN ET LOT 3 : BIP EXERCICE 2023
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	19-05-2023
71	**Reference**	019 D13-81/AONO/MINSANTE/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°019/D13-81/AONO/MINSANTE/CIPM/2023POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL MEDICAL DE GYNECOLOGIE OBSTETRIQUE POUR LES FORMATIONS SANITAIRES DE 3ÉME, 4ÉME ET 5ÉME CATEGORIES. FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINSANTE EXERCICE 2023
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	16-05-2023
72	**Reference**	005/AONO/CR-ES/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CR-ES/CIPM/2023 DU 18 AVRIL 2023 POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER ET MATÉRIEL DE BUREAU AU CONSEIL RÉGIONAL DE L'EST (PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	11-05-2023

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
73	**Reference**	004571/AONR/MINJUSTICE/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTN°004571/AONR/MINJUSTICE/CIPM/2023 DU 19 AVRIL 2023POUR LA SELECTION D'UN BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES, TECHNIQUES ET GEOTECHNIQUES POUR LA CONSTRUCTION DU PALAIS DE JUSTICE DE NGOUMOU FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC ; IMPUTATION N° : 57 050 01 340010 361330
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	23-05-2023
74	**Reference**	04/AONO/CEV/ SIGAMP/CIPM /2023 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCEN°04/AONO/CEV/ SIGAMP/CIPM /2023 DU 19/AVRIL/2023, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'HOPITAL DE DISTRIT D'EVODOULA (PHASE 1), DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	16-05-2023
75	**Reference**	004/AONO/CIPM/MAETUR Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°2023/004/CIPM/MAETUR DU 18/04/2023 POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU LOTISSEMENT DE « NKOLNGUET » (OPÉRATION 192).
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	18-05-2023
76	**Reference**	03/AONO/SPE/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°03/AONO/SPE/CIPM/2023 DU 20 AVRIL 2023 POUR LA FOURNITURE DE VEHICULES A LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	09-05-2023
77	**Reference**	01/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2023 DU 20/04/2023POUR LA PRODUCTION DES SUPPORTS DE COMMUNICATION DE L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC), EXERCICE 2023.MAITRE D'OUVRAGE : DG/ANTICFINANCEMENT : BUDGET ANTIC, EXERCICE 2023IMPUTATION : 606 400
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	29-05-2023
78	**Reference**	003/AONR/INJS/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 003/AONR/INJS/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDES OU D'UN GROUPEMENT DE BUREAUX D'ÉTUDES POUR L'ÉLABORATION DU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION EN SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES – JEUNESSE ET LOISIRS (STAPS-JL). MAÎTRE-D'OUVRAGE : DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS FINANCEMENT : BIP MINSEP/INJS IMPUTATION : 57 16 009 04 730010 464119 13
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	22-05-2023

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
79	**Reference**	02/DC/CA.BFM Ier/CIPM/BF 2023 Lire
	Titre/objet	DEMANDE DE COTATIONN° 02/DC/CA.BFM IER/CIPM/BF 2023 DU 10/04/2023 RELATIVE A L'ACQUISITION DES FOURNITURES (PAQUET MINIMUM) DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BAFOUSSAM IER DEPARTEMENT DE LA MIFI, REGION DE L'OUEST
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	10-05-2023
80	**Reference**	00009/DC/MINFI/CIPM-DGI/2023 Lire
	Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N°00009/DC/MINFI/CIPM-DGI/2023 DU 17 AVRIL 2023RELATIVE À LA SÉCURISATION PAR GARDE CANINE DU NOUVEL IMMEUBLE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	23-05-2023
81	**Reference**	02/AONO/CFC/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/CFC/CIPM/2023 DU 20 AVRIL 2023 POUR L'ENTRETIEN ET LE NETTOYAGE DES LOCAUX DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSSEMENT DU CFC, EXERCICES 2023 ET 2024
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	11-05-2023
82	**Reference**	01/AONO/CFC/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/CFC/CIPM/2023 DU 20 AVRIL 2023 POUR LA SURVEILLANCE ET LA SECURISATION DES LOCAUX DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN POUR LE COMPTE DES EXERCICES 2023 ET 2024.FINANCEMENT : BUDGET FONCTIONNEMENT DU CRÉDIT FONCIER DU CAMEROUN, POUR LE COMPTE DES EXERCICES 2023 ET 2024.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	11-05-2023
83	**Reference**	001/AC/CAY6/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATIONN°001/AC/CAY6/CIPM/2023 DU 19/04/2023RELATIVE A L'ACQUISITIONDU MATERIEL ET DES FOURNITURES SCOLAIRES POUR LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI FINANCEMENT: BIP MINEDUB, EXERCICE 2023DÉLAI DE LIVRAISON : SOIXANTE (60) JOURS.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	19-05-2023
84	**Reference**	N°03/C/J09/SAEF Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°03/C/J09/SAEF PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL À CONSULTATION N°02/AC/P-AKGA/CDPM/2023 DU 04 AVRIL 2023, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE : BIGNEGNALI – MEDZEME - AKOALOUI (15KM) ET CONSTRUCTION D'UN PONT DÉFINITIF DE 06 ML DE PORTÉE SUR LA RIVIÈRE LOUMBOU PK10+300 DANS LE DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE, SUIVANT ACCORD N°01230-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/ DMTR/ EECA/BY DU 15 MARS 2023.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
85	**Reference**	012/DC/FEICOM/CIPM 2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 012/DC/FEICOM/CIPM 2023 DU 18 AVRIL 2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MATÉRIEL RÉSEAU ET DE TÉLÉPHONIE IP AU FEICOM
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	19-05-2023
86	**Reference**	01/AC/G-BDJA/SIGAMP/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATIONN° 01/AG/G-BDJA/SIGAMP/CIPM/2023 DU 05/04/2023 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PÉDAGOGIQUES ET SCOLAIRES (PAQUET MINIMUM) DANS LA COMMUNE DE BANDJA POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2023.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	03-05-2023
87	**Reference**	01/DC/CEV/SIGAMP/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N°01/DC/CEV/SIGAMP/CIPM/2023 DU 19 AVRIL 2023 POUR L'ACQUISITION DE 1602 CHAISES, 11 TABLES ET 09 TENTES DANS LA COMMUNE D'EVODOULA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINDDEVEL AU TITRE DE L'EXERCICE 2023LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EVODOULA, MAITRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UNE DEMANDE DE COTATION POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS-INDIQUÉE.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	16-05-2023
88	**Reference**	00000009/AMI/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERETN°00000009/AMI/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA DU 14 AVRIL 2023 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDES POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE SOUS REGIONAL D'EMULATION ET DE SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE NUMERIQUE (PHASE 3).FINANCEMENT : CAS FST, EXERCICE 2023
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	19-05-2023
89	**Reference**	00007/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°00007/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA DU 18 AVRIL 2023PORTANT RECTIFICATIF AUX APPELS D'OFFRES N°00006/AONO/MPT/CIPM/2023 DU 21 MARS 2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS ET N°00007/AONO/MPT/CIPM/2023 DU 21 MARS 2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION DE LOGICIELS DE SECURITE AU MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
90	Reference	ADDITIF N°01 A/S 009/AONO/CUED//CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 01 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009/AONO/CUEDISG/DAFE/SMPA/CIPM/2023 DU 15 MARS POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'OUVERTURE ET D'AMENAGEMENT DE LA VOIRIE, DE CONSTRUCTION D'OUVRAGE D'ASSAINISSEMENT (PONTS, DALOTS, BUSES) DANS LE LOTISSEMENT D'EKITE A EDEA , DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
91	Reference	011/DC/FEICOM/CIPM /2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 011/DC/FEICOM/CIPM /2023 DU 18 AVRIL 2023POUR LA FOURNITURE DES LICENCES DE SYSTÈME D'EXPLOITATION ET DES PLATEFORMES DE VIRTUALISATION AU FEICOM
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	18-05-2023
92	Reference	004 /AC/INJS/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATIONN° 004 /AC/INJS/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023 RELATIVE À L'ACQUISITION DU MATÉRIEL DIDACTIQUE ET SOCIO-ÉDUCATIF AU PROFIT DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (INJS) FINANCEMENT : BIP MINSEP/INJS 2023
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	08-05-2023
93	Reference	012/C/CUED/SG/DAFE/SMPA Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°012/C/CUED/SG/DAFE/SMPA PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/CUED/CIPM/2022 DU 1ER/12/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE L'ESPLANADE DES BATIMENTS DEVANT ABRITER LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE URBAINE D'EDEA.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
94	Reference	002/C/C-MESSONDO/SG.23 Lire
	Titre/objet	PORTANT REPORT DE L'OUVERTURE DES OFFRES
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
95	Reference	06/AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/DDNDE/CIPM/C.TGA /2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°06/AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/DDNDE/CIPM/C.TGA /2023 DU 12 AVRIL POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) BOUTIQUES AU MARCHE CENTRAL DE TONGA(EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	09-05-2023

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
96	**Reference**	10/AONO/C/BANDJA/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS O'APPFX D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 10/AONO/C/BANDJA/CIPM/2023 DU 05/04/2023 POUR L'EXECUTION DE LA POURSUITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BANO-FOTOUNI DANS LA COMMUNE DE BANDJA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM(PHASE 2) EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	03-05-2023
97	**Reference**	05/AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/DD MINMAP- NDE/ C-BAZOU/C Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 05/AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/DD MINMAP- NDE/ C-BAZOU/CIPM-BAZOU/BLP/2023 DU 30 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE FOURNITURE ET INSTALLION DES LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA COMMUNE DE BAZOU, DEPARTEMENT DU NDE, REGION DE L'OUEST EN DEUX LOTS (EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	02-05-2023
98	**Reference**	04/AONO/CA.BFM 1er/CIPM/BIP -MINDDEVEL- 2023 Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 04/AONO/CA.BFM 1ER/CIPM/BIP -MINDDEVEL- 2023 DU 10/04/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURÉ DE L'ECOLE MATERNELLE DU CENTRE 3 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM P7 DEPARTEMENT DE LA MIFI- REGION DE L'OUEST (EN PROCÉDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	10-05-2023

COMMUNAUTÉ URBAINE D'EDÉA

COMMUNIQUE N°010/C/CUED/DG/DAFE/SMPA PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/CUED/CIPM/2023 DU 30/01/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX COMPLEMENTAIRES DU BATIMENT PRINCIPAL DE LA COMMUNAUTE URBAINE D'EDEA ET SON ANNEXE DANS SA FONCTIONNALITE, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL (PHASE 2).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA VILLE,

Chevalier de l'Ordre du Merite Camerounais, COMMUNIQUE :

Par decision n ° 050/DM/CUED/SG/DAFE du 10/04/2023 , portant attribution du marche relatif au dossier d'appel d'offres national ouvert en procedure d'urgence n°03/AONO/CUED/CIPM/2023 du 30/01/2023 pour l'execution des travaux complementaires du batiment principal de la Communaute Urbaine d'Edea et son annexe dans sa fonctionnalite, departement de la Sanaga maritime, region du Littoral (phase 2), le soumissionnaire ci-dessous represents est declare adjudicataire :

FINANCEMENT	SOUMISSIONNAIRE	MONTANT FCFA TTC	DELAI
FINANCEMENT FEICOM EXERCICES 2022 ET SUIVANTS	SPEED MAT S.A. B.P1 937 Douala Tel 697 999 757	Quatre cent soixante et un millions quatre cent quatre-vingt-cinq mille quatre-vingt-dix-huit (461 485 098)	Le Maitre d'Ouvrage engagera des negociations avec l'adjudicataire avant toute contractualisation

Le Directeur General de la Societe SPEED MAT S.A. est invite a se presenter des publication du present communiqué, a la Direction des Affaires Financieres et Economiques de la Communaute Urbaine d'Edea, Service des Marches Publics et des Approvisionnements pour etablissement du proj et de Marche.

Le present communiqué sera enregistre, publie et communiqué partout ou besoin sera.

EDEA le 10 Avril 2023

Le MAIRE

NLEND Albert Emmanuel

COMMUNAUTÉ URBAINE D'EDÉA

COMMUNIQUE N°011/C/CUED/SG/DAFE/SMPA PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N N° 04/AONO/CUED/CIPM/2023 DU 30/01/2023 POUR LA MAITRISE D'CEUVRE DES TRAVAUX COMPLEMENTAIRES DU BATIMENT PRINCIPAL DE LA COMMUNAUTE URBAINE D'EDEA ET SON ANNEXE DANS SA FONCTIONNALITE, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL (PHASE 2).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA VILLE, Chevalier de l'Ordre du Merite Camerounais,
COMMUNIQUE

Par decision n°051/DM/CUED/SG/DAFE du 10/04/2023 portant attribution du marche relatif au dossier d'appel d'offres national ouvert en procedure d'urgence n°004/AONO/CUED/CIPM/2023 du 30/01/2023 pour la maitrise d'oeuvre des travaux complementaires du batiment principal de la Communaute Urbaine d'Edea et son annexe dans sa fonctionnalite, departement de la Sanaga maritime, region du Littoral (phase 2) , le soumissionnaire ci-dessous represents est declare ad udicataire :

FINANCEMENT	SOUMISSIONNAIRE	MONTANT FCFA TTC	DELAI
FINANCEMENT FEICOM EXERCICES 2022 ET SUIVANTS	Groupement INTEGC/GE B.P. 11 088 Yaounde, Tel 222 220 216/ 699 924 895	Vingt-trois millions trois mile trois cent vingt-cinq (23 003 325)	Cinq (05) MOIS CALENDAIRES

Le Directeur General du groupement INTEGC/GE, est invite a se presenter des publication du present communiqué, a la Direction des Affaires Financieres et Economiques de la Communaute Urbaine d'Edea, Service des Marches Publics et des Approvisionnements pour Fetablissement du projr et de Lettre Commande.

Le present communiqué sera enregistre, public et communique partout ou besoin sera

EDEA le 10 Avril 2023

Le MAIRE

NLEND Ernest

PORT AUTONOME DE KRIBI

COMMUNIQUE N°41/C/PAK/DG/DMA/2023 DU 18 AVRIL 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/A0NO/PAK/CIPM/2023 DU 09 MARS 2023 POUR L'ACQUISITION D'UN CHARIOT ELEVATEUR POUR LA MANUTENTION DES EQUIPEMENTS AU PORT AUTONOME DE KRIBI.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DU PORT AUTONOME DE KRIBI, Maitre d'Ouvrage, communique :

Les résultats de ('Appel d'Offres national ouvert N°009/AONO/PAK/CIPM/2023 du 09 mars 2023 pour ('acquisition d'un chariot élévateur pour la manutention des équipements au Port Autonome de Kribi se présentent corme suit :

N°	Libelle des prestations	Attributaire	Montants FCFA HTVA	Montants FCFA TTC	Delais
1	ACQUISITION D'UN CHARIOT ELEVATEUR POUR LA MANUTENTION DES EQUIPEMENTS AU PORT AUTONOME DE KRIBI.	CENSIA	31 865 828	38 000 000	Six (06) mois

Le Directeur General de ladite entreprise est invite à se présenter des diffusion du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, à la Division des Marches du Port Autonome de Kribi, sis au réz de chaussée de l'immeuble R+2 pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont pries de passer retirer leurs offres sous quinzaine des publications du présent communiqué. Passé ce délai, elles seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée des cautions de soumission

KRIBI le 18 Avril 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MELOM Patrice

COMMUNAUTÉ URBAINE D'EDÉA

ADDITIF N° 01 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009/AONO/CUEDISG/DAFE/SMPA/CIPM/2023 DU 15 MARS POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'OUVERTURE ET D'AMENAGEMENT DE LA VOIRIE, DE CONSTRUCTION D'OUVRAGE D'ASSAINISSEMENT (PONTS, DALOTS, BUSES) DANS LE LOTISSEMENT D'EKITE A EDEA , DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

REMISE DES OFFRES
AU LIEU DE LIRE :
Chaque offre redigee en frangais ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marques comme tels, devra parvenir au Service des Marches Publics de la Communaute Urbaine d'Edea ,au plus tard le **24 avril 2023 a 11 heures** precises et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 09/A0NO/CUED/SG/DAFE/SMPA/CIPM/2023 DU 15 MARS 2023
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'OUVERTURE ET D'AMENAGEMENT DE LA VOIRIE, DE CONSTRUCTION D'OUVRAGE D'ASSAINISSEMENT (Ponts, dalots, buses) DANS LE LOTISSEMENT D'EKITE A EDEA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

«A n'ouvrir qu'en séance de depouillement »

LIRE :
Chaque offre redigee en francais ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marques comme tels, devra parvenir au Service des Marches Publics de la Communaute Urbaine d'Edea ,au plus tard le **26 avril 2023 a 11 heures** precises et devra porter la mention

AVIS D'APPEL NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 09/AONO/CUED/SG/DAFE/SMPA/CIPM/2023 DU 15 MARS 2023
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'OUVERTURE ET D'AMENAGEMENT DE LA VOIRIE, DE CONSTRUCTION D'OUVRAGE D'ASSAINISSEMENT (Ponts, dalots, buses) DANS LE LOTISSEMENT D'EKITE A EDEA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL
«A n'ouvrir qu'en séance de depouillement »

OUVERTURE DES PLIS
AU LIEU DE LIRE :
L'ouverture des plis se fera en un temps.
L'ouverture des pieces administratives, des propositions techniques et financieres, aura lieu le **24 avril 2023 à 12 heures** precises, par la Commission de passation des Marches de la Communaute Urbaine d'Edea, dans la salle des deliberations
Seuls les soumissionnaires peuvent assister a cette séance d'ouverture ou s'y faire representer par une personne de leur choix diament mandatee et ayant une parfaite connaissance du dossier.

LIRE :
L'ouverture des plis se fera en un temps.
L'ouverture des pieces administratives, des propositions techniques et financieres, aura lieu le **26 avril 2023 à 12 heures** precises, par la Commission de passation des Marches de la Communaute Urbaine d'Edea, dans la salle des deliberations
Seuls les soumissionnaires peuvent assister a cette séance d'ouverture ou s'y faire representer par une personne de leur choix ditment mandatee et ayant une parfaite connaissance du dossier.
LE RESTE SANS CHANGEMENT

COMMUNE DE MESSONDO

PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001-BIS/AONO/C-MESSONDO/CIPM/2023 DU 12 AVRIL 2023 EN VUE DE LA CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE A L'ECOLE PUBLIQUE DE KELLE MPECK DANS LA COMMUNE DE MESSONDO, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, RÉGION DU CENTRE.MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSONDO.FINANCEMENT : BIP MINEBASE, EXERCICE 2023.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de Messondo
(Autorité contractent)
Vu la constitution ;
Vu le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du gouvernement ;
Vu le décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du gouvernement ;
Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, Organisation et fonctionnement de l'agence de régulation des marches Publics ;
Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu La circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au Contrôle de l'exécution des marchés publics ;
Vu la circulaire n°001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'Application du Code des Marchés Publics ;
Vu la loi N°024/2019 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu la loi N°2022/020 du 27 décembre 2022 portant ***loi de finances*** de la république du ***Cameroun*** pour l'exercice ***2023 ;***
Considérant le dossier de l'appel d'offres national ouvert, en procédure d'urgence, N°001-BIS/AONO/C-MESSONDO/CIPM/2023 DU 12 AVRIL 2023 EN VUE DE LA CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE A L'ECOLE PUBLIQUE DE KELLE MPECK DANS LA COMMUNE DE MESSONDO, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, RÉGION DU CENTRE.
Considérantles dispositions de l'article 119 de la circulaire n°001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'Application du Code des Marchés Publics ;
DECIDE :
Article 1er : L'annulation **de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°001-BIS/AONO/C-MESSONDO/CIPM/2023 DU 12 AVRIL 2023** pour irrégularités dans la procédure.
Article 2 : la présente décision est enregistrée et publiée partout où besoin se fera.

MESSONDO le 18 Avril 2023

Le MAIRE

TONYE TONYE OMAM

COMMUNE DE NGORO

DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/C-NGO/SG/CIPM/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 05 AVRIL 2023 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE NGORO DANS LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.ADDITIF RECTIFICATIF N°01/AR/C-NGO/SG/023ARTICLE 1ER :PORTANT RECTIFICATION DE CERTAINES DISPOSITIONS DANS LES SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	**Autres**
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot VOIR LE FICHIER JOINT

NGORO le 20 Avril 2023

Le MAIRE

NANGO Anne Marceline

PORT AUTONOME DE KRIBI

COMMUNIQUEN°039/C/PAK/DG/DMA/2023DU18AVRIL2023PORTANTPUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONALOUVERT N°006/A0NO/PAK/CIPM/2023 DU 09 MARS 2023 POUR LAFOURNITURE ET POSE D'EQUIPEMENTS COMPLEMENTAIRES DES POSTES DE TRANSFORMATION ET EXTENSION DU RESEAU DE DISTRIBUTION ELECTRIQUE DANS LA ZONE LOGISTIQUE DU PORT A MBORO EN DEUX (02) LOTS.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DU PORT AUTONOME DE KRIBI, Maitre d'Ouvrage, communique :

Les résultats de ['Appel d'Offres national Ouvert N°006/AONO/PAK/CIPM/2023 DU 09 MARS 2023 POUR LA FOURNITURE ET POSE D'EQUIPEMENTS COMPLEMENTAIRES DES POSTES DE TRANSFORMATION ET EXTENSION DU RESEAU DE DISTRIBUTION ELECTRIQUE DANS LA ZONE LOGISTIQUE DU PORT A MBORO EN DEUX (02) LOTS se présentent corme suit :

N°	Libelle des prestations	Attributaires	Montants FCFA HTVA	Montants FCFA TTC	Delais
	FOURNITURE ET POSE D'EQUIPEMENTS COMPLEMENTAIRES DES POSTES DE TRANSFORMATION ET EXTENSION DU RESEAU DE DISTRIBUTION ELECTRIQUE DANS LA ZONE LOGISTIQUE DU PORT A MBORO EN DEUX (02) LOTS	LOT 1 : ETS	LOT 1 :	LOT 1	Six (06) mois pour chacun des lots
		ALMA/CAM ELEC ; LOT 2 : BATOP&	94 825 319 ; LOT 2 :	113 079 194 LOT 2 :	
		PARTNERS/BEC SARL	- 53 142 000	63 371 835	

Les mandataires desdits groupements sont invités à se présenter dès diffusion du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, à la Division des Marches du Port Autonome de Kribi, sis au rez de chaussée de l'immeuble R+2 pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont pries de passer retirer leurs offres sous quinzaine des publication du présent communiqué. Passé ce délai, elles seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée des cautions de soumission.

KRIBI le 18 Avril 2023

Le

MELOM Patrice

PORT AUTONOME DE KRIBI

COMMUNIQUE N° 040/C/PAK/DG/DMA/2023 18 AVRIL 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/ONO/PAK/CIPM/2023 DU 09 MARS 2023 POUR LA FOURNITURE ET POSE DES PAVES AU NIVEAU DE CERTAINS BATIMENTS DU PAK A MBORO.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DU PORT AUTONOME DE KRIBI, Maitre d'Ouvrage, communique :

Les résultats de ('Appel d'Offres national **ouvert N°008/A0NO/PAK/CIPM/2023 DU 09 MARS 2023** pour la fourniture et pose des paves au niveau de certains bâtiments du PAK à Mboro se présentent comme suit :

N°	Libelle des prestations	Attributaire	Montants FCFA HTVA	Montants FCFA TTC	Delais
	FOURNITURE ET POSE DES PAVES AU NIVEAU DE CERTAINS BATIMENTS DU PAK A MBORO.	**BATOP & PARTNERS**	74 830 000	**89 234 775**	Quatre (04) **mois**

Le Directeur General de ladite entreprise est invite à se présenter des diffusion du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, a la Division des Marches du Port Autonome de Kribi, sis au rez de chaussée de l'immeuble R+2 pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont pries de passer retirer leurs offres sous quinzaine des publications du présent communiqué. Passé ce délai, elles seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée des cautions de soumission.

KRIBI le 18 Avril 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MELOM Patrice

COMMUNAUTÉ URBAINE D'EDÉA

ADDITIF N° 01 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°010/AONO/CUED/SG/DAFE/SMPA/CIPM/2023 DU 14 MARS 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIRIE EN TERRE DANS LA VILLE D'EDEA : TRONCON MARCHE DU BORD-CARREFOUR STIC , DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

REMISE DES OFFRES

AU LIEU DE LIRE :

Cheque offre redigee en francais ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marques comme tels, devra parvenir au Service des Marches Publics de la Communaute Urbaine d'Edea ,au plus tard le **24 avril 2023 a 11 heures** precises et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 10/AONO/CUED/SG/DAFE/SMPA/CIPM/2023 DU 14 MARS 2023

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIRIE EN TERRE DANS LA VILLE D'EDEA : TRONCON MARCHE DU BORD-CARREFOUR STIC, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

«A n'ouvrir qu'en séance de depouillement »

LIRE :

Chaque offre redigee en frangais ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marques comme tels, devra parvenir au Service des Marches Publics de la Communaute Urbaine d'Edea ,au plus tard le **26 avril 2023 a 11 heures** precises et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 10/AONO/CUED/SG/DAFE/SMPA/CIPM/2023 DU 14 MARS 2023
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIRIE EN TERRE DANS LA VILLE D'EDEA : TRONCON MARCHE DU BORD-CARREFOUR STIC, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL
«A n'ouvrir qu'en séance de depouillement »

OUVERTURE DES PLIS

AU LIEU DE LIRE :

L'ouverture des plis se fera en un temps.
L'ouverture des pieces administratives, des propositions techniques et financieres, aura lieu le **24 avril 2023 a 12 heures** precises, par la Commission de passation des Marches de la Communaute Urbaine d'Edea, dans la salle des deliberations
Seuls les soumissionnaires peuvent assister a cette séance d'ouverture ou s'y faire representer par une personne de leur choix dOment mandatee et ayant une parfaite connaissance du dossier.

LIRE :

L'ouverture des plis se fera en un temps.
L'ouverture des pieces administratives, des propositions techniques et financieres, aura lieu le **26 avril 2023 a 12 heures** precises, par la Commission de passation des Marches de la Communaute Urbaine d'Edea, dans la salle des deliberations
Seuls les soumissionnaires peuvent assister a cette séance d'ouverture ou s'y faire representer par une personne de leur choix dOment mandatee et ayant une parfaite connaissance du dossier.

LE RESTE SANS CHANGEMENT

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUE N°00007/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA DU 18 AVRIL 2023PORTANT RECTIFICATIF AUX APPELS D'OFFRES N°00006/AONO/MPT/CIPM/2023 DU 21 MARS 2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS ET N°00007/AONO/MPT/CIPM/2023 DU 21 MARS 2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION DE LOGICIELS DE SECURITE AU MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre des Postes et Télécommunications, porte à la connaissance des soumissionnaires aux appels d'offres susvisés, qu'en cas de survenance de la Fête du ramadan le 21 avril 2023, lesdits avis d'appels d'offres seront modifiés ainsi qu'il suit :

Au lieu de :

10. Remise des offres
Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Ministère des Postes et des Télécommunication, Direction des Affaires Générales (Service des marchés publics 1er étage, porte 162), au plus tard le 21 avril 2023 à 14 heures …….. :

12. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés sise à l'immeuble siège de la CAMPOST, porte 308 le 21 avril 2023 à 15 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister ou leur représentant dument mandaté et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Lire

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Ministère des Postes et des Télécommunication, Direction des Affaires Générales (Service des marchés publics 1er étage, porte 162), au plus tard le 24 avril 2023 à 14 heures …….. :

12. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés sise à l'immeuble siège de la CAMPOST, porte 308 le 24 avril 2023 à 15 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister ou leur représentant dument mandaté et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Le reste sans changement. /-

YAOUNDE le 18 Avril 2023

Le POUR LE MINISTRE ET PAR ORDRE

ROUKOLO R. GERMAIN

COMMUNE DE FIGUIL

COMMUNIQUE N° 10/C/RN/D42/COMMUNE-FIGUIL/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2023 DU 27/03/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°02/DC/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2023 DU 02/03/2023 RELATVE AUX PRESTATIONS D'EQUIPEMENT EN TABLES-BANCS (150) SEMI METALLIQUES DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DE DE LA COMMUNE DE FIGUIL (EP DOUNDEHE FIGUIL (25), EP ROMPO (25) EP DJABE BIOU (25) EP NIOUA (25), EP MARIARIAKEU (25) ET EP GUIDI (25)).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE FIGUIL COMMUNIQUE

Par décision **N°10/DA/RN/D42/COMMUNE-FIGUIL/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2023 DU 27/03/2023**

Article 1er L'Entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire du Marché relatif à la demande do cotation suscitée:

N°DC	Adjudicataire	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
02	ETS AMS	6 743 588	02 mois

Ladite Entreprise est invitée à se présenter dos publication du présent communiqué et au plus tard dans les **sept (07)** jours qui suivent, sous peine d'annulation à la Commune de Figuil pour rétablissement des Lettres Commandes y afférentes.

Le présent communiqué tient également lieu de main levée de la caution do soumission.

FIGUIL le 27 Mars 2023

Le MAIRE

MANA MESSINGUE

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION N°129/D/MINTP/SG/DCT/CAO /NJKOUO/RA/2023 DU 18/04/2023PORTANT ATTRIBUTION DES PRESTATIONS OBJET DE LA DEMANDE DE COTATION N°007_/DC/MINTP/CIPM-SPIAG/2023 DU 23 JANVIER 2023 POUR L'ENTRETIEN DES LOCAUX DES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS.FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINTP, EXERCICE 2023

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,
Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023

Vu la loi N°2022 /004 du 27 avril 2022 portant ratification de l'Ordonnance N°2021/004 Du 29 décembre 2021 modifiant e complétant certaines disposition de la loi N°2020/018 du 17 décembre 2020 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021

Vu le Décret n° 2001/018 du 17 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de
Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°

2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de

Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;
Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiemen basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;
Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels;
Vu La Décision N°432/CAB/MINMAP du 18 juin 2019 portant nomination de présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Département ministériels;
Vu La Décision N°290/D/MINTP/SG/CAB du 28 Juillet 2021 constant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés des Services, des Prestations Intellectuelles et des Approvisionnements Généraux placée auprès du Ministère des Travaux Publics;

Vu la Décision N° 359/D/MINTP/CAB du 09 novembre 2022 portant désignation du secrétaire de la Commission Interne de Passation des marchés des Services des Prestations Intellectuelles et des Approvisionnements Généraux placée auprès du Ministère des Travaux Publics

Vu la Décision N° 003/D/MINTP/SG/DAJ/CR du 05 janvier 2023 portant désignation en régularisation, d'un Secrétaire ad hoc de la Commission Interne de Passation des marchés des Services des Prestations Intellectuelles et des Approvisionnements Généraux placée auprès du Ministère des Travaux Publics

Vu la Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2023 ;

Vu la Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés publics ;

Vu La lettre-circulaire N° 0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics

Vu Le Dossier de la Demande de Cotation N°007/DC/MINTP/CIPM-SPIAG/2023 du 23 Janvier 2023 pour l'entretien des locaux des services centraux du Ministère des Travaux Publics

Vu Les offres du soumissionnaire ;

Vu Le compte rendu des travaux de la 29eme session de la CIPM-TCRI/2023 ;

Vu Le Rapport d'Analyse des dossiers administratifs, des offres techniques et financières y relatives.

DECIDE :

Article 1 : Les entreprises dont les noms suivent sont retenues pour l'exécution des travaux de remplacement des buses par les dalots sur la route nationale N°3 Yaoundé-douala.

N° lot	Type de prestation	Région	Noms et Adresses des soumissionnaires	Montants TTC Corrigés (en FCFA)	Montants TTC Corrigés en lettre (en FCFA)	Délais (Mois)
Lot 1	Entretien des locaux du MINTP situés à l'Immeuble ministériel n° 1 (Émergence).	Centre	BUILPABUSCO BTP	12 914 775	Douze millions neuf cent quatorze mille sept cent soixante quinze	12
Lot 2	Entretien des locaux du MINTP situés à Bastos et celui de Messa.		ETS LES COLOMBES	27 700 000	Vingt-sept million sept cent mille	12
Lot 3	Entretien des locaux du MINTP situés dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre (bâtiment DGTI/DGET, bâtiment DRC/DC, ancien bâtiment BAD/ bâtiment CDA nouveau bâtiment R+3 et bâtiment abritant certains cadres des différents structures : IG – DCT – DTPB - DCP –la salle de réunion des Commissions Interne de Passation des Marchés auprès du MINTP.		ETS NKONZOU BTP	39 600 000	Trente-neuf millions six cent mille	12

Article 2 : Les mandataires desdites entreprises sont invités à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de leurs Lettre Commande.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 18 Avril 2023

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

SYNDICAT DES COMMUNES DU MBAM ET INOUBOU

ADDITIF N° 002/A/PREF-MI/CDPM/2023 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE QUINZE OUVRAGES HYDROLYQUES DANS LES COMMUNES DE BAFIA DEUK ET KON YAMBETTA DANS LE DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU REGION DU CENTREFINANCEMENT FEICOM

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot VOIR LE FICHIER JOINT

BAFIA le 17 Avril 2023

Le PRÉSIDENT

KEDI MOUKO Éric Fabrice

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

PORTANT ADDITIF N° 1A L'AVIS DE CONSULTATION N° 001/DC/EDC/CIPM/2023 DU 15 MARS 2023 POUR LA RÉALISATION DES PRESTATIONS DE SERVICES DE SÉCURITÉ ET GARDIENNAGE DES BUREAUX DU SIÈGE DE EDC, DU PROJET MEMVE'ELE ET DE LA RÉSIDENCE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL À YAOUNDÉ

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	**Remises des offres**
	Au lieu de ... Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au service courrier quatrième étage de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC) sis Immeuble Hibiscus, face Collège Fustel à Yaoundé **au plus tard le 18 avril 2023** à **12 heures**, heure locale. Les offres devront porter la mention : *DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/CIPM/EDC/2022 DU 15 MARS 2023* *POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS DE SERVICES DE SECURITE ET GARDIENNAGE DES BUREAUX DU SIEGE DE EDC, DU PROJET MENVE'ELE ET DE LA RESIDENCE DU DIRECTEUR GENERAL* *Financement : budget EDC-EXERCICE 2023* *« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*
	Lire plutot La date de remise des offres dans le cadre de l'Avis d'Appel d'Offres susvisé, initialement prévue le 18 avril 2023 à 12 heures, heure locale, est reportée au **02 mai 2023** à la même heure.

2	**Ouverture des Plis**
	Au lieu de ... L'ouverture des offres se fera en un temps, le même jour que la date limite de dépôt, le **18 avril 2023 à 13 heures précises**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de **Electricity Development Corporation** siégeant dans la salle de réunion du 5ème étage de l'Immeuble siège de EDC. NB : Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre peuvent assister à cette séance d'ouverture.
	Lire plutot L'ouverture des offres aura lieu **ce même jour** à 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de EDC dans la salle de réunion du 5ème étage sise à l'immeuble Hibiscus, avenue Charles de Gaulle

YAOUNDE le 19 Avril 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR NSANGOU THEODORE

COMMUNE DE FIGUIL

COMMUNIQUE N°01/C/RN/D42/COMMUNE-FIGUIL/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2022 DU 27/03/ 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°14/AONO/RN/D42/C-FIGUIL/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2022 DU 01ER/02/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU D'EAU POTABLE CAMWATER ET BRANCHEMENT DE L'HOTEL DE VILLE ET DE U CITE MUNICIPALE DE LA COMMUNE DE FIGUIL, DEPARTEMENT DU MAYO-LOUTI, REGION DU NORD

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE FIGUIL COMMUNIQUE

Par décision **N°01/DA/RN/D42/COMMUNE-FIGUIL/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2023 DU 27/03/2023**

Article 1er: L'Entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire du Marché relatif à l'Avis d'Appel d offres suscite:

N°AONO	Adjudicataire	Montant TTC (en FCFA]	Délai d'exécution
14	Groupement BAPS SARL/ETS NOUHOU SOUAIBOU SISSINVOU	19 654 010	03 mois

Ladiye Entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation à la commune de Figuil pour l'établissement des Lettres commandes y afférantes.

Le présent communiqué tient également lieu de main levée de la caution de soumission.

FIGUIL le 27 Mars 2023

Le MAIRE

MANA MESSINGUE

CONSEIL REGIONAL DE L'EST

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003 /AONO/CR-ES/CIPM/2023 DU 10AVRIL 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET GEOTECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT ET L'ENTRETIEN PERIODIQUE DE CERTAINES ROUTES EN TERRE DANS LA REGIONDE L'EST.

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet LE CONTROLE TECHNIQUE ET GEOTECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT ET L'ENTRETIEN PERIODIQUE DE CERTAINES ROUTES EN TERRE DANS LA REGIONDE L'EST.

2. Consistance des prestations

Pour chaque lot, les prestations à réaliser consisteront à:

- Surveiller l'exécution des travaux ;
- Assurer le contrôle technique et géotechnique de la mise en œuvre des travaux ;
- Proposer à la signature du Chef de Service du Marché des ordres de service nécessaires à la bonne exécution des travaux;
- Veiller à l'assurance de la qualité et à l'application des mesures de protection de l'environnement;
- Veiller à l'établissement des plans de récolement.

Lesdites prestations à exécuter sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Référence.

3. Cout Prévisionnel

Les prestations sont repartis en **trois (03) lots** présentés comme suit :

N° de lots	Régions	Bases de mission	Tronçons à contrôler
1-ES/23	EST	**Batouri**	BANDONGWE-(int N10)-NGUELEBOK-DENGORO
2-ES/23	EST	**Yokadouma**	YOLA (INTER N10A) - KENTZOU (INT N10)
3-ES/23	EST	**Yokadouma**	Pont définitif à deux (02) voies sur la rivière Landjoue au PK 20+00 du tronçon de route Y HAUT-NYONG)
			Total

4. Allotissement

Les prestations sont repartis en **trois (03) lots** présentés comme suit :

N° de lots	Régions	Bases de mission	Tronçons à contrôler
1-ES/23	EST	**Batouri**	BANDONGWE-(int N10)-NGUELEBOK-DENGORO
2-ES/23	EST	**Yokadouma**	YOLA (INTER N10A) - KENTZOU (INT N10)
3-ES/23	EST	**Yokadouma**	Pont définitif à deux (02) voies sur la rivière Landjoue au PK 20+00 du tronçon de route Y HAUT-NYONG)

Total

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouvert aux Bureaux d'Etudes Techniques

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget MINTP - Ligne Fonds Routier, Exercices 2023 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au siège du Conseil Régional de l'Est, sis à l'annexe III au carrefour Terestra à Nkolbikon, BP : 507 Bertoua, Tél : (237) 222 24 19 32 – 695 19 90 45 - Fax : (237) 222 24 19 30.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au siège du Conseil Régional de l'Est, sis à l'annexe III au carrefour Terestra à Nkolbikon, BP : 507 Bertoua, Tél : (237) 222 24 19 32 – 695 19 90 45 - Fax : (237) 222 24 19 30, sur présentation d'une quittance de versement au Conseil Régional de l'Est d'une somme non remboursable de **Quatre Vingt Mille (80 000) Francs CFA** au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme le représentant du BET désireux de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au siège du Conseil Régional de l'Est, sis à l'annexe III au carrefour Terestra à Nkolbikon, BP : 507 Bertoua, Tél : (237) 222 24 19 32 – 695 19 90 45 - Fax : (237) 222 24 19 30, au plus tard le **09 MAI 2023 à 12 heures**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003 /AONO/CR-ES/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET GEOTECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT ET L'ENTRETIEN PERIODIQUE DE CERTAINES ROUTES EN TERRE DANS LA REGIONDE L'EST.

LOT N°.....

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

La durée d'exécution des prestations est de seize (16) mois (dont sept (07) mois pour la phase 1 et Neuf (09) mois pour la phase 2), la mobilisation étant fonction de la durée effective des travaux.

NB: L'exécution des prestations de la phase 2 du lot 1 ne sera engagée qu'après recette de la phase 1 et sur ordre de service du Maître d'Ouvrage. Avant la signature dudit ordre de service, le visa préalable de l'Organisme Payeur sera requis.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par une banque ou une compagnie d'assurance agréée et habilitée à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

N° Lots	Montants de la Caution de soumission
1-ES/23	Un Millions Deux Cent Mille (1 200 000) FCFA
2- ES/23	Trois Cent Quarante Mille (340 000) FCFA
3- ES/23	Trois Cent Trente Mille (330 000) FCFA

L'absence du cautionnement provisoire entraîne à l'ouverture des plis, la non-recevabilité de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du Marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues hors délai ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrati et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifi conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

- L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le **09 MAI 2023 à 13 heures** par la Commission Interne Passation des Marchés.

- Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûm mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

- A l'issue de l'examen des pièces administratives et de l'évaluation des offres techniques, l'ouverture des offres financières s effectuée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires dont le doss administratif est conforme et ayant obtenu une note technique égale ou supérieure à **soixante-dix** (**70) points sur cent (100)**.

14. Critères d'évaluation

14-1 : <u>Critères éliminatoires :</u>

a) Dossier administratif incomplet pour :

- Absence de l'original de la caution de soumission à l'ouverture des offres;
- Absence, après un délai de 48 heures après l'ouverture des plis, d'au moins une des pièces du dossier administra l'exception de la caution de soumission ;
- Non-conformité, après un délai de 48 heures après l'ouverture des plis, d'au moins une des pièces du dossier administrati

b) Offre technique incomplète pour absence de l'un des éléments ci-après:

- Note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;
- Déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un Marché Public au cours des trois dernie années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établie par le MINMAP ;

- Une capacité de financement **(ligne de crédit disponible)** d'au moins **Douze millions (12 000 000)** de FCFA pour le 1-Es/23 ; **Trois millions Quatre Cent Mile (3 400 000) de FCFA** pour le lot 2-Es/23 et **Trois millions trois Cent Mile (3 000) de FCFA** pour le lot 3-Es/23 délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finance

c) Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces ci-après:

- Ø Une soumission timbrée, datée signée et cachetée;
- Ø Le bordereau des prix (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres paraphé à tou les pages signé et cachetée à la dernière page ;
- Ø Le devis quantitatif et estimatif daté, signé et cacheté ;
- Ø Les sous détail des prix quantifiés paraphés à toutes les pages.

d) Absence dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

e) Fausse déclaration, pièce falsifiées ou non authentique ;

f) N'avoir pas obtenu une note technique supérieure ou égale à 70/100.

<u>14-2. Critères essentiels :</u>

<u>Les offres techniques :</u>

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après:

a) Qualification des experts et leur expérience dans le domaine du projet sur **40 points;**

b) Moyens techniques et matériels à mettre en place sur **40 points;**

c) Références du BET sur **18 points** ;

d) Attestation de visite du site **01 point ;**

e) Rapport illustré de la visite de site **01 point.**

Les offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires, dont les offres auront été déclarée conforme à l'issue de l'examen de conformité des pièces administratives (1ère étape) et qualifiée par l'évaluation technique (2ème étape) seront évaluées et not en fonction des critères ci-après :

NFi-Md=100/100 NFiS=MMd x100/MS

Les autres offres notées sur 100 points suivants la formule ci-après :

NFiS= MMd x 100/ MS

NFiS= Note relative au montant évalué de l'offre financière du soumissionnaire ;

MMd= Montant évalué de l'offre la moins-disante;

MS = Montant évalué du soumissionnaire.

Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale N (note technico-financière) suivant la formule ci-après :

N = [(70 x Note Technique) + (30 x Note Financière)] / 100

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre, conforme au plan administratif et qualif Techniquement, aura été évaluée la mieux-disante, c'est-à-dire celle ayant obtenu la note globale la plus élevée.

Au titre de cet Appel d'Offres, un soumissionnaire peut être adjudicataire des trois lots, seulement le personnel mobil sera conforme au devis contenu dans le présent DAO pour chaque lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (**90) jours** à partir de la date limite fixée pou remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, au carrefour Teerenstra-Nkolbikon, BP : 507 Bertoua, Tél : (237) 222 24 19 32 – 695 19 90 45 - Fax : (237) 222 24 19 30.

19. Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou fait de mauvaise pratique, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un sms aux numé suivants : 677 20 57 25 ou 699 37 07 48.

BERTOUA le 10 Avril 2

Le PRÉSIDE

WOUAMANE MBE

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 004398./AONO/MINJUSTICE/CIPM/2023 DU 14 AVRIL 2023POUR LA SELECTION D'UN BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES CHARGE DE LA SURVEILLANCE ET DU CONTRÔLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ABRITANT DEUX SALLES D'AUDIENCES DU PALAIS DE JUSTICE D'AMBAM ET D'UNE PASSERELLE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Ministre d'Etat, Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Autorité Contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour la sélection d'un Bureau d'Etudes Techniques chargé de la surveillance et du contrôle des travaux de construction d'un bâtiment abritant deux salles d'audiences du Palais de Justice d'Ambam et d'une passerelle.

2. Consistance des prestations

Le Cocontractant devra:

· surveiller et contrôler les travaux ;

· proposer à la signature du Chef de Service du Marché, des Ordres de Services nécessaires à la bonne exécution des travaux;

· veiller à la qualité des travaux et à l'application des mesures de protection de l'environnement;

· veiller à l'établissement des plans de recollement.

Les prestations du Cocontractant sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Références(TDR).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de quarante-cinq millions (45 000 000) FCFA TTC.

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont réalisées en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres obéit aux exigences de l'article 78(3) du Code des Marchés Publics qui dispense la contractualisation des prestations intellectuelles relevant des lettres- commandes, du préalable de la pré qualification. Elle est ouverte aux Bureaux d'Etudes Techniques (ou groupement de BET le cas échéant) justifiant d'une capacité technique suffisante pour la réalisation efficiente des prestations susmentionnées.

6. Financement

Les prestations de surveillance et de contrôle, objet du présent Appel d'Offres, sont financées sur le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Justice, exercices budgétaires 2023 et 2024.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales du Ministère de la Justice (Service des Marchés Publics, 4ème étage, Porte 410), dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics, 4ème étage, Porte 410 du Ministère de la Justice) dès publication du présent Avis, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de soixante-quinze mille (75 000) francs FCA.

11. Présentation des offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après, contenus dans trois (3) enveloppes fermées et scellées dont :

- l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) ;

- l'enveloppe B contenant l'offre technique (volume 2) ;

- l'enveloppe C contenant l'offre financière (volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur autre que blanche.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en huit (8) exemplaires dont l'original et sept (07) copies marquées comme telles et une copie numérique, devra parvenir au Ministère de la Justice, Direction des Affaires Générales ,Service des Marchés Publics, 4ème étage, Porte 410, au plus tard le .17 mai. 2023 à .12 heure locale et devra porter la mention suivante:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° . 004398../AONO/MINJUSTICE/CIPM/2023 DU 14 avril 2023

EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA SELECTION D'UN BUREAU D'ETUDES, TECHNIQUES CHARGE DE LA SURVEILLANCE ET DU CONTRÔLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ABRITANT DEUX SALLES D'AUDIENCES DU PALAIS DE JUSTICE D'AMBAM ET D'UNE PASSERELLE.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas reçues.

Les offres pourront parallèlement au dépôt physique être soumises via l'application COLEPS. A cet effet, les BET pourront prendre l'attache du MINMAP pour obtenir des certificats électroniques leur permettant d'y accéder.

10. Delai de Livraison

Le délai contractuel de la présente Lettre-commande est de quinze (15) mois. Il court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations. Ce délai intègre un (1) mois pour la production des rapports définitifs des travaux ainsi que les plans de recollement.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre ou organisme financier agréé par le Ministre en charge des Finances, dont le montant est de neuf cent mille (900 000) francs CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces requises du dossier administratif doivent impérativement être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent obligatoirement dater de moins de trois (3) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

En plus des exemplaires susmentionnés, chaque soumissionnaire doit prévoir un exemplaire supplémentaire de l'offre financière témoin scellée qui sera transmis à l'ARMP. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps :

- le dépouillement des pièces administratives et des offres techniques qui aura lieu dans la salle des Conférences du Ministère de la Justice le 17 mai. 2023 à 13h.00 heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ;

- l'ouverture des offres financières se fera uniquement pour les soumissionnaires qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à 80 points sur 100.

14. Critères d'évaluation

15.1 Critères éliminatoires

15.1.1: Pièces administratives :

- absence d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai de 48 heures ;
- fausse déclaration ;
- absence de la caution de soumission.

15.1.2 : Offre technique :

- absence d'une pièce du dossier technique ;
- fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- non satisfaction aux conditions du Chef de Mission contenues dans le tableau suivant :

	Chef de mission
1	Copie certifiée conforme du diplôme d'Ingénieur du Génie Civil (BAC + 5) ou plus inscrit à l'ONIGC
2	Expérience générale dans le Génie Civil ? 15 ans
3	Expérience spécifique au poste du chef de mission : avoir au moins contrôlé et suivi les travaux d'un Bâtiment d'au moins cinq (5) niveaux (R+4)
4	C.V daté et signé
5	Attestation de disponibilité datée et signée

- chiffre d'affaires dans le domaine des prestations similaires au cours des cinq (5) dernières années cumulées inférieur à quatre-vingt millions (80 000 000) de francs CFA;

- n’avoir pas justifié de la mission de suivi et de contrôle d’un projet de construction d’un Bâtiment d’au moins cinq (5) niveaux (R+4) au cours des cinq (5) dernières années ;
- absence de l’attestation de visite de site ;
- obtention d’une note technique inférieure à 80 points sur 100;
- absence d’un contrat de sous-traitance géotechnique dûment rempli et signé avec un laboratoire géotechnique agréé pour le groupe 1 d’essai des sols et fondations ;
- informations financières dans l'offre technique.

15.1.3 : Offre financière :

- offre financière incomplète ;
- pièces non conformes ou Pièces falsifiées ;
- omission dans l’offre financière d’un prix unitaire quantifié ;

- absence de l'attestation de capacité de préfinancement d’au moins quatorze millions (14 000 000) F CFA.

15.2.Critères essentiels :

NOTE TECHNIQUE (Nt)

N°	Critères	Points
1	Présentation générale des offres	5
2	Références du B.E.T pour les missions similaires	24
3	Plan de travail et méthodologie	10
4	Compétence et qualification du personnel	46
5	Matériel et logistique de contrôle	15
Note totale de l’offre technique		100

NOTE FINANCIERE (Nf)

L’évaluation financière se fera de la manière suivante :

Nf est la note de l’offre considérée ;

Md est le montant du moins disant parmi les soumissionnaires qualifiés à l’issue de l’évaluation technique ;

Mi est le montant de l’offre considérée.

NOTE GLOBALE (Ng)

La note globale sera pondérée comme suit : Ng = 0,80Nt + 0,20Nf.

Le Marché sera attribué au BET dont l’offre aura été évaluée la mieux-disante c'est-à-dire ayant obtenu la note globale la plus élevée.

Méthode de sélection du Consultant

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité – coût, conformément aux procédures décrites dans le présent Dossier d'Appel d'Offres.

15. Attribution

L'Autorité Contractante procédera à l'attribution au Soumissionnaire dont l'offre jugée conforme au DAO et remplissant les capacités techniques, financières requises résultant des critères essentiels, éliminatoires, aura été évaluée la mieux-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales (DAG) du Ministère de la Justice, Service des Marchés Publics, portes 410 et 411.

Corruption et mauvaises pratiques
Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un sms au Ministère des Marchés Publics (MINMAP) aux numéros suivants: 673 205 725 / 699 370 748.

YAOUNDE le 14 Avril 2023

Le POUR LE MINISTRE ET PAR ORDRE

NSENG - ELANG Marie Claire Dieudonnée

COMMUNE DE YAOUNDE I

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2023 DU 20/04/2023 RELATIF A L'ACQUISITION DE L'APPLICATION DE GESTION ET DE PILOTAGE DE LA PERFORMANCE A L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC), EXERCICE 2023.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le but d'accroitre l'efficience et la productivité de l'Agence, le Directeur Général de l'ANTIC, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert relatif à ***l'acquisition de l'application de gestion et de pilotage de la performance à l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC), exercice 2023.***

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres consisteront en la fourniture, l'installation, la mise en service et la configuration d'une application d'automatisation du contrôle de gestion à l'ANTIC, en version de base et compatible avec l'environnement (GIDOCEP) existant. Elles comprennent la formation des utilisateurs et l'adaptation de l'application aux besoins spécifiques de l'ANTIC dans le respect des points suivants :

- l'exécutable de l'application en version personnalisée ;
- la version actualisée du Cahier de charge de développement de l'application ;
- le dossier technique du Projet de développement (code source) ;
- le guide d'installation et le guide d'utilisation.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est d'un montant de **FCFA 26 000 000 TTC (vingt-six millions).**

4. Allotissement

Non Applicable.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des prestations similaires.
Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget de l'ANTIC, exercice 2023 : Imputation budgétaire **235 200.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier physique peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'ANTIC, (Direction des Affaires Générales/Services des Marchés), sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé face Haut-commissariat du Canada, BP : 6170, Tél : 6 94 40 58 68.
La version électronique du dossier peut être consultée sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses http://ww

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction Générale de l'ANTIC (Direction des Affaires Générales), sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé face Haut-commissariat du Canada, BP : 6170, Tél : 6 94 40 58 68 dès publication du présent Avis, contre versement d'une somme non remboursable ***de cinquante mille (50 000) FCFA*** payable aux heures ouvrables dans le compte BICEC « Compte Spécial : CAS-ARMP ». Ce reçu devra identifier le prestataire désirant participer à l'Appel d'Offres.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le payement des frais d'achat du DAO.

TAILLE ET FORMAT DES FICHIERS

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après, contenus dans une enveloppe fermée et scellée notamment :

- Ø L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- Ø L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- Ø L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).
-

NB : Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

9. Remises des offres

L 'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **30/05/2023 à 13 heures.**
Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessous dans les délais impartis ;
« DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02 / AONO/ ANTIC/DG/CIPM/ 2023 DU 20/04/2023 RELATIF A L'ACQUISITION DE L'APPLICATION DE GESTION ET DE PILOTAGE DE LA PERFORMANCE A L'ANTIC, EXERCICE 2023. »
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »
NB : Les offres parvenues après la date limite de dépôt seront jugées irrecevables.

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des prestations objet du présent Appel d'Offres est de ***soixante (60) jours calendaires***. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et suggestions diverses, et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer la prestation.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **520 000 (cinq cent vingt mille) FCFA,** établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO ; elle est valable pendant trente (30) jours à compter de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les offres incomplètes ou ne respectant pas le mode de séparation des pièces administratives, des Offres techniques et des offres financières ne seront pas recevables.
Les pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes uniquement par les services émetteurs ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Le présent Dossier d'Appel d'Offres sera publié au journal des marchés publics de l'ARMP et sur la plateforme COLEPS.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le ***30/05/2023 à 14 heures,*** heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés, placée auprès de l'Autorité Contractante dans la salle de conférences du Centre National de Cryptographie et de Certification Électronique (CNCCE) de l'ANTIC sise au lieu-dit Poste Centrale.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

1.<u>Critères éliminatoires</u>

1) Absence de la caution de soumission d'un montant de **520 000 (Cinq cent vingt mille) FCFA**, délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère des Finances ;
2) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
3) Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
4) Absence de l'attestation d'une capacité financière délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de : **15 000 000 (quinze millions) FCFA ;**
5) Non-respect d'au moins **80 %** des sous-critères issus des critères essentiels ;
6) Non régularisation d'une pièce du dossier administratif, dans un délai de **48h accordé** par la CIPM après le dépouillement ;
7) Non-respect du format de fichier des offres ;
8) Absence de la copie de sauvegarde.

2.<u>Critères essentiels</u>

N°	Désignation	Sous-critères
a	Présentation générale de l'offre	03
b	Référence générale du soumissionnaire dans le domaine similaire	01
c	Qualité et Conformité des fournitures proposées aux spécifications techniques	03
d	Qualifications et expérience du personnel clé	05
e	Garantie et service après-vente	02
f	CCAP et ST paraphés, signés, datés et cachetés par l'entreprise avec la mention lu et approuvé	02
g	Planning et délai de livraison des prestations	02

<u>NB</u> :

- Le critère C (Qualité et conformité des fournitures proposées aux spécifications techniques), ne sera validé que si **100%** des sous-critères sont validés.
- Le candidat doit satisfaire **80%** des sous-critères issus des critères essentiels pour être qualifié à l'évaluation de son offre financière.
- Le mode de notation est **binaire.**

15. Attribution

Le Directeur Général de l'ANTIC, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée ***la moins-disante*** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'ANTIC, (Direction des Affaires Générales) sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé face Haut-commissariat du Canada, BP : 6170, Tél : 6 94 40 58 68 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses http://www.marchespublics.cm et http://w

1. ASSISTANCE TECHNIQUE

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme COLEPS, bien vouloir appeler aux numéros **(+237) 222 238 155/222 235 669 ou écrire à l'adresse email : dsi@minmap.cm.**

2. LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES MAUVAISES PRATIQUES

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la **CONAC au (+ 237) 222 20 37 32/ 222 20 37 30/ 658 26 26 82 et au numéro vert 15 17.**

YAOUNDE le 20 Avril 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PROF. EBOT EBOT ENAW

COMMUNE DE FIGUIL

COMMUNIQUE N° 08/C/RN/D42/COMMUNE-FIGUIL/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2023 DU 27/03/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°08/AONO/D42/C-F/SG/ST/C1PM/SIGAMP/2023 DU 08/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN POSTE AGRICOLE A KONG-KONG DANS LA COMMUNE DE FIGUIL.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE FIGUIL COMMUNIQUE

Par décision **N°08/DA/RN/D42/COMMUNE-FIGUIL/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2023 DU 27/03/2023**

Article 1er: L'Entreprise ci-apros a été retenue comme adjudicataire du Marché relatif à l'Avis d'Appel d'offres suscité:

N°AONO	Adjudicataire	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
08	ETS USMAN	22 994 793	03 mois

Ladite Entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communique et au plus tard dans les **sept (07)** jours qui suivent sous peine d'annulation à la Commune de Figuil pour l'établissement des Lettres Commandes y afférentes.

Le présent communiqué tient également lieu de main levée do la caution de soumission.

FIGUIL le 27 Mars 2023

Le MAIRE

MANA MESSINGUE

COMMUNAUTÉ URBAINE D'EDÉA

COMMUNIQUE N°008/C/CUED/SG/DAFE/SMPA DECLARANT INFRUCTUEUX L' AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006/AONO/CUED/CIPM/2023 DU 04/01/2023 POUR LA MAITRISE D'CEUVRE DES TRAVAUX DE L'ESPLANADE DES BATIMENTS DEVANT ABRITER LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE URBAINE D'EDEA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA VILLE, Chevalier de l'Ordre du MériteCamerounais,

L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/CUED/CIPM/2023 DU 04/01/2023 POUR LA MAITRISE D'CEUVRE DES TRAVAUX DE L'ESPLANADE DES BATIMENTS DEVANT ABRITER LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE URBAINE D'EDEA , EST DECLARE **INFRUCTUEUX** POUR OFFRES NON CONFORME DU SOUMISSIONNAIRE.

LES SOUMISSIONNAIRES DE CET AVIS D'APPEL D'OFFRES SONT PRIES DE PASSER RETIRER LEURS OFFRES AUPRES DU SERVICES DES MARCHES PUBLICS ET DES APPROVISIONNEMENTS DE LA CUED DANS UN DELAI DE **QUINZE (15) JOURS.**

PASSE CE DELAI CES OFFRES SERONT DETRUITES CONFORMEMENT A LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR.

LE PRESENT COMMUNIQUE SERA PUBLIE PARTOUT OU BESOIN SERA.

EDEA le 4 Avril 2023

Le MAIRE

NLEND Ernest

PORT AUTONOME DE KRIBI

COMMUNIQUE N°038/C/PAK/DG/DMA/2023 DU 18 AVRIL 2023PORTANT PUBLICATIONDES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°005/A010/PAK/CIP10/2023 DU 09 MARS 2023 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DE HUIT (08) BOUEES LATERALES EN ELASTOMERES EQUIPEES DE LANTERNES MARINES POUR LE BALISAGE DU CHENAL D'ACCES DU PORT AUTONOME DE KRIBI.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DU PORT AUTONOME DE KRIBI, Maitre d'Ouvrage, communique :

Les résultats de ('Appel d'Offres International Ouvert N°005/A0NO/PAK/CIPM/2023 DU 09 MARS 2023 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DE HUIT (08) BOUEES LATERALES EN ELASTOMERES EQUIPEES DE LANTERNES MARINES POUR LE BALISAGE DU CHENAL D'ACCES DU PORT AUTONOME DE KRIBI se présentent comme suit :

N°	Libelle des prestations	Attributaire	Montant FCFA HTVA	Montant FCFA TTC	!Mai
	FOURNITURE ET INSTALLATION DE HUIT (08) BOUEES LATERALES EN ELASTOMERES EQUIPEES DE LANTERNES MARINES POUR LE BALISAGE DU CHENAL D'ACCES DU PORT AUTONOME DE KRIB	PETRODIVE DMCC	204 630 384	244 021 733	Cinq mois (05) mois

Le Directeur General de cette entreprise est invite à se présenter des diffusion du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, a la Division des Marches du Port Autonome de Kribi, sis au rez de chaussée de l'immeuble R+2 pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont pries de passer retirer leurs offres sous quinzaine des publication du présent communiqué. Passé ce délai, elles seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée des cautions de soumission

KRIBI le 18 Avril 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MELOM Patrice

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N°D13-82/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU -19 AVRIL 2023PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/D13-41/ AONO/MINSANTE/CIPM/2023, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'HÔPITAL DE DISTRICT DE GASCHIGA. FINANCEMENT : BIP 2023

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre de la Santé Publique Communique :
Par Décision N°1736/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 19 AVRIL 2023
L'entreprise ci-dessous désignée est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé aux montant et délai ci-après :

Objet	Soumissionnaire	Montant TTC en F C FA	Délai d'exécution	observations
Travaux de réhabilitation de l'Hôpital de District de GASCHIGA	ETS SIM'S Tel : 699 809 932	79 048 067	06 mois	Proposé attributaire
	ETS GAMOAH Tel : 699 840 074	79 947 667	06 mois	2è
	ETS ABBAYSA Tel : 699 702 891	79 483 800	06 mois	Eliminé pour note technique inférieure à 75% soit 59,37%

Le mandataire de ladite entreprise est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement de marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 19 Avril 2023

Le MINISTRE

MANAOUDA Malachie

COMMUNE DE MESSONDO

PORTANT REPORT DE L'OUVERTURE DES OFFRES

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de Messondo communique **:**

Faisant suite à la lettre du Chef de Centre Régional ARMP n°00189/L/ARMP/CRRMPC/CCR/CCRA/CSE/CSP/ETO.amf/2023 du 11 avril 2023, relevant certaines irrégularités à l'étape de l'examen du projet de Dossiers d'Appels d'Offres et de la Demande de cotation, la date d'ouverture des offres relatives au DAO N°004 est reportée comme suit :

N°	DATE INITIALE D'OUVERTURE DES OFFRES	NOUVELLE DATE D'OUVERTURE DES OFFRES
DAO N°004	**21 AVRIL 2023**	**24 AVRIL 2023**

MESSONDO le 18 Avril 2023

Le MAIRE

TONYE TONYE OMAM

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N° 539/C/MINTP/SG/DCT/CAO/NJKOUO/RA/2023 DU 18/04/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°007/DC/MINTP/CIPM-SPIAG/2023 DU 23 JANVIER 2023 POUR L'ENTRETIEN DES LOCAUX DES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS. FINANCEMENT :BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINTP, EXERCICE 2023.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre des Travaux Publics communique :
Conformément aux dispositions de la Demande de Cotation N°007/DC/MINTP/CIPM-SPIAG/2023 du 23 Janvier 2023 pour l'entretien des locaux des services centraux du Ministère des Travaux Publics, le résultat de ladite Demande de Cotation se présente comme suit :

N° lot	Type de prestation	Région	Noms et Adresses des soumissionnaires	Montants TTC Corrigés (en FCFA)	Montants TTC Corrigés en lettre (en FCFA)	Délais (Mois)
Lot 1	Entretien des locaux du MINTP situés à l'Immeuble ministériel n° 1 (Émergence).	Centre	BUILPABUSCO BTP	12 914 775	Douze millions neuf cent quatorze mille sept cent soixante quinze	12
Lot 2	Entretien des locaux du MINTP situés à Bastos et celui de Messa.		ETS LES COLOMBES	27 700 000	Vingt-sept million sept cent mille	12
Lot 3	Entretien des locaux du MINTP situés dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre (bâtiment DGTI/DGET, bâtiment DRC/DC, ancien bâtiment BAD/ bâtiment CDA nouveau bâtiment R+3 et bâtiment abritant certains cadres des différents structures : IG – DCT – DTPB - DCP –la salle de réunion des Commissions Interne de Passation des Marchés auprès du MINTP.		ETS NKONZOU BTP	39 600 000	Trente-neuf millions six cent mille	12

Les entreprises attributaires sont invitées à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de leurs projets de Marché.
Le présent Communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 18 Avril 2023

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

PORT AUTONOME DE KRIBI

DECISION N° 0981 /D/PAK/DG/2023 DU18 AVRIL 2023PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/A0NO/PAK/CIPM/2023 DU 09 MARS 2023 POUR LA FOURNITURE ET POSE D'EQUIPEMENTS COMPLEMENTAIRES DES POSTES DE TRANSFORMATION ET EXTENSION DU RESEAU DE DISTRIBUTION ELECTRIQUE DANS LA ZONE LOGISTIQUE DU PORT A MBORO EN DEUX (02) LOTS.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur General du Port Autonome de Kribi, Autorit6 Contractante

Vu l'Acte Uniforme OHADA relatif aux Sociétés Commerciales et aux Groupements d'Intérêt Economique

révisé le 30 janvier 2014 ;

Vu la Loi n° 98/021 du 24 décembre 1998 portant Organisation du Secteur Portuaire ;

Vu la Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant Statut General des Entreprises Publiques ;

Vu les textes légaux régissant les corps de métier ;

Vu le décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime Fiscal et douanier

des marches publics ;

Vu la résolution n°064/PAK/CA/2017du 28 décembre 2017 portant adoption Régime General Interne des Marches du PAK ;

Vu la Résolution n°134/PAK/CA/13/2019 du 15 février 2019 portant adoption du Régime General Interne des Marches du PAK modifiée par la Résolution n°144/PAK/CA/15/2019 du 15 avril 2019 ;

Vu la Résolution N°285/PAK/CA/33/2021 du 12 juillet 2021 portant adoption du Cahier des Clauses Administratives Générales applicable aux marches de fournitures ;

Vu la résolution n°0347/PAK/CA/2022 du 31 octobre 2022 modifiant les résolutions n°166/PAK/16/2019 du 04 octobre 2019 modifiant la résolution n°138/PAK/CA/13/2019 du 15 février 2019 modifiant la résolution n°327/PAK/CA/39/2022 du 14 juin 2022 portant nomination du président et des membres de la commission interne de passation des marches du port autonome de Kribi ;

Vu la résolution N°0367/PAK/CA/44/2022 du 20 décembre 2022 portant approbation du plan de passation des marches du Port Autonome de Kribi au titre de l'exercice 2023 ;

Vu l'Appel d'offres national ouvert N°006/A0NO/PAK/CIPM/2023 du 09 mars 2023 pour la fourniture et pose d'équipements complémentaires des postes de transformation et extension du réseau de distribution électrique dans la zone logistique du port a Mboro en deux (02) lots ;

Vu le Procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marches en sa session du 17 avril 2023.

Décide :

Article 1: Les prestations objet de l'Appel de l'Appel d'offres national ouvert N°006/AONO/PAK/CIPM/2023 du 09 mars 2023 pour la fourniture et pose d'équipements complémentaires des postes de transformation et extension du réseau de distribution électrique dans la zone logistique du port a Mboro en deux (02) lots.

Societe Anonyme a capital public - capital social : 10 000 000 000 FCFA RCCM : KBI/A/2016/86 NW M061612708841X
Siege social a Kribi B.P. : 203 Kribi Tel. : (237) 222 462100 Fax:(237) 222 46 21 04
E-mail : contact@pak.cm site web : www.pak.cm

N°	Libellé des prestations	Attributaires	Montants FCFA HTVA		Montant FCFA TTC		Délai
	FOURNITURE ET POSE						
	D'EQUIPEMENTS	**LOT 1 :** ETS					
	COMPLEMENTAIRES	ALMA/CAMELEC ;					
	DES POSTES DE		**LOT 1 :**		**LOT 1**	**:**	
	TRANSFORMATION ET	**LOT 2 :** BATOP&	94 825 319	;	113 079 194	;	Six (06)
	EXTENSION DU RESEAU	PARTNERS/BEC					mois pour
1	**DE DISRTRIBUTION**	SARL	**LOT 2 :**		**LOT 2 :**		chacun
	ELECTRIQUE DANS LA		53 142 000		63 371 835		des lots
	ZONE LOGISTIQUE DU						
	PORT A MBORO EN						
	DEUX (02) LOTS						

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

KRIBI le 18 Avril 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MELOM Patrice

PRÉFECTURE DU NYONG ET MFOUMOU

DECISION PREFECTORALE N°042/DP/J09/SAEF PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE PREFET DU DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N° 2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des chefs des circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination de Préfets ;

Vu l'Arrêté N°022/CAB/PM du 02 février 2011 fixant les modalités de recrutement des Consultants Individuels ;

Vu la Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022, Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023;

Vu l'autorisation de gré à gré N°01230-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/ EECA/BY DU 15 mars 2023,de Monsieur le Ministre Délégué à la Présidence de la République, chargé des marchés Publics,

Vu l'appel à consultation N°01/AC/P-AKGA/CDPM/2023 du 04 avril 2023, pour les travaux d'entretien des sections de route régionale ro110 et communale : Wouma – Abem – Mimbama – Meba et bretelle Mimbama – Teng (limite sud), dans l'Arrondissement d'Akonolinga, Département du Nyong et Mfoumou, Région du centre, suivant accord N°01230-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/ EECA/BY du 15 mars 2023.

DECIDE :

Article 1er : Les travaux d'entretien des sections de route régionale ro110 et communale : Wouma – Abem – Mimbama – Meba et bretelle Mimbama – Teng (limite sud), dans l'Arrondissement d'Akonolinga, Département du Nyong et Mfoumou, Région du centre**,** sont **attribués à l'entreprise ci-après :**

ENTREPRISE ADJUDICATAIRE				
N° LOT	AUTORISATION GRE A GRE N°	NOM ET ADRESSE	MONTANT FINAL DU MARCHE TTC	OBSERVATIONS
1	**N°01230-23/L/PRC/MINMAP /SG/DGMI/DMTR/ EECA/BY DU 15 mars 2023**	**ETS HITACHI FORWARD BP : ----- YAOUNDE** **Tél : 696 51 31 61**	**244 989 647 FCFA**	**RETENUE**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

AKONOLINGA le 11 Avril 2023

Le PRÉFET

ERNEST SAMUEL CHRISTIAN EBELLE

COMMUNE DE MESSONDO

PORTANT ANNULATION DE LA DEMANDE DE COTATION OUVERTE N°01/DC/C-MESSONDO/CIPM/2023 DU _16 MARS 2023_ POUR LES TRAVAUX DE CREATION DES BOIS COMMUNAUX DE MESSONDO, COMMUNE DE MESSONDO, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE.MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSONDO.FINANCEMENT : BIP MINEPDED, EXERCICE 2023.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de Messondo
(Autorité contractent)
Vu la constitution ;
Vu le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du gouvernement ;
Vu le décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du gouvernement ;
Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, Organisation et fonctionnement de l'agence de régulation des marches Publics ;
Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu La circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au Contrôle de l'exécution des marchés publics ;
Vu la circulaire n°001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'Application du Code des Marchés Publics ;
Vu la loi N°024/2019 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu la loi N°2022/020 du 27 décembre 2022 portant ***loi de finances*** de la république du ***Cameroun*** pour l'exercice ***2023 ;***
Considérant la Demande de Cotation Ouverte N°01/DC/C-MESSONDO/CIPM/2023 DU _16 MARS 2023_ POUR LES TRAVAUX DE CREATION DES BOIS COMMUNAUX DE MESSONDO, COMMUNE DE MESSONDO, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE.
Considérantles dispositions des articles 102 et 112 alinéas 2 du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
Faisant suite à la lettre du Chef de Centre Régional ARMP n°00189/L/ARMP/CRRMPC/CCR/CCRA/CSE/CSP/ETO.amf/2023 du 11 avril 2023 ;
DECIDE :
Article 1er : L'annulation **de** la Demande de Cotation Ouverte N°01/DC/C-MESSONDO/CIPM/2023 DU _16 MARS 2023_ pour prestations inéligibles à la procédure.
Article 2 : la présente décision est enregistrée et publiée partout où besoin se fera.

MESSONDO le 18 Avril 2023

Le MAIRE

TONYE TONYE OMAM

COMMUNE DE MESSONDO

ADDITIF N°04 RELATIF AU DAO N°_04/AONO/C-MESSONDO/CIPM/2023 DU 16 MARS 2023 RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE DE MESSONDO ET AU REVETEMENT DU SOL DU CENTRE SOCIAL DE MESSONDO, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, RÉGION DU CENTRE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	**Ouverture des Plis**
	Au lieu de ... L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le **21 AVRIL 2023** à **13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés à l'Hôtel de Ville de MESSONDO**.** Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.
	Lire plutot L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le **24 AVRIL 2023** à **13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés à l'Hôtel de Ville de MESSONDO**.** Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

2	**Autres**
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot VOIR LE FICHIER JOINT

MESSONDO le 18 Avril 2023

Le MAIRE

TONYE TONYE OMAM

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

ADDITIF 1 N°03661/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/HM DU 18/04/2023 PORTANT MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°037/23/AONO/SDCC/CIPM DU 14/03/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE CINQ (05) DISTRIBUTEURS STATION-SERVICE A LA SODECOTON LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SODECOTON PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES QUE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°037/23/AÔNO/SDCC/CIPM DU 14/03/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE CINQ (05) DISTRIBUTEURS STATION-SERVICE A LA SODECOTON, INITIALEMENT PRÉVUE LE 19 AVRIL 2023 EST REPORTÉE AU 03 MAI 2023. LE RESTE SANS CHANGEMENT.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en **six (06)** exemplaires dont **un(01)** original et **cinq (05)** copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 19/04/2023** à **12heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON àGaroua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention : **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°037/23/AONO/SDCC/CIPM DU 14/03/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE CINQ (05) DISTRIBUTEURS STATION-SERVICE A LA SODECOTON** **« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**
	Lire plutot Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en **six (06)** exemplaires dont **un(01)** original et **cinq (05)** copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 03/05/2023** à **12heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON àGaroua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention : **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°037/23/AONO/SDCC/CIPM DU 14/03/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE CINQ (05) DISTRIBUTEURS STATION-SERVICE A LA SODECOTON** **« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 19/04/2023**à **partir de 13 heures.** Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier**. Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

2	Ouverture des Plis
	Lire plutot L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 03/05/2023** à **partir de 13 heures.** Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier**. Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

GAROUA le 18 Avril 2023

Le DIRECTEUR DES AFFAIRES GÉNÉRALES

SADOU Fernand

CAMEROON AIRLINES CORPORATION

ADDITIF N°1 DOSSIER APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CAMAIR-CO/CIPM/2023 DU 30 MARS 2023 POUR LA SELECTION D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES ET D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT A LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO) AU TITRE DES EXERCICES 2023 A 2026 LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO) COMMUNIQUE AU TITRE DU PRÉSENT ADDITIF QUE LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES SUSMENTIONNÉ EST MODIFIÉ ET COMPLÉTÉ AINSI QU'IL SUIT :

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	**Remises des offres**

Au lieu de ...

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original, cinq (05) copies marquées comme telles, une offre financière témoin (dans une enveloppe séparée des autres ; le défaut de présentation de cette offre témoin entraine l'irrecevabilité de l'offre du candidat concerné), doivent être déposés à la Direction de l'Administration Centrale, Service des Marchés Publics de la Camair-Co ; 149 Avenue de General de Gaulle Douala, au plus tard le **21/04/2023** à **10 heures**, heure locale, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

- Enveloppe A : pièces administratives ;
- Enveloppe B : offre technique ;
- Enveloppe C : offre financière.

Ces trois (03) enveloppes internes seront contenues dans une **quatrième** qui devra porter impérativement la seule et unique mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°001/AONO/CAMAIR-CO/CIPM/2023 DU 30/03/2023
POUR LA SELECTION D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES ET D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT A LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO) AU TITRE DES EXERCICES 2023 A 2026
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres (DAO) sera déclarée irrecevable.

1	Remises des offres
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original, cinq (05) copies marquées comme telles, une offre financière témoin (dans une enveloppe séparée des autres ; le défaut de présentation de cette offre témoin entraine l'irrecevabilité de l'offre du candidat concerné), doivent être déposés à la Direction de l'Administration Centrale, Service des Marchés Publics de la Camair-Co ; 149 Avenue de General de Gaulle Douala, au plus tard le **24/04/2023** à **10 heures** , heure locale, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant : ● Enveloppe A : pièces administratives ; ● Enveloppe B : offre technique ; ● Enveloppe C : offre financière. Ces trois (03) enveloppes internes seront contenues dans une **quatrième** qui devra porter impérativement la seule et unique mention suivante : **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT** **N°001/AONO/CAMAIR-CO/CIPM/2023 DU 30/03/2023** **POUR LA SELECTION D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES ET D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT A LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO) AU TITRE DES EXERCICES 2023 A 2026** **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »** Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres (DAO) sera déclarée irrecevable.

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le _**21/04/2023 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés sise dans les locaux de Camair-Co de la zone fret de l'aéroport international de Douala. L'ouverture des offres financières se fera par la même Commission à une date ultérieure. **Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.**
	Lire plutot L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le _**24/04/2023 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés sise dans les locaux de Camair-Co de la zone fret de l'aéroport international de Douala. L'ouverture des offres financières se fera par la même Commission à une date ultérieure. **Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.**

DOUALA le 20 Avril 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ELLA NGUEMA Jean Christophe

COMMUNE DE GUERE

AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/2023/AONO/CGRE/CIPM DU 04/04/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE EQUIPES DE TABLES BANCS ET BUREAU DU MAITRE DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE BOUROU, WARKALAK, HLAGAM, ARKOUNA ET KONONAYE DANS LA COMMUNE DE GUERE, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY - REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)
IMPUTATION
N/D

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de construction de cinq (05) blocs de deux (02) salles de classe équipes de tables bancs et bureau du maitre dans les écoles publiques de **BOUROU**, **WARKALAK**, **HLAGAM**, **ARKOUNA** et **KONONAYE** dans la COMMUNE de GUERE, Le Maire de la Commune de Guéré, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte Développement Local.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – élévations ;
- La charpente – couverture-plafond ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **125 000 000** (Cent vingt-cinq millions) de francs CFA pour cinq (5) lots.

4. Allotissement

L'AONO est subdivisé en 5 lots

Construction de cinq (05) blocs de deux (02) salles de classe équipés de tables bancs et bureau du maitre dans les écoles publiques de **BOUROU**, **WARKALAK**, **HLAGAM**, **ARKOUNA** et **KONONAYE**

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leur dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par les RESSOUCES FEICOM / COMMUNE GUERE pour l'exercice 2023

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Guéré BP : 02 Guibi **Tél : 696937616/699859118** dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au secrétariat général ou auprès du service technique de la Commune dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **160 000 (Cent soixante mille) francs CFA** payable à la recette municipale de la Commune de Guéré.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la commune de Guéré, au plus tard le 05/05/**2023,** date limite de réception des offres **à 12heures 00** et devra porter la mention:

«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 006/2023/AONO/CGRE/CIPM DU 04/04/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) BL0CS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE EQUIPES DE TABLES BANCS ET BUREAU DU MAITRE DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE BOUROU, WARKALAK, HLAGAM, ARKOUNA ET KONONAYE DANS LA COMMUNE DE GUERE, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY - REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **90 jours** calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, une somme de **2 000 000 (deux millions) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, …), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous plis se fait en **un (01) seul temps.**

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 05/05/2023 à 13 heures 00 précises par la Commission interne de passation des marchés Publics de la Commune de Guéré, dans la salle des actes de ladite commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Pièces administratives

a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;

b) Pièce falsifiée.

Offre technique

a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;

b) Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés ;

c) Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à trente millions (30 000 000) de Francs CFA ;

d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiments ;

e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

f) Non satisfaction, au moins, à vingt-neuf (29) critères essentiels sur quarante-deux (42).

Offre financière

a) Offre financière incomplète ;

b) Pièces non conformes ;

c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

d) Absence d'un sous-détail de prix ;

e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'Appel d'Offres. Ces critères portent sur :

- Présentation sur 0**3 critères** ;
- Personnel d'encadrement de l'entreprise sur **12 critères** ;
- Matériel de chantier à mobiliser sur **06 critères** ;
- Méthodologie d'exécution sur **11 critères** ;
- Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **10 critères**.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Guéré, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres. **Un même soumissionnaire peut être attributaire des deux lots**

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès du secrétariat général de la Commune de Guéré **BP. 02 GUIBI, Tél : 699859118.**

GUERE le 4 Avril 2023

Le MAIRE

VILDINA Alphonse

PRÉFECTURE DU NYONG ET MFOUMOU

COMMUNIQUE N°03/C/J09/SAEF PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL À CONSULTATION N°02/AC/P-AKGA/CDPM/2023 DU 04 AVRIL 2023, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE : BIGNEGNALI – MEDZEME - AKOALOUI (15KM) ET CONSTRUCTION D'UN PONT DÉFINITIF DE 06 ML DE PORTÉE SUR LA RIVIÈRE LOUMBOU PK10+300 DANS LE DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE, SUIVANT ACCORD N°01230-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/ DMTR/ EECA/BY DU 15 MARS 2023.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Préfet du Département du Nyong et Mfoumou **(Autorité Contractante)** communique, conformément aux dispositions du Dossier de Consultation ci-dessus cité ;

Vu l'autorisation de gré à gré N°01230-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/ EECA/BY du 15 mars 2023, de Monsieur le Ministre Délégué à la Présidence de la République, chargé des marchés Publics;

Vu le Rapport d'analyse du Comité ad hoc institué à cet effet ;

Le résultat de ladite autorisation de Gré à Gré se présente comme suit :

N° LOT	NOM ET ADRESSE	MONTANT PROPOSE TTC EN FCFA	MONTANT CORRIGE TTC EN FCFA	OBSERVATIONS
UNIQUE	**ETS FABOZ** **B.P: 2835 YAOUNDE, Tél : 699 51 72 28**	**99 999 973 FCFA**	**99 999 973 FCFA**	**Délai de réalisation: six (**06) mois. **Lieu d'exécution :** Commune Endom

L'entreprise attributaire du marché est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Préfecture d'Akonolinga, Service des Affaires Economiques et Financières, pour souscription du Marché correspondant, dans un délai maximum de soixante-douze (72) heures, sous peine d'annulation de celui-ci.

AKONOLINGA le 11 Avril 2023

Le PRÉFET

ERNEST SAMUEL CHRISTIAN EBELLE

COMMUNAUTÉ URBAINE DE NGAOUNDÉRÉ

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 004/AONO/CUN/SG/CIPM-CUN/2023 DU 19 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX D' OUVERTURE DES ROUTES DANS LES QUARTIERS PRECAIRES ET LOTISSEMENTS ENVIRONS 5 KMFINANCEMENT :CUN ; EXERCICE 2023 ;IMPUTATION BUDGETAIRE: 220-150;

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de la mise en oeuvre du budget Programme de la CUN en vue de ramélioration des conditions de vie des populations, le Maire de la Ville de NGAOUNDERE lance pour le compte de la Communauté Urbaine de NGAOUNDERE, Département de la VINA, Région de l'ADAMAOUA, un Appel d'Offres National Ouvert, les travaux d'Ouverture Des Routes Dans Les Quartiers Précaires Et Lotissements Environs 5 Km

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :
Les travaux préliminaires et installation de chantier ;
- Les terrassements complémentaires ;
- Les revêtements durs;
- Les VRD et assainissement ;
- La plantation des arbres et haies vives.

La route à construire est présenté ainsi qu'il suit conformément aux tronçons et maquettes contenus dans la pièce 14 du présent DAO :
Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **six (06) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de **vingt- millions (20 000 000) FCFA TTC**

4. Allotissement

Les travaux sont répartis en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N°03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux, ob|et du présent Appel d'Offres sont financés par le budget de la CUN), exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, auprès du Secrétariat du Cabinet du Maire de la Ville de NGAOUNDERE et/ou au Service des Marchés et à la Direction Technique CUN.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Secrétariat du Cabinet du Maire de la Ville de NGAOUNDERE, contre versement d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA** payable à la recette municipale de la Communauté Urbaine de NGAOUNDERE.
Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (Téléphone, E-moil, B.P., Fax, etc.).

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé au Secrétariat du Maire de la Ville de Ngaoundéré au plus tard **le 19 Mai 2023 à 15 Heures,** heure locale et devra porter la mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 004/AONO/CUN/SG/CIPM-CUN/DT/SM/2023 DU 19 AVRIL 2023 POUR LES
TRAVAUX D' OUVERTURE DES ROUTES DANS LES QUARTIERS PRECAIRES ET
LOTISSEMENTS ENVIRONS 5 Km
Financement :CUN ; Exercice 2023 ;
IMPUTATION BUDGETAIRE: 220-150;
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

NB : Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.
Les offres devront être accompagnées d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif et du bordereau des prix unitaires.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de re|et, chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **quatre cent mille (400 000) Francs CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.
Toutefois, lors de l'ouverture des plis, tout soumissionnaire ayant produit une caution émise par une société d'assurance, se verra accorder un délai de 48h pour s'y conformer.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l' Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l' Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre Incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous trois enveloppes dont :
- L'enveloppe A contenant l'offre administrative (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (volume 3)

Toutes les pièces constitutives des offres (enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en question.
Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.
L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu **le 19 Mai 2023 à 16 heures,** heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès CUN.
Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

a. Critères éliminatoires
Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de l'un de ces critères entraîne le rejet de l'offre du Soumissionnaire.
Il s'agit notamment de :
- Absence ou non-conformité au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou falsification des pièces ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Offre technique incomplète (absence des rubriques méthodologie, organisation et planning) ;
- Offre financière incomplète (absence de bordereau des prix unitaires, d'un prix unitaire, du devis quantitatif et estimatif et du sous-détail des prix) ;
- Absence d'une attestation de visite des lieux signée par le Maître d'Ouvrage ou son représentantou d'une déclaration sur l'honneur signée par le soumissionnaire ;
- Absence d'une ligne de crédit d'un montant minimal de vingt millions (20 000 000) Francs CFA (attestation de solvabilité) ;
- Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%).

N.B : Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copie certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles du DAO.

a. Critères essentiels
Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1. Expérience du personnel de l'entreprise (39 critères) ;
2. Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (07 critères) ;
3. Références de l'entreprise (11 critères) ;
4. Situation financière de l'Entreprise (04 critères) ;
5. Proposition technique et planning d'exécution des travaux (05 critères) ;
6. Acceptation des conditions du marché (02 critères) ;
7. Présentation générale de l'Offre (04 critères).

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% (51/72), seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.
NB : La grille d'évaluation constitue la Pièce N°13 du présent DAO.

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

Administration au nom de laquelle sera conclu le Marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la CUN, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et l'Autorité Contractante, pour le compte de la Communauté Urbaine de NGAOUNDERE.

15. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Cabinet du Maire de la Ville de NGAOUNDERE et/ou auprès de la Direction Technique et Service des Marchés de la CUN).

CUN : BP. :62 Ngaoundéré ;

NGAOUNDERE le 19 Avril 2023

Le MAIRE

SALIHOU

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

AVIS D'APPEL D'OFFRESN°002/AONO/MINADER/PADFA II/CSPM/2023 POUR LE RECRUTEMENT DES PRESTATAIRES DE SERVICES DEVANT ASSURER L'ENTRETIEN, LA RÉPARATION ET LA MAINTENANCE BIENNALE DES VÉHICULES DES PROJETS PADFA II ET ACREGIR.

FINANCEMENT
FONDS INTERNATIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE (FIDA)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Contexte
Le gouvernement du Cameroun bénéficie du soutien technique et financier du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) dans le cadre du Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles - phase II - (PADFA II), dont le but est d'accroître durablement les revenus et la résilience des exploitations agricoles familiales productrices de riz et d'oignon dans les zones du projet (extrême-nord, Nord, Ouest et Nord-ouest) ; et de contribuer à la réduction de la pauvreté, et à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations cibles.
Le Cameroun bénéficie également d'un Don du Fonds d'adaptation, au travers du FIDA, dans le cadre du projet « Accroître la résilience des communautés locales au changement climatique grâce à l'entrepreneuriat des jeunes et à la gestion intégrée des ressources naturelles au Cameroun » projet ACREGIR ; dont le but est d'améliorer les moyens d'existence et la capacité d'adaptation aux changements climatiques des ménages de producteurs vivants dans les zones rurales en périphérie des parcs nationaux de Waza (Extrême-nord), de la Bénoué (Nord) et Kimbi-Fungom (Nord-ouest).
Le gouvernement camerounais se propose d'utiliser une partie des Fonds des projets « PADFA II » et « ACREGIR », pour le paiement des prestations dans la mise en œuvre desdits projets, au cours des années 2023 et 2024.
Objet
La Coordonnatrice Nationale du PADFA II invite à présent les entités remplissant les conditions requises (soumissionnaires) à communiquer leurs offres sous pli scellé et cacheté pour le recrutement des prestataires de services devant assurer la sécurisation, l'entretien, la réparation et la maintenance biennale des véhicules du PADFA II et du projet ACREGIR.

2. Consistance des prestations

Objectif Général : Le présent mandat a pour objet l'entretien, la réparation et la maintenance des véhicules des projets PADFA II et ACREGIR, pendant une période de douze (12) mois, renouvelable après évaluation positive annuelle.
Objectifs spécifiques : Le contrat de maintenance est composé des prestations suivantes : (i) la prestation de maintenance ; (ii) la prestation garantie panne mécanique ; (iii) la prestation assistante routière mécanique.
Le garage choisi devra : (i) Assurer une bonne maintenance des voitures en fournissant le cas échéant des pièces d'origines ; (ii) Effectuer les rechanges de pièces quand cela s'avère nécessaire par des pièces neuves et en bon état de fonctionnement ; (iii) Garantir la bonne qualité de toutes les pièces livrées (cas des pièces contrefaites) ; (iv) Effectuer tout remplacement de pièces sans frais.

3. Allotissement

N° Lot	Lieu	Nombre de véhicule	Type de véhicule

1	Unité de Coordination et de Gestion du PROJET (YAOUNDE)	8	TOYOTA LAND CRUISER PRADO (1) TOYOTA FORTUNER (02) TOYOTA HILUX (05)
2	Antenne PADFA II de MAROUA	3	TOYOTA HILUX (03)
3	Antenne PADFA II de BAFOUSSAM	2	TOYOTA HILUX (02)

Clause d'incorporation : Les nouveaux véhicules en cours d'acquisition, seront automatiquement intégrés dans la flotte des véhicules du PADFA II et systématiquement intégrés dans le contrat par voie d'avenant.

4. Participation et origine

L'Appel d'Offres est ouvert à quiconque souhaite y répondre, pourvu qu'il remplisse les conditions requises. Sous réserve des restrictions énoncées dans le Dossier d'Appel d'Offres.

Réglementation applicable
Il a été décidé, pour le présent marché, de passer une Demande de Prix, les offres qui seront évaluées selon la procédure décrite dans le dossier, conformément au Guide pratique de passation des marchés du FIDA consultable à l'adresse www.ifad.org/fr/project-procurement et le Code des Marchés Publics du 20 juin 2018.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures et jours ouvrables à la coordination nationale du PADFA II, sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'ambassade de Chine. Téléphone : (+237) 222 20 74 44. Email padfacameroun@padfa.net

6. Acquisition du Dossier

Les soumissionnaires désireux de présenter une offre devront se procurer le Dossier d'Appel d'Offres dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable, de 25.000 (Vingt Cinq Mille) Francs CFA. La méthode de paiement sera en espèce, dans le Compte d'Affectation Spécial CAS-ARMP n°33598800001-89 ouvert auprès des Agences BICEC.

Le lieu d'obtention du DAO est la coordination nationale du PADFA II, sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'ambassade de Chine. Téléphone : (+237) 222 20 74 44. Email padfacameroun@padfa.net.

7. Remises des offres

Les offres doivent parvenir à l'adresse et selon les modalités indiquées dans les Données Particulières d'Appel d'Offres – clause 23.2 des instructions à l'intention des soumissionnaires, au plus tard le 15 MAI 2023.

8. Delai de Livraison

La durée d'exécution des prestations est de douze (12) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer. La mission pourrait être renouvelable une fois après évaluation satisfaisante du contrat.

9. Cautionnement Provisoire

Une caution de soumission devra être introduite dans les pièces du soumissionnaire sous peine de rejet. Elle devra être produite et délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agrée par le Ministère en charge des Finances valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des Offres. Cette caution est repartie comme suit :

Lot 1	Lot 2	Lot 3
400 000 (Quatre Cent Mille) F CFA	150 000 (Cent Cinquante Mille) F CFA	100 000 (Cent Mille) F CFA

Offres électroniques : Les soumissions des Offres par voies électroniques ne sont pas acceptées.

10. Recevabilité des Offres

Les pièces du Dossier Administratif devront obligatoirement datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des Offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Accord-Cadre. Les Offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles et une version électronique version PDF ou scannées desdites Offres sur une (01) clé USB, seront adressées sous plis et scellés, au PADFA II, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et devront être déposées contre décharge à la cellule de Passation des Marchés ou au secrétariat du PADFA II au plus tard le 15 MAI 2023 à 13 Heures précises (heure locale) et devront porter la mention :
Avis d'appel d'offres N°002/AONO/MINADER/PADFA II/CSPM/2023 POUR LE RECRUTEMENT DES PRESTATAIRES DE SERVICES DEVANT ASSURER LA SÉCURISATION, L'ENTRETIEN, LA RÉPARATION ET LA MAINTENANCE BIENNALE DES VÉHICULES DES PROJETS PADFA II ET ACREGIR. (À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps. L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives, les offres techniques, et financières sera effectuée le 15 MAI 2023 à 14 heures par la CSPM du PADFA II, sise au quartier Bastos, derrière l'Ambassade de Chine.
Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires
Non-production dans un délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (sauf la caution de soumission) ; 2. Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ; 3. Non satisfaction d'au moins 09/11 « Oui » des critères essentiels ; 4. Absence de la caution de soumission ; 5. Non-conformité des spécifications techniques au descriptif de la fourniture ; 6. Absence du formulaire d'auto certification du FIDA pour service concerné qui soit daté, paraphé et signé
Ø Critères essentiels

Présentation de l'offre 02 points) ; 2. Références et capacités financières de l'Entreprise (02 points) ; 3. Logistique (03 points) ; 4. Méthodologie de travail (04 points).

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté un dossier administratif conforme au dossier d'Accord-Cadre, aura fourni une offre technique dont l'évaluation est supérieure ou égale à 09/11 « Oui » et une offre financière évaluée la moins-disante.
NB : Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de Quatre-Vingt-Dix (90) jours à compter de la date fixée pour la réception des offres.

YAOUNDE le 19 Avril 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MARIGOH MISSE HELENE

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCEN° 004397 AONO/AC/MINJUSTICE/CIPM/2023 DU 14 AVRIL 2023RELATIF A L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ABRITANT DEUX SALLES D'AUDIENCES DU PALAIS DE JUSTICE D'AMBAM ET D'UNE PASSERELLE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Ministre d'Etat, Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence pour le compte du Ministère de la Justice, un Appel d'Offres National Ouvert pour la sélection d'une entreprise en vue de l'exécution des travaux de construction d'un bâtiment abritant deux salles d'audiences du Palais de Justice d'Ambam et la passerelle.

Les travaux portent sur la réalisation d'un (1) bâtiment composé de deux (2) salles d'audiences et d'une (1) passerelle.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- travaux préliminaires ;
- travaux de fouilles, remblais et béton, béton armé, maçonnerie et étanchéité ;
- charpente – couverture ;
- passerelle ;
- faux plafond ;
- revêtements sols et murs ;
- plomberie sanitaire-protection incendie ;
- climatisation ;
- courants forts-courants faibles ;
- menuiserie bois-métallique-aluminium ;
- peinture-signalétique.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de quatre cent cinquante millions (450 000 000) Francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Dossier d'Appel d'Offres seront réalisés en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres National Ouvert est ouverte à toute Entreprise ou tout groupement d'Entreprise de Bâtiments et Travaux Publics (BTP) établis en République du Cameroun ayant des compétences et une expérience avérée dans le domaine de construction des Bâtiments et Travaux Publics.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Dossier d'Appel d'Offres sont financés sur le Budget d'Investissement Public (BIP) MINJUSTICE –Exercices : 2023 et 2024.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté au Ministère de la Justice, Direction des Affaires Générales (DAG), Service des Marchés Publics dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Ministère de la Justice, Direction des Affaires Générales (DAG), Service des Marchés Publics, Porte 410, BP : 1000 Yaoundé Cameroun ; Tel : 222 239 063 ; adresse email : dag.minjustice@gmail.com ,dès publication du présent avis, sur présentation de l'original d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de deux Cent mille (200 000) Francs CFA.

11. Présentation des offres
Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après, contenus dans trois (3) enveloppes fermées et scellées dont :

- l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) ;

- l'enveloppe B contenant l'offre technique (volume 2) ;

- l'enveloppe C contenant l'offre financière (volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur autre que blanche.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en huit (8) exemplaires physiques dont l' original et sept(7) copies et une copie numérique marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermé, au Ministère de la Justice, Direction des Affaires Générales (DAG) Service des Marchés Publics, Porte 410 BP :1000 Yaoundé-Cameroun tel : 222 239 063 ; adresse email : dag.minjustice@gmail.com, au plus tard le 16 mai 2023. à 12h 00.. Elle devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 004397/AONO/AC/MINJUSTICE/CIPM/2023 DU 14 avril 2023

RELATIF A L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT ABRITANT DEUX SALLES D'AUDIENCES DU PALAIS DE JUSTICE D'AMBAM ET LA PASSERELLE.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.

Les offres peuvent parallèlement au dépôt physique être soumises via l'application COLEPS. A cet effet, les entreprises devront prendre l'attache du Ministère des Marchés Publics (MINMAP) pour obtenir des certificats électroniques leur permettant d'y accéder.

10. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de quatorze (14) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances dont la liste figure au niveau de la pièce 13 du DAO. Le montant de ladite caution s'élève à neuf millions (9 000 000) FCFA. Cette caution provisoire sera valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

- Sous peine de rejet, les pièces requises du dossier administratif doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres ;

- Elles doivent dater de moins de trois (3) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres ;

- Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu dans la salle de conférences du Ministère de la Justice le…16 mai 2023...à....13h 00.. Heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

14. Critères d'évaluation

15.1. Critères éliminatoires

15.1.1 : Pièces administratives :

1) Fausse déclaration, documents falsifiés ;

2) absence d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai de 48 heures ;

3) Absence de caution de soumission.

15.1.2 : Offre technique :

4) Absence de l'attestation de visite de site signé de l'Autorité Judiciaire compétente (les Chefs de juridictions ou leur représentant);

5) Non-satisfaction aux conditions à remplir en ce qui concerne le Directeur de projet contenues dans le tableau suivant :

N°	DESIGNATION	EXISTENCE		Observations
		OUI	NON	
A1	Directeur de projet			
1.	Copie certifiée conforme du diplôme d'Ingénieur du Génie Civil (BAC + 5) ou plus inscrit à l'ONIGC			
2.	C.V daté et signé			

3.	Expérience générale dans le Génie Civil ? 10 ans			
4.	Expérience générale dans les travaux de construction des bâtiments ? 05 ans			
5.	Expérience comme Directeur des Travaux de Génie Civil ? 05 ans			
6.	Avoir réalisé au moins un (1) projet R+4			
7.	Avoir réalisé au moins un (1) projet de terrassement			
8.	Attestation de disponibilité datée et signée			

6) Non satisfaction des cinq (5) critères essentiels ;

7) Absence d'un contrat de sous-traitance géotechnique dûment rempli et signé avec un laboratoire géotechnique agréée pour le groupe 1 d'essai des sols et fondations dans le cas où le soumissionnaire n'en dispose pas ;

8) Indications des informations financières dans l'offre technique.

15.1.3 : Offre financière :

9) Pièces non conformes ;

10) Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ;

11) Absence de l'attestation de capacité de préfinancement d'au moins cent cinquante millions (150 000 000) FCFA.

15.2. Critères essentiels

- L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères essentiels énoncés ci-dessous :

N°	CRITERES	SOUS -CRITERES		
		Nombre minimum de oui par critère		Nombre maximum de oui par critère
1.	Présentation de l'Offre	3		4
2.	Expérience spécifique du soumissionnaire	3		4
3.	Expérience et qualification du personnel	25		31
4.	Matériels et logistique	14		19
5.	Organisation méthodologique et planning	10		14
	TOTAL	55		72

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante, en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant cent vingt (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires concernant le présent Dossier d'Appel d'Offres, peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales (DAG), Service des Marchés Publics, portes 410 et 411.

Corruption et mauvaises pratiques

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

YAOUNDE le 14 Avril 2023

Le POUR LE MINISTRE ET PAR ORDRE

NSENG - ELANG Marie Claire Dieudonnée

CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°005/AONR/CR-LT/CIPM/2023 DU 19 AVRIL 2023 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX D'EXTENSION DE L'IMMEUBLE SIEGE DU CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Président du Conseil Régional du Littoral,lance un Appel d'Offres National Ouvert (AONR) pour la maîtrise d'œuvre de l'exécution des travaux d'extension de l'immeuble siège du Conseil Régional du Littoral.

2. Consistance des prestations

Dans le cadre du contrôle des travaux d'extension de l'immeuble siège du Conseil Régional du Littoral, le Président du Conseil Régional sollicite les services d'un Cabinet ou d'un Bureaux d'Etudes pour la conduite des missions de contrôle des activités suivantes :
- L'assistance du Maître d'Ouvrage dans la Direction des Etudes Techniques **(DET)** ;
- L'examen de la Conformité de l'exécution du projet des études d'exécution(**EXE)**;
- L'Assistance lors des Opérations de Réception (**AOR**).

Les missions précises à effectuer dans le cadre de ce marché sont décrites dans les termes de références contenus dans le Dossier d'Appel d'Offres.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel de l'ensemble des prestations est de **Vingt-sept millions (27 000 000) de francs CFA TTC.**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Bureaux d'Etudes Techniques (BET), préqualifiés

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres National Ouvert (AONR) sont financées par le Budget **FEICOM**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent Avis au Service des Marchés du Conseil Régional du Littoral ; Tél. :……..

7. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier peut être obtenu à la Conseil Régional du Littoral, au service des marchés de la Conseil Régional du Littoral sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) FCFA** , payable à la recette municipale de la Conseil Régional du Littoral au titre des frais d'achat de dossier.
Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant le BET retenu.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels, et une version électronique desdites offres gravées sur deux CD, seront placées sous pli cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet,, et déposées au Conseil Régional du Littoral, sise au bâtiment principal de l'immeuble abritant ses services, le 11 MAI 2023 à 11 heures ; heure locale et devront porter la mention suivante :

N°005/AONR/CR-LT/CIPM/2023 DU 19 AVRIL 2023

POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX D'EXTENSION DE L'IMMEUBLE SIEGE DU CONSEIL RÉGIONAL DU LITTORAL

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces prestations est fixé à **vingt-quatre (24) mois** correspondant à la période de réalisation des travaux y compris une période d'un mois après la réception provisoire desdits travaux.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une **caution de soumission** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de **Cinq cent quarante mille (540 000) FCFA** valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date originale de validité des offres.
Les autres pièces administratives requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet…), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **11 MAI 2023 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle des actes du siège du Conseil Régional du Littoral.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix (Même en cas de groupement), ayant une parfaite connaissance du dossier.
A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant eu la capacité juridique requise et ayant obtenu une note en capacité technique égale ou supérieure à 80 points sur 100.

12. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet après 48h ;
- Document falsifié ;
- Note technique inférieure à 80/100 points ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous détail d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de la version numérique dans l'offre financiere ;
- Absence d'une note méthodologique d'exécution des prestations.

Les principaux critères d'évaluation

- Présentation générale de l'offre **sur 03 pts ;**
- Qualification des experts et leur compétence dans le domaine **sur 50 pts ;**
- Références du consultant pour les missions similaires au moins un (1) marché d'un montant de **Quatre-vingts millions (80 000 000) FCFA sur 20 pts** ;
- Moyens techniques et matériels à mettre en place **sur 15 pts ;**
- Qualité, méthodologie d'exécution des travaux **sur 12 pts ;**

13. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'Offre a été reconnue conforme au présent Dossier d'Appel d'Offres et qui a soumis l'Offre évaluée la mieux disante, selon les termes de l'article 5 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés de la Conseil Régional du Littoral. Tél. :……., dès publication du présent avis.

DOUALA le 19 Avril 2023

Le PRÉSIDENT

BANLOG Polycarpe

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0010BIS/AONO/CRTV/CIPM/2023POUR LA SURVEILLANCE ET LA SECURISATION DES LOCAUX DE LA CAMEROON RADIO TELEVISION EN CINQ (05) LOTS, EXERCICES 2023, 2024 ET 2025 EN PROCEDURE D'URGENCEFINANCEMENT : BUDGET DE LA CRTV EXERCICES 2023, 2024 ET 2025.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général de la CRTV lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la surveillance et la sécurisation des locaux de la Cameroon Radio Television en cinq (05) lots, exercices 2023, 2024 et 2025.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres consistent en la garde de jour et de nuit des locaux et infrastructures de la CRTV dans les dix (10) régions du pays.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **F CFA TTC** 858 000 000 (soit TTC F CFA **286 000 000** l'année), soit par lot :
Lot 1 : FCFA TTC **110 000 000** (cent dix millions cinq cent mille) (pour 12 mois);
Lot 2 : FCFA TTC **50 000 000** (cinquante millions) (pour 12 mois) ;
Lot 3 : FCFA TTC **50 000 000** (cinquante millions) (pour 12 mois) ;
Lot 4 : FCFA TTC **39 000 000** (trente-neuf millions) (pour 12 mois);
Lot 5 : FCFA TTC **37 000 000** (trente-sept millions) (pour 12 mois).

4. Allotissement

Les prestations sont divisées en cinq lots ainsi qu'il suit :
Lot 1 : Surveillance et sécurisation des locaux de la CRTV à Yaoundé (Centre de Production TV, immeuble de la FM 94 et CMCA à Nlongkak, Poste national, Station Régionale CRTV du Centre à Nlongkak, Institut de Formation et de Conservation du Patrimoine Audiovisuel, résidences du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de la CRTV, Centre de Diffusion FM/TV de Mbankolo et Centre d'Emission AM de Soa);
Lot 2 : Surveillance et sécurisation des locaux des Stations Régionales CRTV- Littoral à Douala, du Centre de diffusion FM/TV Logbessou, Centre d'émission Radio de Newbell et Station Régionale de la CRTV BUEA et Mont Cameroun FM, Centre de Diffusion Kribi ET FM Kribi;
Lot 3 : Surveillance et sécurisation des Stations Régionales CRTV-Adamaoua à Ngaoundéré, CRTV-Nord à Garoua et CRTV-Extrême-Nord à Maroua;
Lot 4 : Surveillance et sécurisation des Stations Régionales CRTV-Ouest à Bafoussam, CRTV-Nord-Ouest à Bamenda et FM Poala;
Lot 5 : Surveillance et sécurisation des Stations Régionales CRTV-Est à Bertoua, CRTV-Sud à Ebolowa.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans le domaine de gardiennage et sécurité.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la CRTV, exercices 2023, 2024 et 2025.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables àla Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9ème étage, porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II à Yaoundé B.P. 1634 ; Tél.: 222 21 40 77/222 21 40 88. Poste 4911, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9ème étage, porte 911 du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, B.P. 1634 Tél. : 222 21 40 77/222 21 40 88. Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **150 000** francs CFA (Cent cinquante mille) représentant les frais d'achat du dossier au « compte spécial CAS-ARMP » n° 335 988 ouvert dans toutes les agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC).

La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés 9e étage porte 911, au plus tard le **22/05/2023** heure locale, et devra porter la mention :
Appel d'Offres National Ouvert N° 010BIS/AONO/CRTV/CIPM/2023
Pour la surveillance et la sécurisation des locaux de la CAMEROON RADIO TELEVISION en cinq (05) lots, Exercices 2023, 2024 et 2025. En procédure d'urgence
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

10. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de trente-six mois, soit trois (03) ans pour chaque lot, réparti comme suit :
- Pour la tranche ferme : douze mois à compter du démarrage des prestations ;
- Pour une première tranche conditionnelle : les douze mois suivants ;
- Pour une deuxième tranche conditionnelle : les douze mois suivants.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un institution financière ou un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres soit :
Lot 1 : FCFA TTC 2 200 000 (deux millions deux cent mille) ;
Lot 2 : FCFA TTC 1 000 000 (un million) ;
Lot 3 : FCFA TTC 1 000 000 (un million) ;
Lot 4 : FCFA TTC 780 000 (sept cent quatre-vingt mille) ;
Lot 5 : FCFA TTC 740 000 (sept cent quarante mille).

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **22/05/2023** à **13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CRTV, dans ses bureaux sis au rez-de-chaussée du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II.
Seuls les soumissionnaires assistent à cette séance d'ouverture ou s'y font représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite maitrise du dossier.

14. Critères d'évaluation

15.1 Critères éliminatoires

Absence ou non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif 48h après l'ouverture des plis ;
Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
Absence de la caution de soumission du ou des lot (s) soumissionné (s) conformément à la circulaire relative à l'application du Code des Marchés;
Non satisfaction d'au moins 75% de « OUI » des critères essentiels;
Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier au cours des cinq dernières années ;
Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
Absence d'agrément signé par le Président de la République du Cameroun dans le domaine du gardiennage en cours de validité.

15.2 Critères essentiels

Ces critères portent sur :

N°	● Critères
1	● Présentation générale de l'offre ;
2	● Référence professionnelle du soumissionnaire ;
3	● Qualifications du personnel employé ;
4	● Méthode et moyens d'intervention ;
5	● Attestation de visite de chaque site signée sur l'honneur accompagnée d'un rapport avec photos.

15. Attribution

Un candidat ne peut pas être attributaire de plus de trois (03) lots.

Méthode de sélection du prestataire

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 (quatre-vingt-dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés porte 911, 9ème étage du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, Tél. : 222 21 40 77 / 222 21 40 88, Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40.

YAOUNDE le 18 Avril 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDONGO CHARLES

AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2023 DU 20/04/2023 RELATIF A L'ACQUISITION DE L'APPLICATION DE GESTION ET DE PILOTAGE DE LA PERFORMANCE A L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC), EXERCICE 2023.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le but d'accroitre l'efficience et la productivité de l'Agence, le Directeur Général de l'ANTIC, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert relatif à ***l'acquisition de l'application de gestion et de pilotage de la performance à l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC), exercice 2023.***

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres consisteront en la fourniture, l'installation, la mise en service et la configuration d'une application d'automatisation du contrôle de gestion à l'ANTIC, en version de base et compatible avec l'environnement (GIDOCEP) existant. Elles comprennent la formation des utilisateurs et l'adaptation de l'application aux besoins spécifiques de l'ANTIC dans le respect des points suivants :

- l'exécutable de l'application en version personnalisée ;
- la version actualisée du Cahier de charge de développement de l'application ;
- le dossier technique du Projet de développement (code source) ;
- le guide d'installation et le guide d'utilisation.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est d'un montant de **FCFA 26 000 000 TTC (vingt-six millions).**

4. Allotissement

Non Applicable.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des prestations similaires.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget de l'ANTIC, exercice 2023 : Imputation budgétaire **235 200.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier physique peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'ANTIC, (Direction des Affaires Générales/Services des Marchés), sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé face Haut-commissariat du Canada, BP : 6170, Tél : 6 94 40 58 68.
La version électronique du dossier peut être consultée sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses http://ww

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction Générale de l'ANTIC (Direction des Affaires Générales), sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé face Haut-commissariat du Canada, BP : 6170, Tél : 6 94 40 58 68 dès publication du présent Avis, contre versement d'une somme non remboursable ***de cinquante mille (50 000) FCFA*** payable aux heures ouvrables dans le compte BICEC « Compte Spécial : CAS-ARMP ». Ce reçu devra identifier le prestataire désirant participer à l'Appel d'Offres.
Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le payement des frais d'achat du DAO.

9. Remises des offres

L 'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **30/05/2023 à 13 heures.**
Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessous dans les délais impartis ;
« DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02 / AONO/ ANTIC/DG/CIPM/ 2023 DU 20/04/2023 RELATIF A L'ACQUISITION DE L'APPLICATION DE GESTION ET DE PILOTAGE DE LA PERFORMANCE A L'ANTIC, EXERCICE 2023. »
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »
NB : Les offres parvenues après la date limite de dépôt seront jugées irrecevables.

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des prestations objet du présent Appel d'Offres est de ***soixante (60) jours calendaires***. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et suggestions diverses, et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer la prestation.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **520 000 (cinq cent vingt mille) FCFA,** établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO ; elle est valable pendant trente (30) jours à compter de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les offres incomplètes ou ne respectant pas le mode de séparation des pièces administratives, des Offres techniques et des offres financières ne seront pas recevables.
Les pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes uniquement par les services émetteurs ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Le présent Dossier d'Appel d'Offres sera publié au journal des marchés publics de l'ARMP et sur la plateforme COLEPS.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le ***30/05/2023 à 14 heures,*** heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés, placée auprès de l'Autorité Contractante dans la salle de conférences du Centre National de Cryptographie et de Certification Électronique (CNCCE) de l'ANTIC sise au lieu-dit Poste Centrale.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

1.Critères éliminatoires

1) Absence de la caution de soumission d'un montant de **520 000 (Cinq cent vingt mille) FCFA**, délivrée par un

établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère des Finances ;
2) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
3) Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
4) Absence de l'attestation d'une capacité financière délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de : **15 000 000 (quinze millions) FCFA ;**
5) Non-respect d'au moins **80 %** des sous-critères issus des critères essentiels ;
6) Non régularisation d'une pièce du dossier administratif, dans un délai de **48h accordé** par la CIPM après le dépouillement ;
7) Non-respect du format de fichier des offres ;
8) Absence de la copie de sauvegarde.

2.Critères essentiels

N°	Désignation	Sous-critères
a	Présentation générale de l'offre	03
b	Référence générale du soumissionnaire dans le domaine similaire	01
c	Qualité et Conformité des fournitures proposées aux spécifications techniques	03
d	Qualifications et expérience du personnel clé	05
e	Garantie et service après-vente	02
f	CCAP et ST paraphés, signés, datés et cachetés par l'entreprise avec la mention lu et approuvé	02
g	Planning et délai de livraison des prestations	02

NB :

- Le critère C (Qualité et conformité des fournitures proposées aux spécifications techniques), ne sera validé que si **100%** des sous-critères sont validés.
- Le candidat doit satisfaire **80%** des sous-critères issus des critères essentiels pour être qualifié à l'évaluation de son offre financière.
- Le mode de notation est **binaire.**

15. Attribution

Le Directeur Général de l'ANTIC, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée ***la moins-disante*** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'ANTIC, (Direction des Affaires Générales) sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé face Haut-commissariat du Canada, BP : 6170, Tél : 6 94 40 58 68 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses http://www.marchespublics.cm et http://w

2. ASSISTANCE TECHNIQUE

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme COLEPS, bien vouloir appeler aux numéros **(+237) 222 238 155/222 235 669 ou écrire à l'adresse email : dsi@minmap.cm.**

3. LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES MAUVAISES PRATIQUES

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la **CONAC au (+ 237) 222 20 37 32/ 222 20 37 30/ 658 26 26 82 et au numéro vert 15 17.**

YAOUNDE le 20 Avril 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PROF. EBOT EBOT ENAW

RURAL ELECTRIFICATION AND ACCESS TO ENERGY PROJECT MANAGEMENT UNIT IN UNDERSERVED REGIONS OF CAMEROON

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°020/ASMI/AER/PERACE/UGP/SPM/2023 DU 19 AVRIL 2023SERVICES DE CONSULTANT POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT EN VUE DE L'ACTUALISATION DES ETUDES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE LA PETITE CENTRALE HYDROELECTRIQUE (PCH) DE KOUDINI ET L'ELECTRIFICATION D'UNE GRAPPE D'ENVIRON 10 LOCALITES DANS LA COMMUNE DE BELEL, REGION DE L'ADAMAOUA, DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'ELECTRIFICATION RURALE ET D'ACCES A L'ENERGIE DANS LES REGIONS SOUS DESSERVIES DU CAMEROUN (PERACE)CRÉDIT : IDA 6356-CMPAYS : RÉPUBLIQUE DU CAMEROUNN° PROJET : P163881

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Contexte

La République du Cameroun (ci-après dénommé l' « Emprunteur ») a obtenu de l'Association Internationale de Développement [(IDA) (la « Banque »)] un crédit (ci-après dénommé « fonds ») pour le financement du Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Energie dans les Régions Sous Desservies du Cameroun [(PERACE) (ci-après dénommé le « Client/Bénéficiaire »)], et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements autorisés au titre des contrats pour lesquels cet Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI) est émis.

2. Objet

L'Emprunteur, représenté par le Coordonnateur du PERACE, sollicite maintenant des manifestations d'intérêt en vue de la sélection d'**un consultant en vue de l'actualisation des études en vue de la construction de la Petite Centrale Hydroélectrique (PCH) de Koudini et l'électrification d'une grappe d'environ 10 localités dans la Commune de Bélel, Région de l'Adamaoua, dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Energie dans les régions sous desservies du Cameroun (PERACE).**

Pour de plus amples renseignements sur les services en question, veuillez consulter la Section B « Termes de référence »).

3. Consistance des prestations

N/

4. Participation et origine

Le présent ASMI est adressé aux Consultants remplissant les critères de qualifications définis au point 6 « Profil du consultant et de ses experts » de la Section B « Termes de référence »

L'expérience et les qualifications du Consultant individuel sont déterminantes. Aussi, un Consultant Individuel, pour chaque poste, sera choisi par la méthode de **Sélection Fondée sur les Qualifications du Consultant (SQC)** telle que définie dans les paragraphes 7.11, 7.12 du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI), quatrième édition de novembre 2020.

5. Remises des offres

La date, l'adresse et l'heure de remise des manifestations d'intérêt sont les suivantes :
Date limite de dépôt des manifestations d'intérêt : **le jeudi 11 mai 2023 ;**
Adresse : **siège de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) situé à Yaoundé, au Quartier Mballa II Dragage, face Société Nationale des Hydrocarbures (SNH), à la sortie, 2ème entrée à droite à partir de la route principale en allant vers l'ARMP ;**
Heure limite de dépôt : **14 heures (heure locale) ;**
Les dossiers déposés au-delà de ce délai ne seront pas pris en compte.

6. Composition du dossier

1. Une manifestation d'Intérêt est demandée selon le format suivant :

1. Nombre d'exemplaires du dossier : un (01) original et quatre (04) copies.
2. Contenu du dossier :

i. Une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Maître d'Ouvrage Délégué du PERACE ;
ii. Le dossier administratif et fiscal usuel ;
iii. Les justificatifs d'expériences probants du consultant dans le domaine de la mission (copie de la première page, la page de signature des contrats/marchés et de l'attestation de service fait/procès-verbal de réception ou tout autre document équivalent) ;
iv. Les curriculums vitae (présentant les détails en termes d'années et mois l'expérience des experts) et la copie du diplôme exigé ;
v. Une clé USB contenant la version électronique du dossier de manifestation d'intérêt.

7. Renseignements Complémentaires

Les Consultants intéressés, pour tout besoin d'information supplémentaire en rapport avec le présent ASMI, peuvent écrire à l'adresse du ***Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Energie dans les Régions Sous Desservies du Cameroun (PERACE), situé à Yaoundé, quartier Dragage, à côté de la SNH, 2e sortie***, entre 10h00 et 15h00 (heures locales), ou par courriel à aer_perace@yahoo.fr ; fjfonkwa@yahoo.co.uk avec copie à ibessong@gmail.com et e.boulo@yahoo.fr Les adresses ci-dessus sont également celles indiquées pour le retrait des Termes de référence objet du présent ASMI.

8. Evaluation et publication des resultats

1. Le Coordonnateur du PERACE retient le Consultant qui présente le meilleur niveau de qualifications et d'expérience en rapport avec la mission, et l'invite à soumettre ses Propositions technique et financière aux fins de négociations telle que définie dans le paragraphe 7.11 du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI), quatrième édition de novembre 2020.

2. L'enveloppe contenant le dossier et la clé USB devra porter la mention :

« A l'Attention du Coordonnateur du PERACE : Manifestation d'Intérêt relative à la l'ASMI n°020/ASMI/AER/PERACE/UGP/SPM/2023 du* 19 AVRIL 2023 *pour la sélection d'un consultant en vue de l'actualisation des études en vue de la construction de la Petite Centrale Hydroélectrique (PCH) de Koudini et l'électrification d'une grappe d'environ 10 localités dans la Commune de Bélel, Région de l'Adamaoua, dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Energie dans les régions sous desservies du Cameroun (PERACE) »

3. Les dossiers fournis dans le cadre du présent ASMI restent la propriété du PERACE.

YAOUNDE le 19 Avril 2023

Le COORDONNATEUR

FUL JUDE FONKWA

COMMUNE DE FIGUIL

COMMUNIQUE N°07/C/RN/D42/COMMUNE-FIGUIL/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2023 DU 27/03/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°07/AONO/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2023 DU 08/02/2023 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE FIGUIL DANS LA COMMUNE DE FIGUIL, DEPARTEMENT DU MAYO-LOUTI, REGION DU NORD

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE FIGUIL COMMUNIQUE

Par décision N° **07/DA/RN/D42/COMMUNE-FIGUIL/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2023 DU 27/03/2023**

Article 1er L'Entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire du Marche relatif à l'Avis d'Appel d'offres suscité:

N°AONO	Adjudicataire	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
07	STE MOBA SARL BP : 310 Garoua	8 898 197	03 mois

Ladite Entreprise est invitée à se présenter dos publication du présent communique et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation à la Commune de Figuil pour l'établissement des Lettres Commandes y afférentes.

Le présent communiqué tient également lieu de main levée de la caution de soumission.

FIGUIL le 27 Mars 2023

Le MAIRE

MANA MESSINGUE

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N°548/CRP/MINTP/2023RELATIF À D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 23 /AONO/MINTP/CIPM-TERI/2023 DU 21/03/2023 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA NATIONALE N° 2, SECTION DE ROUTE REVETUE EBOLOWA – AMBAM – KYE OSSI (91,52 KM) DE LA REGION DU SUD. FINANCEMENT : BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2023, 2024 ET 2025.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre des Travaux Publics à l'honneur de porter à la connaissance des soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres sus-cité que, le Dossier d'Appel d'Offres a subi des aménagements.
Lesdits soumissionnaires sont invités à passer retirer l'additif No 1 y relatif, au Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2ième étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 206.
Par ailleurs, la date de dépôt et ouverture des offres initialement prévue le 27/04/2023 est reportée au 28/04/2023 aux mêmes lieu et heure.

YAOUNDE le 18 Avril 2023

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTÈRE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE

ADDITIF N°0070/AD/MINFOF/SETAT/SG/DAG/SDBM/SMA DU 20 AVRIL 2023N° 0037/AONO/MINFOF/CSPM/FC-PSFE /2023 DU 27 FEVRIER 2023 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ETUDES CHARGE DE L'EVALUATION DU PLAN DE FORMATION (2013-2015) ET L'ELABORATION DU NOUVEAU PLAN DE FORMATION POUR LES TROIS PROCHAINES ANNEES (2023-2025).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

AU LIEU DE :

8. Remise des offres
Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, en huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marquées comme tels, sera déposée contre récépissé au Ministère des Forêts et de la Faune, Direction des Affaires Générales (Sous-Direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés, porte 807 du 8ème étage) de l'Immeuble Ministériel n° 2, au plus tard le 21 avril 2023 à 13 heures.
LIRE PLUTOT :

8. Remise des offres
Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, en huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marquées comme tels, sera déposée contre récépissé au Ministère des Forêts et de la Faune, Direction des Affaires Générales (Sous-Direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés, porte 807 du 8ème étage) de l'Immeuble Ministériel n° 2, au plus tard le 27 avril 2023 à 13 heures et devra porter la mention suivante :

LE RESTE SANS CHANGEMENT.

YAOUNDE le 20 Avril 2023

Le MINISTRE

NDONGO JULES DORET

COMMUNAUTÉ URBAINE D'EDÉA

COMMUNIQUE N° 12/C/CUED/SG/DAFE/SMPA PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 07/AONO/CUED/CIPM/2023 DU 30/01/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE LA VOIE D'ACCES AUX BATIMENTS DEVANT ABRITER LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE URBAINE D'EDEA, SUR LA ROUTE EDEA-KRIBI, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA VILLE, Chevalier de l'Ordre du Mérite Camerounais,

COMMUNIQUE

Par decision N°53**C/CUED/SG/DAFE/SMPA**, portant attribution marché relatif au dossier d'appel d'offres national ouvert en procedure d'urgence n° 07/AONO/CUED/CIP"M/2023 du 30/01/2023 pour l'execution des travaux de la voie d'acces aux batiments devant abriter les services de la Communaute Urbaine d'Edea, sur la route Edea-Kribi, le soumissionnaire ci-dessous represents est declare adjudicataire :

FINANCEMENT	SOUMISSIONNAIRE	MONTANT FCFA TTC	DELAI
FINANCEIVIENT FEICOM EXERCICES 2022 ET SUIVANTS	ABS ENGINIERING SARL B.P Tel 671 643 383	L'offre financiere etant superieure de 3 699 par rapport à l'enveioppe - de 82 549 737 allouee au projet, le Maitre d'Ouvrage engagera des negociations avec l'Adjudicataire avant toute contractualisation.	Quatre (04) MOTS CALENDAIRES

Le Directeur General de la Societe ABS ENGINIERING SARL, est invite a se presenter des publication du present communique, A la Direction des Affaires Financieres et Economiques de la Communaute Urbaine d'Edea, Service des Marches Publics et des Approvisionnements pour l'etablissement du projet de Lettre Commande.

EDEA le 10 Avril 2023

Le MAIRE

NLEND Albert Emmanuel

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N°0000501/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 10 /10/2022 RELATIVE AU RECOURS DE LA SOCIÉTÉ CONFEX-CAM SARL EN DÉNONCIATION DES MAUVAISES PRATIQUES DANS RAPPEL D'OFFRES NO008/A0N0/MINEFOP/CIPM/2021 DU 22 JUILLET 2021 POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CENTRES DE FORMATION AUX MÉTIERS (CFM) DE BERTOUA ET NGAOUNDÉRÉ EN DEUX (02).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

VOIR PIECE JOINTE EN PDF

YAOUNDE le 10 Octobre 2022

Le MINISTRE DÉLÉGUÉ

TALBA MALLA IBRAHIM

PROJET FILETS SOCIAUX

AVIS A SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET N°001/ASMI/MINEPAT/CTS/ PFS-AIE/UGP/2023 DU 17 AVRIL 2023 POUR L'ETABLISSEMENT DU FICHIER DES FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES DE SERVICES DU PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET D'INCLUSION ÉCONOMIQUE POUR LE COMPTE DE L'ANNEE 2023

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu un Crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour le financement du Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Economique en abrégé « PFS-AIE ».

2. Objet

Le Projet souhaite constituer le fichier de fournisseurs et de prestataires de services pour le compte de l'année 2023. Pour ce faire, les Etablissements, Sociétés de fourniture d'Equipements, de Biens et de Services divers intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les domaines qu'ils auront choisi dans la liste ci-après :

N°	Domaines
1	Fournitures de bureau
2	Fourniture d'imprimerie
3	Consommables informatiques
4	Equipements informatiques
5	Produits d'entretien et divers
6	Pause-café, repas
7	Mobilier de bureau
8	Maintenance électrique, froid et climatisation
9	Maintenance du matériel informatique, électronique et de télécom (ordinateur, scanner, copieur numérique, imprimante, vidéo projecteur, téléphone, etc.)
10	Entretien véhicules (parc automobile varié)
11	Communication, régie publicitaire, imprimerie, sérigraphie, édition, plaques signalétiques
12	Agences de location de véhicules
13	Assurances (Personnel, autos, motos, matériel informatique, bureaux)

14	Aménagement de bâtiment
15	Transferts monétaires
16	Boîtes à pharmacie
17	Matériel pour crèches temporaires (matelas, natte, bâches, gobelet, ballon, jouet, etc.)
18	Matériel de quincaillerie (houe, pioche, machette, burin, marteau, râteau, trident, clou, ciment, tôle, etc.)
19	Transitaires
20	Agences de Gardiennage

3. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt doivent être transmises sous pli fermé à l'Unité de Gestion du Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Economique, sis à Yaoundé au quartier Tsinga, Rue 1898, derrière le Palais des Congrès, face Polyclinique du Palais, BP : 5838 Yaoundé-Cameroun au plus tard le mardi 02 mai 2023 à 16 heures précises, heure locale avec la mention :

« AVIS A SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET N°001/ASMI/MINEPAT/ CTS/PFS-AIE/UGP/2023 DU 17 AVRIL 2023 POUR L'ETABLISSEMENT DU FICHIER DES FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES DE SERVICES DU PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET D'INCLUSION ÉCONOMIQUE POUR LE COMPTE DE L'ANNEE 2023 »

DOMAINE(S) N°…….

4. Composition du dossier

Les fournisseurs intéressés doivent produire un dossier comprenant les pièces suivantes :

Une demande timbrée à 1500 FCFA, précisant le (les) domaine(s) d'activités choisi(s) ;

Les documents administratifs suivants (copies certifiées conformes, datées de moins de trois mois) :

Attestation d'immatriculation;

Attestation de non redevance;

Registre de commerce;

Attestation de non-faillite;

Attestation de domiciliation bancaire délivrée par une Banque agréée par le Ministère des Finances;

Plan de localisation.

Les copies de Contrats, Marchés, Lettres de Marché ou Bons de commande exécutés entre 2019 et 2022 dans le(s) domaine(s) choisi(s) matérialisées chacune par des justificatifs (1ère et page de signature du marché enregistré et les procès-verbaux de réception ou attestations de service fait correspondants).

YAOUNDE le 17 Avril 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NJOH MICHELIN

COMMUNE DE FIGUIL

COMMUNIQUE N° 01/C/RN/D42/COMMUNE-FIGUIL/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2022 DU 27/03/ 2023 PORTANT PUBLICATRON DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N-14/AONO/RN/D42/C-FIGUIL/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2022 DU 1ER/02/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU D'EAU POTABLE CAMWATER ET BRANCHEMENT DE L'HOTEL DE VILLE ET DE U CITE MUNICIPALE DE LA COMMUNE DE FIGUIL, DEPARTEMENT DU MAYO-LOUTI, REGION DU NORD.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE FIGUIL COMMUNIQUE

Par décision **N°01//DA/RN/D42/COMMUNE-FIGUIL/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2023 DU 27/03/2023**

Article 1er L'Entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire du Marché relatif à l'Avis d'Appel d offres suscite:

N°AONO	Adjudicataire	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
14	Groupement BAPS SARL/ETS NOUHOU SOUAIBOU SISSINVOU	19 654 010	03 mois

Ladite Entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation à la Commune de Figuil pour l'établissement des Lettres commandes y afférants.

Le présent communiqué tient également lieu de main levée de la caution de soumission.

FIGUIL le 27 Mars 2023

Le MAIRE

MANA MESSINGUE

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

ADDITIF 1 N° 127/AD/MINTP/SG/DCT/CAO/NJKOUO/2023 DU 18/04/2023RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 23/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2023 DU_21/03/2023 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA NATIONALE N° 2, SECTION DE ROUTE REVETUE EBOLOWA– AMBAM – KYE OSSI (91,52 KM) DE LA REGION DU SUD.FINANCEMENT : BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2023, 2024 ET 2025.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

L'Appel d'Offres ci-dessus référencé a subi les modifications ci-après :

VOIR TABLEAU EN PIECE JOINTE PDF

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 18 Avril 2023

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNAUTÉ URBAINE D'EDÉA

COMMUNIQUE N°012/C/CUED/SG/DAFE/SMPA PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/CUED/CIPM/2022 DU 1ER/12/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE L'ESPLANADE DES BATIMENTS DEVANT ABRITER LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE URBAINE D'EDEA.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA VILLE, Chevalier de l'Ordre du Merite Camerounais,

COMMUNIQUE

Par decision n°052/DM/CUED/SG/DAFE du 10/04/2023 , portant attribution du marche relatif au dossier d'appel d'offres national ouvert en procedure d'urgence n° 05/AONO/CUED/CIPM/2022 du 1er/12/2022 pour l'execution des travaux de l'esplanade des batiments devant abriter les services de la Communaute Urbaine d'Edea, le soumissionnaire ci-dessous represents est declare adjudicataire :

FINANCEMENT	SOUMISSIONNAIRE	MONTANT FCFA TTC	DELAI
FINANCEMENT FEICOM EXERCICES 2022 ET SUIVANTS	**AMH consulting Group SARL BP: 3615 Douala, Tél : 233 437 605/ 694 276 040**	L'offre financiere étant superieure de 308 018, 93 par rapport à l'enveloppe de 408 970 260 alloude au projet, le Maitre d'Ouvrage engagera des negociations avec l'Adjudicataire avant toute contractualisation	Cinq (05) MOIS calendaires

Le Directeur General de la Societe AMH Consulting Group SARL, est invite a se presenter des publication du present communiqué, a la Direction des Affaires Financieres et Economiques de la Communaute Urbaine d'Edea, Service des Marches Publics et des Approvisionnements pour l'etablissement du projet de Lettre Commande.

Le présent communiqué sera enregistre, publié et communiqué aartout ou besoin sera

EDEA le 10 Avril 2023

Le MAIRE

NLEND Albert Emmanuel

COMMUNE DE FIGUIL

COMMUNIQUE N°05/C/RN/D42/COMMUNE-FIGUIL/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2022 DU 27/03/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°04/AONO-PU/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2023 DU 07/02/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇON CARREFOUR BOUDVA-BOUDVA-BOBOYO (2,5 KM) DANS LA COMMUNE DE FIGUIL

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE FIGUIL COMMUNIQUE

Par décision **N°05/DA/RN/D42/COMMUNE-FIGUIL/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2023 DU 27/03/2023**

Article 1er L'Entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire du Marché relatif à l'Avis d'Appel d'offres suscité:

N°AONO	Adjudicataire	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
04	ETS HANAL	22 994 167	03 mois

Ladite Entreprise est invitée à se présenter dos publication du présont communiqué et au plus tard dans les **sept (07**) jours qui suivent, sous peine d'annulation à la Commune de Figuil pour l'établissement dos Lettres Commandes y afférentes.

Le présent communiqué tient également lieu de main levée de la caution de soumission.

FIGUIL le 27 Mars 2023

Le MAIRE

MANA MESSINGUE

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DE L'EXTREME-NORD

POUR LA PRE-QUALIFICATION DES ENTREPRISESCHARGEES D'EXECUTERLES TRAVAUXDECONSTRUCTION ET D'AMENAGEMENT DE LA « VITRINE MADE IN CAMEROON » A MAROUA

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Contexte

En exécution des instructions du Ministre Délégué à la Présidence chargé des Marchés Publics contenues dans la correspondance N" 01753-23/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/NC datée du 05 avril 2023 relative à l'autorisation de passer selon la procédure de gré à gré le marché pour la construction et l'aménagement de la «Vitrine made in Cameroon » à Maroua, le Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord. Maître d'Ouvrage Délégué, lance pour le compte
du Ministre du Commerce, le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt ouvert à toutes les entreprises ayant
les compétences avérées dans le domaine du Génie Civil à l'effet d'une pré-qualification.

2. Objet

En exécution des instructions du Ministre Délégué à la Présidence chargé des Marchés Publics contenues dans la correspondance N" 01753-23/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/NC datée du 05 avril 2023 relative à l'autorisation de passer selon la procédure de gré à gré le marché pour la construction et l'aménagement de la «Vitrine made in Cameroon » à Maroua, le Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord. Maître d'Ouvrage Délégué, lance pour le compte
du Ministre du Commerce, le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt ouvert à toutes les entreprises ayant
les compétences avérées dans le domaine du Génie Civil à l'effet d'une pré-qualification.

3. Consistance des prestations

La mission de l'entreprise qui sera retenue, consistera notamment en :
La construction de cet espace ;
L'aménagement et pavoisement tout autour du site abritant ce joyau architectural :
Le respect des clauses.

4. Période d'éxecution

NP

5. Participation et origine

La participation au présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt est ouverte à toute entreprise ayant
les compétences avéréesdans le domaine du Génie Civil.

6. Financement

NP

7. Remises des offres

Les dossiers de candidature comportant les volumes 1 et 2. rédigés enfrançais ou en anglais en cinq (05) EXEMPLAIRES dont un (01) original et quatre (04) copies conformes aux prescriptions du présent avis devront être déposées au Secrétariat du Délégué Régjonai du^Commercede l'Extrême-Nordsous pli fermé contre décharge les jours ouvrables, au plus tard le à 14 heures 30 minutes, heure locale et portera la mention suivante : ^ '
AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET
N°01fASMI/K/MOD/CRPM-EN/SIGAM/2023 DU
POURLA PRE-QUALIFICATION DES ENTREPRISES CHARGEES D'EXECUTER LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'AMENAGEMENT DE LA « VITRINE MADE IN CAMEROON

8. Composition du dossier

Le Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord, invite les entreprises intéressées et ayant une réputation établie, à manifester leur intérêt en déposant à la Délégation Régionale du Commerce de l'Extrême-Nord sise au lieu-dit Comice à Maroua, un dossier sous pli anonyme fermé contenant :

a) Ladéclaration de faire acte de candidature timbrée (intention de soumissionner) ;
b) La carte de contribuable ou i'attestationd'immatriculationtimbrée en cours de validité ;
c} L'attestation de non redevance fiscale timbrée et en cours de validité ;
d) L'attestation de non exclusion des marchés publics (ARMP) ;
e) L'attestation de domiciliation bancaire ;
f) L'attestation de soumission délivrée par la CNPSe datant de moins de trois (03) mois ;
g) Une déclaration sur l'honneur de visite du site du soumissionnaire ;
h) Le plan et l'attestation de localisation timbrés et signés sur rhonneur :
1) L'attestation de non faillite timbrée en cours de validité ;
j) L'accord de groupement le cas échéant.
NB : 1) Les pièces doivent êtreprésentées en version originale ou copies certifiées conformes par les autorités qui ont délivré les originaux.
La deuxième enveloppe dite « enveloppe B » portera la mention « offre technique » et contiendra les documents ci-après;
a) Une lettre de motivation signée du candidat ;
b) Un certificat de solvabilité ou Attestation de capacité financière fournie par une banque de l" ordre
c) Les références de l'entreprise (liste des travaux similaires déjà exécutés au cours des trois dernières années);
Le personnel d'encadrement (01 Conducteur des travaux : Ingénieur des travaux de Génie Civil ou équivalent inscrit à
l'ordre et ayant une expérience d'au moins de 5 ans, 01 Chef de Chantier : Technicien Supérieur ou Technicien de Génie
Civil ou équivalent ayant au moins 03 ans d'expérience dans le domaine du bâtiment et Génie-Civil, Un Magasinier; Niveau BEPC ou Equivalent, ayant au moins 03 ans d'expérience: secrétaire, chaulTeur, etc) : loindre pour chacun, copies
certifiées conformes des diplômes ; CV;
d) Les matériels essentiels et des équipements de sécurité.;
e) Propositions technique (Méthodologie=Instailation de chantier, Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)
NB; 2) La non production de l'une de ces pièces entraînera pour l'entreprise considérée la note égale à zéro (0) et toute fausse déclaration enti'ainera le rejet de l'ocre du candidat
NE; 3) A l'issue de la présente Sollicitation à Manifestation d'Intérêt, une liste des entreprises pré-qualiiiées sera établie, et il leur sera adressé une invitation à soumissionner.

9. Critères d'évaluation

10 - I-Critères éliminatoires
A- PIECES ADMINISTRATIVES.
a) Une déclaration indiquant l'intention de soumissionner signée, datée et h'mbrée au tarif en wgueur, précisant l'identité et la nationalité du représentant dûment mandaté del'Entreprise, la raison sociale, ta boîte postale et la localisation géographique du siègesocial ;
b) La carte decontribuable ou l'attestation d'Immatriculation timbrée encours dévalidité;
c) L'attestation de non redevance fiscale timbréeet en cours de validité ;
d) L'attestation de non exclusion des marchés publics (ARMPJ ;
e) L'attestation de domiciliation bancaire ;
Q L'attestation desoumission délivrée parla CNPS edatant de moins detrois (03) mois ;
g) Une déclaration sur l'honneur de visitedu site du soumissionnaire;
h) Le plan et l'attestation delocalisation timbrés et signés sur l'honneur ;
i) L'attestationde non faillite timbrée en cours de validité;
)} L'accord de groupement le cas échéant.
ASMI N^Ol1relatifà lapré-qualificaUon des entreprises chargés d'exécuter les travaux de construction etd'aménagement dela
«Vitrine Made In Cameroon »à Maroua. Page 3
UUCUlUCJIlâ u-opicd ,
a) Ladéclaration de faire acte de candidature timbrée (intention de soumissionner) ;
b) La carte de contribuable ou i'attestationd'immatriculationtimbrée en cours de validité ;
c} L'attestation de non redevance fiscale timbrée et en cours de validité ;
d) L'attestation de non exclusion des marchés publics (ARMP) ;
e) L'attestation de domiciliation bancaire ;
f) L'attestation de soumission délivrée par la CNPSe datant de moins de trois (03) mois ;
g) Une déclaration sur l'honneur de visite du site du soumissionnaire ;
h) Le plan et l'attestation de localisation timbrés et signés sur rhonneur :
1) L'attestation de non faillite timbrée en cours de validité ;
j) L'accord de groupement le cas échéant.
NB : 1) Les pièces doivent êtreprésentées en version originale ou copies certifiées conformes par les autorités qui ont délivré les originaux.
La deuxième enveloppe dite « enveloppe B » portera la mention « offre technique » et contiendra les documents ci-après;
a) Une lettre de motivation signée du candidat ;
b) Un certificat de solvabilité ou Attestation de capacité financière fournie par une banque de l'' ordre
c) Les références de l'entreprise (liste des travaux similaires déjà exécutés au cours des trois dernières années);
Le personnel d'encadrement (01 Conducteur des travaux : Ingénieur des travaux de Génie Civil ou équivalent inscrit à
l'ordre et ayant une expérience d'au moins de 5 ans, 01 Chef de Chantier : Technicien Supérieur ou Technicien de Génie
Civil ou équivalent ayant au moins 03 ans d'expérience dans le domaine du bâtiment et Génie-Civil, Un Magasinier; Niveau BEPC ou Equivalent, ayant au moins 03 ans d'expérience: secrétaire, chaulTeur, etc) : loindre pour chacun, copies
certifiées conformes des diplômes ; CV;
d) Les matériels essentiels et des équipements de sécurité.;
e) Propositions technique (Méthodologie=Instalation de chantier, Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)
NB; 2) La non production de l'une de ces pièces entraînera pour l'entreprise considérée la note égale à zéro (0) et toute fausse déclaration enti'ainera le rejet de l'ocre du candidat
NE; 3) A l'issue de la présente Sollicitation à Manifestation d'Intérêt, une liste des entreprises pré-qualiiiées sera établie, et il leur sera adressé une invitation à soumissionner.

10. Renseignements Complémentaires

Tout soumissionnaire désirant obtenir des éclaircissements peut se rapprocher des Services du Gouverneur de la Région de rExtrême-Nord ou à la Délégation Régionale du Commercede l'Extrême-Nordsise au lieu-dit « comice » à Maroua.

11. Evaluation et publication des resultats

Les dossiers de candidature seront examinés au regard des critères suivants :
CRITERES D'EVALUATION
NOTATION
(POINTS)
OBSERVATIONS
Présentation du dossier 05 05
Couverture en couleur, sommaire, intercalaire et
reliure
Références de l'entreprise 21 21
Au moins trois contrats PV réception/recette
technique ou OS démarrage (dans le domaine
des BTP)
Personnel
Conducteur des travaux
15
39
inscrlptidn à l'ordre diplôme Ingénieur des
Travaux GC/GR/U+CV
Chef de chantier 10 Diplôme TSGC/GR/U ou TGC/GR/U +CV
Personnel d'appui 14 Diplôme/permis CV
Matériaux,
fournitures,
équipements et
services auto
Matériel 05
20
Un (Ol)camlon benne, une bétonnière, un
(Ol)aiguille vibrante
Liste de kit signée et datée 15
Outillage : maçonnerie, menuiserie, plomberie,

MAROUA le 20 Avril 2023

Le GOUVERNEUR

MIDJIYAWA BAKARY

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N°0000503/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 10 /10/2022 AU RECOURS DE LA SOCIÉTÉ APNTAA ENTREPRISE EN DÉNONCIATION DES MAUVAISES PRATIQUES OBSERVÉES AU SEIN DE LA CIPM PLACÉE AUPRÈS DE LA COMMUNE DE BALI ; RELATIVEMENT L'APPEL D'OFFRES N°04/RQ/BC/BCITB/22 OF 22/03/2022 FOR THE FIGHT AGAINST ANTI-STATE SENTIMENTS AND ENHANCEMENT OF PEACE VIA PROVISION OF BASIC AGRICULTURE INPUTS TO SOME BALI MUNICIPAL YOUTH FARMING GROUPS

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

VOIR PIECE JOINTE EN PDF

YAOUNDE le 10 Octobre 2022

Le MINISTRE DÉLÉGUÉ

TALBA MALLA IBRAHIM

CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN

COMMUNIQUE N° 007/CNCC/DG/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET DU 20 MARS 2023 SUITE A L'AUTORISATION DE GRE A GRE N°01200 23/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CE3 DU 14 MARS 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE RENOVATION DE CERTAINS ETAGES (3ÈME ET 4ÈME) DE L'IMMEUBLE SIEGE DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC)

Communique :

La société **KEN'S BUSINESS**, Tél: **651 16 03 94/655 67 95 48,** est attributaire du Marché relatif à l'objet susmentionné.

- **Montant TTC du Marché : 141 998 832** (**Cent quarante un millions neuf cent quatre vingt dix huit mille huit cent trente deux**) francs FCFA.
- **Délai d'exécution : Un (01) mois**.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invités à se présenter sous quinzaine dès diffusion du présent communiqué, au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés Publics du CNCC pour le retrait de leurs Offres. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

Ce communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission.

DOUALA le 14 Avril 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBAPPE PENDA Auguste

PORT AUTONOME DE KRIBI

DECISION N°0983 /D/PAK/DG/2023 DU 18 AVRIL 2023 ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/A0NO/PAK/CIPM/2023 DU 09 MARS 2023 POUR L'ACQUISITION D'UN CHARIOT ELEVATEUR POUR LA MANUTENTION DES EQUIPEMENTS AU PORT AUTONOME DE KRIBI.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur General du Port Autonome de Kribi, Maitre d'Ouvrage

Vu l'Acte Uniforme OHADA relatif aux Sociétés Commerciales et aux Groupements d'Intérêt Economique

révisé le 30 janvier 2014 ;

Vu la Loi n° 98/021 du 24 décembre 1998 portant Organisation du Secteur Portuaire ;

Vu la Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant Statut General des Entreprises Publiques ;

Vu les textes légaux régissant les corps de métier ;

Vu le décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime Fiscal et douanier

des marches publics ;

Vu la résolution n°064/PAK/CA/2017du 28 décembre 2017 portant adoption Régime General Interne des Marches du PAK ;

Vu la Résolution n°134/PAK/CA/13/2019 du 15 février 2019 portant adoption du Régime General Interne des Marches du PAK modifiée par la Résolution n°144/PAK/CA/15/2019 du 15 avril 2019 ;

Vu la Résolution N°285/PAK/CA/33/2021 du 12 juillet 2021 portant adoption du Cahier des Clauses Administratives Générales applicable aux marches de fournitures ;

Vu la résolution n°0347/PAK/CA/2022 du 31 octobre 2022 modifiant les résolutions n°166/PAK/16/2019 du 04 octobre 2019 modifiant la résolution n°138/PAK/CA/13/2019 du 15 février 2019 modifiant la résolution n°327/PAK/CA/39/2022 du 14 juin 2022 portant nomination du président et des membres de la commission interne de passation des marches du port autonome de Kribi ;

Vu la résolution N°0367/PAK/CA/44/2022 du 20 décembre 2022 portant approbation du plan de passation des marches du Port Autonome de Kribi au titre de l'exercice 2023 ;

Vu l'Appel d'offres national ouvert N°009/A0NO/PAK/CIPM/2023 du 09 mars 2023 pour ('acquisition d'un chariot élévateur pour la manutention des équipements au Port Autonome de Kribi.

Vu le Procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marches en sa session du 17 avril 2023 ;

Décide :

Article 1: Les prestations objet de l'Appel d'offres national ouvert N°009/AONO/PAK/CIPM/2023 du 09 mars 2023 pour ('acquisition d'un chariot élévateur pour la manutention des équipements au Port Autonome de Kribi sont attribuées ainsi qu'il suit :

Societe Anonyme a capital public - capital social : 10 000 000 000 FCFA RCCM : KBI/A/2016/86 NIU M061612708841X
Siege social a Kribi B.P. : 203 Kribi Tel. : (237) 222 462100 Fax:(237) 222 46 21 04
E-mail : contact@pak.cm site web : www.pak.cm

N°	Ubelle des prestations	Attributaire	Montant FCFA HTVA	Montant FCFA TTC	!Mai
1	**ACQUISITION** **D'UN CHARIOT ELEVATEUR POUR LA MANUTENTION DES** **EQUIPEMENTS AU PORT AUTONOME DE KRIBI.**	CENSIA	**31 865 828**	**38** 000 000	Six (06) mois

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

KRIBI le 18 Avril 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MELOM Patrice

PRÉFECTURE DU NYONG ET MFOUMOU

DECISION PREFECTORALE N°041/DP/J09/SAEF PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE PREFET DU DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N° 2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des chefs des circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination de Préfets ;

Vu l'Arrêté N°022/CAB/PM du 02 février 2011 fixant les modalités de recrutement des Consultants Individuels ;

Vu la Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022, Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023;

Vu l'autorisation de gré à gré N°01230-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/ EECA/BY DU 15 mars 2023,de Monsieur le Ministre Délégué à la Présidence de la République, chargé des marchés Publics,

Vu l'appel à consultation N°02/AC/P-AKGA/CDPM-NM/ 2023 du 23 mars 2023, pour les travaux de réhabilitation de la route communale : Bignegnali – Medzeme - Akoaloui (15km) et construction d'un pont définitif de 06 ml de portée sur la rivière Loumbou PK10+300 dans le Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre, suivant accord N°01230-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/ EECA/BY du 15 mars 2023.

DECIDE :

Article 1er : Les travaux de réhabilitation de la route communale : Bignegnali – Medzeme - Akoaloui (15km) et construction d'un pont définitif de 06 ml de portée sur la rivière Loumbou PK10+300 dans le Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre**,** sont **attribués à l'entreprise ci-après :**

ENTREPRISE ADJUDICATAIRE				
N° LOT	AUTORISATION GRE A GRE N°	NOM ET ADRESSE	MONTANT FINAL DU MARCHE TTC	OBSERVATIONS
1	**N°01230-23/L/PRC/MINMAP /SG/DGMI/DMTR/ EECA/BY DU 15 mars 2023**	**ETS FABOZ** **B.P: 2835 YAOUNDE, Tél : 699 51 72 28**	**99 999 973 FCFA**	**RETENUE**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

AKONOLINGA le 11 Avril 2023

Le PRÉFET

ERNEST SAMUEL CHRISTIAN EBELLE

COMMUNE DE TONGA

AVISD'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°05/AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/DDNDE/CIPM/C.TGA /2023 DU 12 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) A BITCHOUA-NORD DANS LA COMMUNE DE TONGA, DEPARTEMENT DU NDE, REGION DE L'OUEST (PHASE L)(EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de Texccution du Budget d'Investissement Public, le Maire de la Commune de Tonga, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte du BIP, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour les Travaux de Construction d'un centre de santé intégré à Bitchoua-Nord dans la commune de Tonga département du Ndé région de l'ouest (Phase 1)

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres portent sont structurés en lot comme suit :

- Lot 100 : TRAVAUX PRELIMINAIRES TERR.ASSEMENT
- Lot 200 : FONDATIONS
- Lot 300 : ELEVATION
- Lot 400:MACONNERIE-
- Lot .SOO : ENDUITS
- Lot 600 : FAUX Pl.AFONDS
- Lot 700 : REVETEMENT SCELLES
- Lot 800 : (IIARPENTE- COUVERTURE
- Lot 900 : MENUISERIE - ME I'ALIQUE
- Lot 1000 : PEIM URE - VITRERIE
- Lot 1100 : PLOMBERIE SANITAITAIRE
- Lot 1200: ELECTRICITE
- Lot 1300 : V.R.D

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel TTC de l'opération à l'issue des études préalables est de 45 000 000 FCFA

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine.
La participation des entreprises sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécillqucs de chaque membre du groupement ressortent clairement dans l'accord de groupement.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public exercice 2023.

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Tonga (service des marchés).

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Olfres peut être obtenu et consulté dans à la commune de Tonga (service des marchés), dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de 60 000 (SOIXANTE MILLE) Francs FCFA, représentant les frais d'achat du dossier, payable à la recette municipale de Tonga.

8. Remises des offres

Chaque ofTre rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (0!) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir contre récépissé à la commune de Tonga, au plus tard le 09 MAI 2023 à lOhcures, heure locale et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 05/AONO/PR/MINNMAP/SC/DRO/DDNDE/CIPM/C.TGA /2023 du 12 Avril 2023 pour les travaux de construction d'un centre de saute Intégre (CSI) à Bitchoua-Nord dans !a commune de Tonga, Département du Ndc, Région de l'ouest (phase 1)
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de quatre (04) mois pour chacun des lots. Ce délai court à compter de la date de la notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'OfTre et dont le montant est de : 900 000 FCFA Délivrée par une institution financière agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du présent DAG et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Oflres.
Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'OtTres.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Oflres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une institution financière agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 09 MAI 2023 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de Tonga siégeant dans la salle des actes de ladite commune.
L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes
Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera suivant les critères dits éliminatoires, puis suivant les critères dits essentiels selon le système binaire (oui ou non).
1-Critères éliminatoires :
- Absence de caution de soumission ;
- Figurer sur la liste des entreprises suspendues par l'autorité des marchés publics ;
- N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères à l'analyse des Offres techniques ;
- Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative au terme du dépouillement et non régularisées dans les quarante (48) heures ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou pièce scannée ;
- N'avoir pas achevé les prestations des années antérieures ;
- Production des exemplaires des Offres en nombre insuffisant (inférieur à sept) ;
- Certification des documents préalablement certifiés ;

2- Critères essentiels :
a) Situation financière (2 critères)
b) Expérience (3 critères)
c) Personnels [7 critères)
d) Matériels (6 critères)
e) Méthodologie (5 critères)
f) Présentation (2 critères)
Les détails de ces critères essentiels sont précisés dans la grille d'évaluation figurant au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disant sur la base du montant Hors TVA et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service des marchés de la mairie de TONGA, par Tél : 696 93 45 14/681 53 44 17

TONGA le 12 Avril 2023

Le MAIRE

BANKOU Dieudonné

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N°D13-83-/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU -19 AVRIL 2023PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/D13-40/AONO/MINSANTE/CIPM/2023, POUR L'ACQUISITION DES MOBILIERS MÉDICAUX POUR LES HÔPITAUX RÉGIONAUX, DE DISTRICTS ET CENTRES MÉDICAUX D'ARRONDISSEMENT EN PROCÉDURE.FINANCEMENT : BF

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre de la Santé Publique Communique :
Par Décision N°1737 /D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU -19 AVRIL 2023
L'entreprise ci-dessous désignée est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé aux montant et délai ci-après :

Objet	Soumissionnaire	Montant TTC en F C FA	Délai d'exécution	observations
Acquisition des mobiliers médicaux pour les Hôpitaux Régionaux, districts et centres Médicaux d'arrondissement en procédure d'urgence	GROUPEMENT ETS M9 SA/CONVERGENCE SA Tel : 698 28 32 22	245 400 000	90 jours	Proposé attributaire
	MEDICAL INNOVATIONS SARL Tel : 679 372 787	245 900 000	90 jours	2è
	ETS INTERNATIONAL PARTNERSHIP Tel : 697 675 405	239 614 822	90 jours	Eliminé pour absence d'agrément de distribution du matériel médical délivré par le Ministre

Le mandataire de ladite entreprise est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement de marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 19 Avril 2023

Le MINISTRE

MANAOUDA Malachie

COMMUNE D'EBEBDA

ADDITIF N°001 RELATIF AUX AVIS D'APPELS D'OFFRES NATIONAUX OUVERTS N°003, 004(007), 005, 006 & 008/AONO/C.EBEBDA/CIPM/2023 ET DES DC N°01 & 02/A/C-EBEBDA/SG/CIPM/2023 POUR :

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot VOIR LE FICHIER JOINT

YAOUNDE le 18 Avril 2023

Le MAIRE

MANGA BESSALA

COMMUNE DE KOBDOMBO

ADDITIF N°04 DU 20 AVRIL 2023

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot Le Maire de la Commune de Kobdombo, Maître d'Ouvrage informe les soumissionnaires intéressés par le dossier d'Appel d'Offre N°01bisAONO/C-KOBDO/2023 du 15 Mars 2023 pour la construction de deux salles de classe à l'Ecole Publique de Mvanga Bengono que celui-ci est déclaré infructueux, faute de soumissionnaire. Cet appel d'offre sera relancé d'urgence.

KOBDOMBO le 20 Avril 2023

Le MAIRE

ZE BIWOLE CAULIN

PRÉFECTURE DU NYONG ET MFOUMOU

COMMUNIQUE N°04/C/J09/SAEF PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL À CONSULTATION N°01/AC/P-AKGA/CDPM/2023 DU 04 AVRIL 2023, POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES SECTIONS DE ROUTE RÉGIONALE RO110 ET COMMUNALE : WOUMA – ABEM – MIMBAMA – MEBA ET BRETELLE MIMBAMA – TENG (LIMITE SUD), DANS L'ARRONDISSEMENT D'AKONOLINGA, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE, SUIVANT ACCORD N°01230-23/L/PRC/MINMAP/SG/ DGMI/DMTR/ EECA/BY DU 15 MARS 2023.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Préfet du Département du Nyong et Mfoumou **(Autorité Contractante)** communique, conformément aux dispositions du Dossier de Consultation ci-dessus cité ;

Vu l'autorisation de gré à gré N°01230-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/ EECA/BY du 15 mars 2023, de Monsieur le Ministre Délégué à la Présidence de la République, chargé des marchés Publics;

Vu le Rapport d'analyse du Comité ad hoc institué à cet effet ;

Le résultat de ladite autorisation de Gré à Gré se présente comme suit :

N° LOT	NOM ET ADRESSE	MONTANT PROPOSE TTC EN FCFA	MONTANT CORRIGE TTC EN FCFA	OBSERVATIONS
UNIQUE	**ETS HITACHI FORWARD** **BP : ----- YAOUNDE** **Tél : 696 51 31 61**	**244 989 647 FCFA**	**244 989 647 FCFA**	**Délai de réalisation: six (**06) mois. **Lieu d'exécution :** Commune Akonolinga

L'entreprise attributaire du marché est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Préfecture d'Akonolinga, Service des Affaires Economiques et Financières, pour souscription du Marché correspondant, dans un délai maximum de soixante-douze (72) heures, sous peine d'annulation de celui-ci.

AKONOLINGA le 11 Avril 2023

Le PRÉFET

ERNEST SAMUEL CHRISTIAN EBELLE

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

PORTANT ADDITIF N° 1A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°001/AONO/EDC/CIPM/2023 DU 27 MARS 2023 POUR LA SOUSCRIPTION DE POLICES D'ASSURANCE AUTOMOBILE PAR ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels doit être déposée au bureau du courrier de EDC, 4ème étage porte 412, Immeuble hibiscus Yaoundé, Tél : 237 22 23 11 03, fax : +237 22 23 11 13, au plus tard le **20 avril 2023** à 12 heures, heure locale, et revêtue de la mention suivante : *AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT* *N° 001/AONO/EDC/CIPM/2023 DU 27 MARS 2023* *POUR LA SOUSCRIPTION DE POLICES D'ASSURANCE AUTOMOBILE PAR ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC).* *« EN PROCEDURE D'URGENCE »* *Financement : budget EDC-EXERCICES 2023 et 2024* *« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*
	Lire plutot La date de remise des offres dans le cadre de l'Avis d'Appel d'Offres susvisé, initialement prévue le 20 avril 2023 à 12 heures, heure locale, est reportée au **27 avril 2023** à la même heure.

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera **en deux temps**. L'ouverture des plis contenant les pièces administratives et l'offre technique interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des plis contenant les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise. L'ouverture des plis contenant les pièces administratives et les offres techniques aura lieu le **20 avril 2023** à 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de EDC dans la salle de réunion du 5ème étage sise à l'immeuble Hibiscus, avenue Charles de Gaulle. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée. Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale requise.
	Lire plutot L'ouverture des offres aura lieu **ce même jour** à 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de EDC dans la salle de réunion du 5ème étage sise à l'immeuble Hibiscus, avenue Charles de Gaulle

YAOUNDE le 19 Avril 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR NSANGOU THEODORE

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N°0000500/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 10 /10/2022 RELATIVE AU RECOURS DE MACAO TRADING COMPANY INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES NO032/AONO/MINTP/CLPM/2022 DU 05 AVRIL 2022 POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU DANS LES SERVICES CENTRAUX ET DÉCONCENTRÉS DU MINTP.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

VOIR PIECE JOINTE EN PDF

YAOUNDE le 10 Octobre 2022

Le MINISTRE DÉLÉGUÉ

TALBA MALLA IBRAHIM

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N°0000502/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 10 /10/2022 RELATIVE AU RECOURS DE LA SOCIÉTÉ ETUDES ET PRESPTATION DE SERVICES -INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N°001/AONO/PR/MINMAP/DRO/DD-NDE/C-BGTE/CIPM/2022 DU 21 JANVIER 2022 LOT 2 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI AEP SOLAIRE À BANGANG-FOKAM DANS LA COMMUNE BANGANGTÉ

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

VOIR PIECE JOINTE EN PDF

YAOUNDE le 10 Octobre 2022

Le MINISTRE DÉLÉGUÉ

TALBA MALLA IBRAHIM

COMMUNE DE BANGANGTÉ

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 09/AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/DD-NDE/C-BGTE/CIPM-BGTE/2023 DU 04 AVRIL 2023: EN PROCÉDURE D'URGENCEPOUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 40 RALENTISSEURS DE TYPE DOS D'ÂNES À BANGOULAP, BAHOUOC ET AU CENTRE-VILLE DE BANGANGTÉ(242.05ML) ;

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
57 38 111 01 641724523411 821.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre des travaux suscités, le Maire de la commune de Bangangté, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Mairie de Bangangté, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence Pour les travaux de Construction de 40 ralentisseurs de type dos d'ânes à Bangoulap, Bahouoc et au Centre-ville de Bangangté(242.05ml);

2. Consistance des prestations

Elle consiste en :
> Les travaux préliminaires ;
> Démolition ;
> Maçonnerie en BCR ;
> Fourniture et pose des panneaux de signalisation ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : 25 000 000 FCFA TTC

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, se feront en un seul lot

5. Participation et origine

La paiticpation ai présaï appel d'crfîres est ouverte à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Budget d'Investissement Public MINHDU Exercice 2023

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Bangangté, au Service de Passation des Marchés de la Commune de Bangangté. (Téléphone: 675 16 93 99/ 695 98 36 46) dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Bangangté (Service de Passation des Marchés), sur présentation dime quittance de versement d'une somme non remboursable, de Quarante mille (40 000) Francs CF.A payable à la recette municipale de Bangangté.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) e.xemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Commune de Bangangté (Service de Passation des Marchés), au plus tard le 02 Mai 2023 à 09H00 et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 09/AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/DD-NDE/C-BGTE/CIPM-BGTE/2023 du 04 Avril 2023: En Procédure d'urgence
Pour les travaux de construction de 40 ralentisseurs de type dos d'ânes à Bangoulap, Bahouoc et au Centre-Ville de Bangangté(242.05ml) ;
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de quatre (04) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 500 000 (cinq cent mille) FCFA établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure d^s la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.
NB : la Caution n'est pas une pièce administrative par conséquent, son absence ou sa non-conformité entrailiera le rejet de l'offre.
La conformité ici porte sur le model, le délai de validité, le montant et Vacquittement.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de TAppel d'Offres.
Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
N.B/ la Caution n'est pas une pièce administrative par conséquent, son absence dans l'offre ou sa non- conformité entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.
L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 02 Mai 2023 à 10H00 par la Commission interne de passation des marchés de Bangangté.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires
Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.
Il s'agit notamment :
1. Avoir obtenu moins de 70% (19 OUI/27) des critères essentiels de qualification ;
2. Omission dans l'offre financière
d'un prix unitaire quantifié ;
3. Fausse déclaration, pièce falsifiée ;
4. Absence de la caution de soumission dans l'offre ou sa non-conformité lors de l'ouverture ;
5. Non régularisation d'une pièceadministrative non conforme ou absente dans un délai de 48h à compter de la date d'ouverture des offres ;
6. Le nombre d'exemplaires de l'offre inférieur à sept ;
7. Figurer sur la liste des entreprises exclues des marchés publics.
Critères essentiels
Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des travaux à réaliser.
Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Présentation
- Références
- Personnel d^cncadrement
- Matériel
- Méthodologie
- Offre financière

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée techniquement qualifié et la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) Jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Bangangîé (Service de Passation des Marchés) Tél : 695 98 36 46 / 675 16 93 99.

BANGANGTE le 6 Avril 2023

Le MAIRE

NIAT Eric Aimé

CONSEIL REGIONAL DE L'EST

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CR-ES/CIPM/2022 DU 10 VARIL 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PERIODIQUE AUX PRODUITS STABILISANTS DE CERTAINES ROUTES REGIONALES EN TERRE DANS LE RESEAU SUD, REGION DE L'EST, PROGRAMME 2023.

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de la campagne d'entretien des routes en terre pour l'exercice 2023, le Président du Conseil Régional de l'Est, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux d'entretien périodique aux produit stabilisants de certaines Routes Régionales en terre dans le Réseau Sud, Région de l'Est, Programme 2023.

2. Consistance des prestations

Les travaux consisteront à l'entretien des routes concernées et les interventions devront se faire en deux étapes successives :

- 1ere étape : le traitement des points critiques (y compris les travaux d'ouvrages d'art) ;

- 2 eme étape : le terrassement et le reprofilage de la plate-forme avec un accent particulier accordé à l'assainissement et le drainage ;

- 3eme étape : le rechargement de la couche de roulement en matériaux améliorés aux produits stabilisants.

Il s'agira d'une combinaison des méthodes de Haute Intensité d'Equipements HIEQ et de Haute Intensité de Main-d'œuvre (HIMO). Il s'agit d'utiliser de préférence la Main d'Œuvre locale riveraine desdites routes afin d'assurer le maximum de retombées économiques du projet au profit de ces populations.

Ces travaux à réaliser dans le cadre du contrat portent sur les tâches suivantes:

3. Cout Prévisionnel

Les travaux sont repartis en deux (02) lots présentés comme suit :

N° de lots	Région	Tronçons	Linéaires Estimés (km)	Budgets Prévisionnels TTC (FCFA)	Délais (mois)	Type d'interven-tio

1-ES/23	Est	**BANDONGWE-(int N10)-NGUELEBOK-DENGORO**	76,40	Phase 1 (en 2023) : 300 000 000 Phase 2 (en 2024) : 500 000 000 **Total du lot :** **800 000 000**	Phase 1 : 06 Phase 2 : 08 **Total : 14**	Entretien périodique a produits stabilisants
2-ES/23	Est	YOLA (INTER N10A) - KENTZOU (INT N10)	18,67	Phase 1 (en 2023) : 207 679 838 **Total du lot :** **207 679 838**	Phase 1 : 06 **Total : 06**	
TOTAL			**95,07**	**1 007 679 838**		

4. Allotissement

N° de lots	Région	Tronçons	Linéaires Estimés (km)	Budgets Prévisionnels TTC (FCFA)	Délais (mois)	Type d'interven-tio

1-ES/23	Est	**BANDONGWE-(int N10)-NGUELEBOK-DENGORO**	76,40	Phase 1 (en 2023) : 300 000 000 Phase 2 (en 2024) : 500 000 000 **Total du lot :** **800 000 000**	Phase 1 : 06 Phase 2 : 08 **Total : 14**	Entretien périodique a produits stabilisants
2-ES/23	Est	YOLA (INTER N10A) - KENTZOU (INT N10)	18,67	Phase 1 (en 2023) : 207 679 838 **Total du lot :** **207 679 838**	Phase 1 : 06 **Total : 06**	
TOTAL			**95,07**	**1 007 679 838**		

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun ayant des compétences avérées dans le domaine considéré.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Conseil Régional de l'Est, Ligne Fonds Routier, Exercice 2023 et suivant**.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolibikon, BP : 507 Bertoua, Tél : (237) 222 24 19 32 – 695 19 90 45 - Fax : (237) 222 24 19 30, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolbikon, sis au carrefour CRTV, BP : 507 Bertoua, Tél : (237) 222 24 19 32 – 695 19 90 45 - Fax : (237) 222 24 19 30, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de 300 000 (trois cent mille) FCFA , auprès de la Recette Régionale des Finances du Conseil Régional de l'Est aux heures ouvrables tous les jours ouvrables. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tels, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, seront déposées contre décharge au siège du Conseil Régional de l'Est, sis à l'annexe III au carrefour Teerenstra à Nkolbinkon, BP : 507 Bertoua, Tél : (237) 222 24 19 32 – 695 19 90 45 - Fax : (237) 222 24 19 30 au plus tard **le 09 MAI 2023 à 12 heures précises** sous enveloppe fermée, scellée et cachetée, adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CR-ES/CIPM/2022 DU 10 AVRIL 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PERIODIQUE AUX PRODUITS STABILISANTS DE CERTAINES ROUTES REGIONALES EN TERRE DANS LE RESEAU SUD, REGION DE L'EST, PROGRAMME 2023.

LOT N^{O}_____

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatorze (14) mois pour le lot 1-ES/23 (soit six (06) mois pour la phase 1 et huit (08) mois pour la phase 2) et six (06) mois pour le lot 2-ES/23.Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilitée par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

N° Lots	Montants de la Caution de soumission (2% du coût total TTC)
1-ES/23	Seize millions (16 000 000) de FCFA
2-ES/23	Quatre millions cent cinquante-trois mille cinq cent quatre-vingt-dix-sept (4 153 597) de FCFA

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues hors délai ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières.

Ces offres seront dépouillées au plus tard le **09 MAI 2023 à 12 heures précises,** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Conseil Régional de l'Est dans sa salle de réunion.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1ère étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),

- 2eme étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)

- 3éme étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

a) Absence de l'original du cautionnement provisoire à l'ouverture ;

b) Absence après le délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception du cautionnement provisoire ;

c) Non-conformité après le délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;

d) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou pièce non authentique ;

e) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes ;

- Ø Une attestation de visite des lieux datée, cachetée et signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
- Ø Un rapport de visite de lieux documenté et illustratif, paraphé à chaque page et signé à la dernière page par le soumissionnaire ;
- Ø La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP;
- Ø Un Conducteur des Travaux ayant la qualification exigée dans le RPAO (pièce 3) ;
- Ø Une note d'organisation et méthodologie ;
- Ø Une capacité de financement ou une ligne de crédit d'au moins deux cent millions (200 000 000) de FCFA pour le lot 1-ES/23, et cinquante millions (50 000 000) de FCFA pour le lot 2-ES/23.

f) Non justification de la possession en propre de tout le matériel minimum suivant :

- Deux (02) niveleuses ;
- Trois (03) camions bennes ;
- Deux (02) compacteurs à rouleau vibrant ou à pneus ;
- Une (01) Pelle chargeuse ;
- Un (01) bulldozer ;
- Un (01) camion-citerne à eau ;
- Une (01) citerne à gasoil.

g) Non justification de l'ancrage de l'entreprise de la région concernée par les travaux (absence d'une attestation de disponibilité dans la région concernée par les travaux, du matériel exigé en propre de l'entreprise listé ci-dessus,

délivrée par le Chef d'Agence du MATGENIE territorialement compétent) ;

h) N'avoir pas réalisé au cours des dix dernières années (2013-2022) des marchés de construction, d'ouverture, de réhabilitation, d'aménagement ou d'entretien de routes d'un montant T.T.C. supérieur ou égal à cinq cent millions (500 000 000) de F CFA pour le lot 1-ES/23 et à deux cent millions (200 000 000) de CFA pour le lot 2-ES/23 ;

i) Chiffre d'affaires annuel moyen sur les trois (03) dernières années (2020-2022) inférieur à deux cent cinquante millions (250 000 000) de FCFA pour le lot 1-ES/23 et cent millions (100 000 000) de FCFA pour le lot 2-ES/23.

j) Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :

- Une soumission timbrée et signée;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) (pièce 6) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;
- Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;
- Le sous – détail des prix unitaires.

k) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous – détail des prix unitaires ;

N'avoir pas obtenu au moins un total de 14 critères sur l'ensemble des 20 critères essentiels.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 20 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

a) Le personnel d'encadrement proposé (pièce 9.5) sur **08 critères** ;

15. Attribution

b) Le matériel à mobiliser sur **12 critères** ;

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

Au titre de cet Appel d'Offres, un soumissionnaire peut être adjudicataire des deux lots.

Pour être adjudicataire des deux lots, le soumissionnaire doit :

- Avoir fourni dans son offre, deux équipes de personnel et deux batteries de matériel (tous les matériels exigés en propres devant être disponibles dans la région concernée par les travaux) ;

- Avoir présenté une capacité financière ou une ligne de crédit de montant correspondant au moins à la somme des montants des capacités financières ou lignes de crédit exigées pour chaque lot ;

- Justifier que le montant de son chiffre d'affaires annuel moyen sur les trois (03) dernières années (2020-2022) est supérieur ou égal à la somme des montants des chiffres d'affaires annuels moyens exigées pour chaque lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite de dépôt de celles-ci.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolbikon, BP : 507 Bertoua, Tél : (237) 222 24 19 32 – 695 19 90 45 - Fax : (237) 222 24 19 30.

19. Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou fait de mauvaise pratique, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un sms aux numéros suivants : 677 20 57 25 ou 699 37 07 48.

BERTOUA le 20 Avril 2023

Le PRÉSIDENT

WOUAMANE MBELE

RURAL ELECTRIFICATION AND ACCESS TO ENERGY PROJECT MANAGEMENT UNIT IN UNDERSERVED REGIONS OF CAMEROON

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°021/ASMI/AER/PERACE/UGP/SPM/2023 DU 19 AVRIL 2023SERVICES DE CONSULTANT POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT (ONG/ASSOCIATION) SPECIALISEE EN VUE DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE PREVENTION ET DE REPONSE AUX VBG, A L'EXPLOITATION ET ABUS SEXUELS (EAS), ET AU HARCELEMENT SEXUEL (HS), REGIONS DE L'EXTREME-NORD, DE L'EST, DU NORD-OUEST ET SUD-OUEST, DANS LE CADRE DU PROJET D'ELECTRIFICATION RURALE ET D'ACCES A L'ELECTRICITE DANS LES REGIONS SOUS-DESSERVIES AU CAMEROUN(PERACE)CRÉDIT : IDA 6356-CMPAYS : RÉPUBLIQUE DU CAMEROUNN° PROJET : P163881

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Contexte

La République du Cameroun (ci-après dénommé l' « Emprunteur ») a obtenu de l'Association Internationale de Développement [(IDA) (la « Banque »)] un crédit (ci-après dénommé « fonds ») pour le financement du Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Energie dans les Régions Sous Desservies du Cameroun [(PERACE) (ci-après dénommé le « Client/Bénéficiaire »)], et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements autorisés au titre des contrats pour lesquels cet Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI) est émis.

2. Objet

L'Emprunteur, représenté par le Coordonnateur du PERACE, sollicite maintenant des manifestations d'intérêt en vue de la sélection d'**un consultant (ONG/Association) spécialisé, en vue de la mise en œuvre des activités de prévention et de réponse aux VBG, à l'Exploitation et Abus Sexuels (EAS), et au Harcèlement Sexuel (HS), dans le cadre du Projet PERACE, dans les régions de l'Extrême-Nord, de l'Est, du Nord-Ouest et Sud-Ouest.** Pour de plus amples renseignements sur les services en question, veuillez consulter la Section B « Termes de référence »).

3. Participation et origine

1. Le présent ASMI est adressé aux Consultants remplissant les critères de qualifications définis au point 9 « Critères d'éligibilité » de la Section B « Termes de référence »
2. L'expérience et les qualifications du Consultant individuel sont déterminantes. Aussi, un Consultant Individuel, pour chaque poste, sera choisi par la méthode de **Sélection Fondée sur les Qualifications du Consultant (SQC)** telle que définie dans les paragraphes 7.11, 7.12 du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI), quatrième édition de novembre 2020.

4. Remises des offres

La date, l'adresse et l'heure de remise des manifestations d'intérêt sont les suivantes :Date limite de dépôt des manifestations d'intérêt : **le jeudi 11 mai 2023 ;**
Adresse : **siège de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) situé à Yaoundé, au Quartier Mballa II Dragage, face Société Nationale des Hydrocarbures (SNH), à la sortie, 2ème entrée à droite à partir de la route principale en allant vers l'ARMP ;**
Heure limite de dépôt : **14 heures (heure locale) ;**
Les dossiers déposés au-delà de ce délai ne seront pas pris en compte.

5. Composition du dossier

1. Une manifestation d'Intérêt est demandée selon le format suivant :Nombre d'exemplaires du dossier : un (01) original et quatre (04) copies.
Contenu du dossier :

i. Une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Maître d'Ouvrage Délégué du PERACE

ii. Le dossier administratif et fiscal usuel ;
iii. Les justificatifs d'expériences probants du consultant dans le domaine de la mission (copie de la première page, la page de signature des contrats/marchés et de l'attestation de service fait/procès-verbal de réception ou tout autre document équivalent) ;
iv. Les curriculums vitae (présentant les détails en termes d'années et mois l'expérience des experts) et la copie du diplôme exigé ;
v. Une clé USB contenant la version électronique du dossier de manifestation d'intérêt.

Le présent ASMI comprend les Termes de référence de la procédure de sélection en Section B. **Lesdits Termes de référence peuvent être retirés à l'Unité Passation des Marchés de l'Unité de Gestion du Projet, à l'adresse ci-dessous, et par demande aux adresses e-mails ci-dessous**

6. Renseignements Complémentaires

Les Consultants intéressés, pour tout besoin d'information supplémentaire en rapport avec le présent ASMI, peuvent écrire à l'adresse du ***Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Energie dans les Régions Sous Desservies du Cameroun (PERACE), situé à Yaoundé, quartier Dragage, à côté de la SNH, 2e sortie***, entre 10h00 et 15h00 (heures locales), ou par courriel à aer_perace@yahoo.fr ; fjfonkwa@yahoo.co.uk avec copie à ibessong@gmail.com. Les adresses ci-dessus sont également celles indiquées pour le retrait des Termes de référence objet du présent ASMI.

7. Evaluation et publication des resultats

1. Le Coordonnateur du PERACE retient le Consultant qui présente le meilleur niveau de qualifications et d'expérience en rapport avec la mission, et l'invite à soumettre ses Propositions technique et financière aux fins de négociations telle que définie dans le paragraphe 7.11 du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI), quatrième édition de novembre 2020.
2. L'enveloppe contenant le dossier et la clé USB devra porter la mention :
« A l'Attention du Coordonnateur du PERACE : Manifestation d'Intérêt relative à la l'ASMI n°021/ASMI/AER/PERACE/UGP/SPM/2023 du **19 AVRIL 2023** ***pour la sélection d'un consultant (ONG/Association) spécialisée en vue de la mise en œuvre des activités de prévention et de réponse aux VBG, à l'Exploitation et Abus Sexuels (EAS), et au Harcèlement Sexuel (HS), dans le cadre du Projet PERACE dans les régions de l'Extrême-Nord, de l'Est, du Nord-Ouest et Sud-Ouest. »***
3. Les dossiers fournis dans le cadre du présent ASMI restent la propriété du PERACE.

YAOUNDE le 19 Avril 2023

Le COORDONNATEUR

FUL JUDE FONKWA

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N°0000504/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 10 /10/2022 RELATIVE AU RECOURS INTRODUIT DES ETS PREFA BTP INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES- N°008/J05/CDPM/2022 DU 05 MAI 2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE T2 CARREFOUR MAN DZAMAN-CITÉ DE CHANTRE ET CARREFOUR ATEBA EGLISE ADVENTISTE NGOUANTET. LONGUEUR 7KM.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

VOIR PIECE JOINTE EN PDF

YAOUNDE le 10 Octobre 202

Le MINISTRE DÉLÉGUÉ

TALBA MALLA IBRAHIM

COMMUNE DE BANGANGTÉ

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 10/AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/DD-NDE/CIPM-BGTE/C-BGTE/2023 DU 04 AVRIL 2023 EN DEUX LOTS :LOT I : CONSTRUCTION DE DEUX SALLES DE CLASSE À EP (L'ÉCOLE PUBLIQUE) FRANCO-LSLAMIQUE DU PROJETLOT2 : CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE EPDE SAGNAM

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre des travaux suscités, le maire de la commune de Bangangté, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Mairie de Bangangté. un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation des travaux de la construction de deux salles de classe à EP (l'école publique) FRANCO-lslamique du projet (lot 1) et la construction d'une Salle de Classe EPde SAGNAM (lot 2)

2. Consistance des prestations

Les travaux pour le lot 1 comprennent notamment :
> Les travaux préliminaires et terrassement
> Les travaux de fondation
> Les travaux de béton armé en élévation
> Les travaux de maçonnerie
> Les travaux d'enduits
> Les travaux de plafonds
> Les travaux de revêtements scellés
> Les Travaux de charpente couverture
> Les travaux de menuiserie bois
> Les travaux de menuiserie métallique
> Les travaux de peinture et vitrerie
> Les travaux d'électricité
> Les travaux des fluides
> Les travaux des VRD.

Les travaux pour le lot 2 comprennent notamment :
> Les travaux préliminaires
> Les travaux de terrassement
> Les travaux de fondation
> Les travaux de maçonnerie élévation
> Les Travaux de charpente couverture
> Les travaux de menuiserie métallique
> Les travaux d'électricité
> Les travaux de peinture et VRD

3. Cout Prévisionnel

Le.coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :
- Pour le Loti : 17 500 000 FCFA TTC ^
- Pour le Lot 2: 10 000 000 FCFA TTC

4. Allotissement

Les travaux sont en deux lots.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public à l'exercice 2023. (MINEDUB pour le lot let le lot 2)

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Bangangté (au Service de Passation des Marchés de la Commune de Bangangté, Téléphone 695 98 36 46 / 675 16 93 99) dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Bangangté (Service de Passation des Marchés) dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de Quarante mille (40 000) Francs CFA payable à la recette municipale de Bangangté.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un(01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Commune de Bangangté (Service de Passation des Marchés), au plus tard le 02 Mai 2023 à 9H00 et devra porter la mention :

"AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 10/AONO/PR/MJNMAPASG/DRO/DD-NDE/C-BGm/ClPM/2022 du 04 Avril 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE
LOTI : construction de deux salles de classe à EP (l'école publique) FRANCO-Islamique du projet.
LOT 2 : Construction d'une Salle de Classe EP de SAGNAM.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de ;
quatre (04) mois pour le lot 1 ;
quatre (04) mois pour le lot 2.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de Trois cent cinquante mille (350 000) Francs CFA pour le lots I ;Deux cent mille (200 000) francs cfa pour le lot 2,, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au- delà de la date originale de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur .Préfet. Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles doivent dater de trois (03) mois au plus précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.
Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances vaut élimination du candidat.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.
L'opverture des offres administratives et des offrestechniques el financières aura lieu le 02Mai 2023 à 10h00 par la Commission Interne de Passation des Marchés de Bangangté
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires
Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'ojfre du soumissionnaire.
Il s'agit notamment :
1. Avoir obtenu moins de 70% (17 OUI/24) des critères essentiels de qualification ;
2. Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié :
3. Fausse déclaration, pièce falsifiée ;
4. Absence de la caution de soumission dans l'offre ou sa non-conformité lors de l'ouverture ;
5. Non régularisation d'une pièce administrative non conforme ou absente dans un délai de 48h à compter de la date d'ouverture des offres ;
6. Le nombre d'e.xemplaires de l'offre inférieur à sept ;
7. Figurer sur la liste des entreprises e.xclues des marchés publics

Critères essentiels
Les critères dits es.sentiels .sont ceux primordiaux ou clés pourJuger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés enfonction de la nature et de la consistance des travaux à réaliser.
Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :
I- Présentation (01 critère)
II- Références (05 cntcre.s)
III- Personnel d'encadrement (06 critères)
IV- Matériel (05 critères)
V- Méthodologie (05 critères)
VI- Offre financière (02 critères)

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée teciiniquement qualifié et la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Bangangté (Service de Passation des Marchés) Tél : 695 98 36 46 / 675 16 93 99

BANGANGTE le 6 Avril 2023

Le MAIRE

NIAT Eric Aimé

COMMUNAUTÉ URBAINE DE NGAOUNDÉRÉ

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCEN°003/AONO/CUN/CIPM-CUN/DT/SM//2023 DU 19 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX DE :- TRAVAUX DE REVETEMENT DES ROUTES EN PAVES DANS LE QUARTIER BELAKA 0,700 KM DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE (LOT 1)- TRAVAUX DE REVETEMENT DES ROUTES EN PAVES DANS LE QUARTIER BALI 1,200 KM DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE (LOT 2)- TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTE NON REVETUES DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE DE 20 KM (LOT 3)- REHABILITATION DES ROUTES REVETUES DANS LA VILLE 6,898 KM (LOT 4)FINANCEMENT : - LOT 1 ; CUN EXERCICE 2023-2024- LOT 2 : BIP ; EXERCICE 2023- LOT 3; CUN- EXERCICE 2023-2024- L0T4:CUN; EXERCICE 2023 - 2024IMPUTATION BUDGETAIRE: - LOT 1 ET LOT 4 : 220-150- LOT 2 : IY02899- LOT 3 :610-107

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :
Définition des travaux :
Consistance des travaux
Les travaux comprennent notamment :
LOT 1: TRAVAUX DE REVETEMENT DES ROUTES EN PAVES DANS LE QUARTIER BELAKA 0,700 Km DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE (LOT 1)
- INSTALLATIONS
- CHAUSSEE
- ASSAINISSEMENT - DRAINAGE
LOT 2 : TRAVAUX DE REVETEMENT DES ROUTES EN PAVES DANS LE QUARTIER BALI 1,200 Km DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE (LOT 2)
- INSTALLATIONS
- NETTOYAGE ET TERRASSEMENT
LOT 3 : TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTE NON REVETUES DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE DE 20 Km (LOT 3)
- INSTALLATION
- TERASSEMENT GENERAUX :
LOT 4 : EHABILITATION DES ROUTES REVETUES DANS LA VILLE 6,898 Km (LOT 4)
- INSTALLATIONS
- CHAUSSEE
- ASSAINISSEMENT - DRAINAGE

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

N°	INTITULE DU PROJET	COUT PREVISIONNEL
1	TRAVAUX DE REVETEMENT DES ROUTES EN PAVES DANS LE QUARTIER BELAKA 0,700 Km DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE (LOT 1)	**150 000 000** (cent cinquante millions) Francs CFA
2	TRAVAUX DE REVETEMENT DES ROUTES EN PAVES DANS LE QUARTIER BALI 1,200 Km DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE (LOT 2)	**285 000 000** (deux cent quatre-vingt-cinq millions) Francs CFA.
3	TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTE NON REVETUES DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE DE 20 Km (LOT 3)	**110 000 000** (cent dix millions) Francs CFA.
4	REHABILITATION DES ROUTES REVETUES DANS LA VILLE 6,898 Km (LOT 4)	**175 000 000**(cent soixante-quinze millions) Francs CFA.

3. Allotissement

Les travaux ci-après définis :

N°	INTITULE DU PROJET	LIEU D'EXECUTION
1	TRAVAUX DE REVETEMENT DES ROUTES EN PAVES DANS LE QUARTIER BELAKA 0,700 Km DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE (LOT 1)	Ville de Ngaoundéré
2	TRAVAUX DE REVETEMENT DES ROUTES EN PAVES DANS LE QUARTIER BALI 1,200 Km DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE (LOT 2)	Ville de Ngaoundéré
3	TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTE NON REVETUES DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE DE 20 Km (LOT 3)	Ville de Ngaoundéré
4	REHABILITATION DES ROUTES REVETUES DANS LA VILLE 6,898 Km (LOT 4)	Ville de Ngaoundéré

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré « CUN » exercice 2023.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, auprès du Secrétariat du Cabinet du Maire de la Ville de NGAOUNDERE et/ou au Service des Marchés et à la Division Technique CUN.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Secrétariat du Cabinet du Maire de la Ville de NGAOUNDERE et/ou à la Direction Technique, contre versement d'une somme non remboursablepayable à la recette municipale de la Communauté Urbaine de NGAOUNDERE.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (Téléphone, E-mail, B.P., Fax, etc.).

DESIGNATION	MONTANT
TRAVAUX DE REVETEMENT DES ROUTES EN PAVES DANS LE QUARTIER BELAKA 0,700 Km DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE (LOT 1)	**100 000** (cent mille) Francs CFA.
TRAVAUX DE REVETEMENT DES ROUTES EN PAVES DANS LE QUARTIER BALI 1,200 Km DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE (LOT 2)	**150 000** (cent cinquante mille) Francs CFA.
TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTE NON REVETUES DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE DE 20 Km (LOT 3)	**90 000** (quatre vingt dix mille) Francs CFA.
REHABILITATION DES ROUTES REVETUES DANS LA VILLE 6,898 Km (LOT 4)	**140 000** (cent quarante mille) Francs CFA.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé au Secretariat de Cabinet du Maire de la Ville de Ngaoundéré au plus tard **le 19 Mai 2023 à 15 heures,** heure locale et devra porter la mention suivante
Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (Téléphone, E-mail, B.P., Fax, etc.).

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
- N° 003/AONO/CUN/SG/CIPM-CCUN/2023 DU 19 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX DE TRAVAUX DE REVETEMENT DES ROUTES EN PAVES DANS LE QUARTIER BELAKA 0,700 Km DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE (LOT 1)
- TRAVAUX DE REVETEMENT DES ROUTES EN PAVES DANS LE QUARTIER BALI 1,200 Km DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE (LOT 2)
- TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTE NON REVETUES DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE DE 20 Km (LOT 3)
- REHABILITATION DES ROUTES REVETUES DANS LA VILLE 6,898 Km (LOT 4)
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

NB : Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

Les offres devront être accompagnées d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif et du bordereau des prix unitaires.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **six (06) mois.**

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente(30)jours au-delà de la date originale de validité des offres d'un montant F cfa :

N°	INTITULE DU PROJET	MONTANT CAUTION
1	TRAVAUX DE REVETEMENT DES ROUTES EN PAVES DANS LE QUARTIER BELAKA 0,700 Km DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE (LOT 1)	**3 000 000** (trois millions) F CFA
2	TRAVAUX DE REVETEMENT DES ROUTES EN PAVES DANS LE QUARTIER BALI 1,200 Km DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE (LOT 2)	**5 700 000** (cinq millions sept sept) F CFA
3	TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTE NON REVETUES DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE DE 20 Km (LOT 3)	**2 200 000** (deux millions deux cent) F CFA
	REHABILITATION DES ROUTES REVETUES DANS LA VILLE 6,898 Km (LOT 4)	**3 500 000** (trois millions cinq cent) F CFA

Toutefois, lors de l'ouverture des plis, tout soumissionnaire ayant produit une caution émise par une société d'assurance, se verra accorder un délai de 48h pour s'y conformer.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet, Sous-préfet, …), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous trois enveloppes dont :
- L'enveloppe A contenant l'offre administrative (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (volume 3)

Toutes les pièces constitutives des offres (enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en question.
Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.
L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu **le 19 Mai 2023 à 16 heures,** heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la CUN.
Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires
a. Critères éliminatoires
Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de l'un de ces critères entraîne le rejet de l'offre du Soumissionnaire.
Il s'agit notamment de :
- Absence ou non-conformité au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou falsification des pièces ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Offre technique incomplète (absence des rubriques méthodologie, organisation et planning) ;
- Offre financière incomplète (absence de bordereau des prix unitaires, d'un prix unitaire, du devis quantitatif et estimatif et du sous-détail des prix) ;
- Absence d'une attestation de visite des lieux signée par le Maître d'Ouvrage ou son représentant ou d'une déclaration sur l'honneur signée par le soumissionnaire ;
- Absence d'une ligne de crédit d'un montant minimal (attestation de solvabilité) ;
- Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%).

N.B : Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copie certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles du DAO.

b. Critères essentiels
Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :
1. Expérience du personnel de l'entreprise (39 critères) ;
2. Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (07 critères) ;
3. Références de l'entreprise (11 critères) ;
4. Situation financière de l'Entreprise (04 critères) ;
5. Proposition technique et planning d'exécution des travaux (05 critères) ;
6. Acceptation des conditions du marché (02 critères) ;
7. Présentation générale de l'Offre (04 critères).

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% (51/72), seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.
NB : La grille d'évaluation constitue la Pièce N°13 du présent DAO.

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

Administration au nom de laquelle sera conclu le Marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du CUN, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et l'Autorité Contractante, pour le compte de la Communauté Urbaine de NGAOUNDERE.

15. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Cabinet du Maire de la Ville de NGAOUNDERE BP : 62 Ngaoundéré

NGAOUNDERE le 19 Avril 2023

Le MAIRE

SALIHOU

COMMUNAUTÉ URBAINE DE NGAOUNDÉRÉ

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE-N°005/AONO/CUN/SG/CIPM-CUN/2023 DU 19 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX DE SIGNALISATION HORIZONTALE ET VERTICALE DE LA VOIRIE DANS LA VILLE DE NGAOUNDEREFINANCEMENT : CUN ; EXERCICE 2023 IMPUTATION BUDGETAIRE: - LOT 1 : 221-110;

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre du budget Programme , en vue de l'amélioration des conditions de vie des populations, le Maire de la Ville de NGAOUNDERE lance pour le compte de la Communauté Urbaine de NGAOUNDERE, Département de la VINA, Région de l'ADAMAOUA, un Appel d'Offres National Ouvert, les travaux Signalisation Horizontale Et Verticale De La Voirie Dans La Ville De Ngaoundéré..
Les travaux comprennent notamment :
Définition des travaux :

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :
- Installation
- Nettoyage et Terrassements;
- Signalisation et équipement de sécurité ;

Les signalisations à construire est présenté ainsi qu'il suit conformément aux tronçons et maquettes contenus dans la pièce 14 du présent DAO :
Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **six (06) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de **vingt- millions (20 000 000) FCFA TTC.**

4. Allotissement

Les travaux sont répartis en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N°03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget de la CUN), exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, auprès du Secrétariat du Cabinet du Maire de la Ville de NGAOUNDERE et/ou au Service des Marchés et à la Direction Technique CUN.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Secrétariat du Cabinet du Maire de la Ville de NGAOUNDERE, contre versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille(50 000) francs CFA** payable à la recette municipale de la Communauté Urbaine de NGAOUNDERE.
Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (Téléphone, E-mail, B.P., Fax, etc.).

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé au Secrétariat du Maire de la Ville de Ngaoundéré au plus tard **le 19 Mai 2023 à 15 heures,** heure locale et devra porter la mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005/AONO/CUN/SG/CIPM-CUN/DT/SM/2023 DU 19 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX DE SIGNALISATION HORIZONTALE ET VERTICALE DE LA VOIRIE DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE.
Financement :CUN ; Exercice 2023 ;
IMPUTATION BUDGETAIRE: 221-110
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

NB :*Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.*
Les offres devront être accompagnées d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif et du bordereau des prix unitaires.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **quatre cent mille (400 000) Francs CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.
Toutefois, lors de l'ouverture des plis, tout soumissionnaire ayant produit une caution émise par une société d'assurance, se verra accorder un délai de 48h pour s'y conformer.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet, Sous-préfet, …), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement être datées de moins de **trois (03) mois** précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous trois enveloppes dont :
- L'enveloppe A contenant l'offre administrative (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (volume 3)

Toutes les pièces constitutives des offres (enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en question.
Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.
L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu **le 19 Mai 2023 à 16 heures,** heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès CUN.
Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

a. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de l'un de ces critères entraîne le rejet de l'offre du Soumissionnaire.
Il s'agit notamment de :
- Absence ou non-conformité au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou falsification des pièces ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Offre technique incomplète (absence des rubriques méthodologie, organisation et planning) ;
- Offre financière incomplète (absence de bordereau des prix unitaires, d'un prix unitaire, du devis quantitatif et estimatif et du sous-détail des prix) ;
- Absence d'une attestation de visite des lieux signée par le Maître d'Ouvrage ou son représentant ou d'une déclaration sur l'honneur signée par le soumissionnaire ;
- Absence d'une ligne de crédit d'un montant minimal de **vingt millions (20 000 000) Francs CFA** (attestation de solvabilité) ;
- Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%).

N.B : Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copie certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles du DAO.

b. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1. Expérience du personnel de l'entreprise (39 critères) ;
2. Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (07 critères) ;
3. Références de l'entreprise (11 critères) ;
4. Situation financière de l'Entreprise (04 critères) ;
5. Proposition technique et planning d'exécution des travaux (05 critères) ;
6. Acceptation des conditions du marché (02 critères) ;
7. Présentation générale de l'Offre (04 critères).

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% (51/72), seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.
NB : La grille d'évaluation constitue la Pièce N°13 du présent DAO.

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

Administration au nom de laquelle sera conclu le Marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la CUN, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et l'Autorité Contractante, pour le compte de la Communauté Urbaine de NGAOUNDERE.

15. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Cabinet du Maire de la Ville de NGAOUNDERE et/ou auprès de la Direction Technique et Service des Marchés de la CUN).

CUN : BP. :62 Ngaoundéré ;

NGAOUNDERE le 19 Avril 2023

Le MAIRE

SALIHOU

COMMUNAUTÉ URBAINE DE NGAOUNDÉRÉ

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2023 DU 19 AVRIL 2023 RELATIF AUX TRAVAUX :- LOT 1 : CONSTRUCTION DU PONT RIVIERE DORI (1ÈRE PHASE) - LOT 2 : CONSTRUCTION DU PONT MAYO MARZA- LOT 3 : TRAVAUX DE REHABILITATION DU PONT RELIANT QUARTIER NORVEGIEN -MBIDENGDANS LA VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT: LOT 1, LOT 2 CUN ET LOT 3 : BIP EXERCICE 2023

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre du Budget Programme en vue de l'amélioration des conditions de vie des populations, le Maire de la Ville de NGAOUNDERE lance pour le compte de la Communauté Urbaine de NGAOUNDERE, Département de la VINA, Région de l'ADAMAOUA, un Appel d'Offres National Ouvert, pour la construction des travaux citées ci-dessus.
Définition des travaux :

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :
*** LOT 1 :** CONSTRUCTION DU PONT RIVIERE DORI (1ère PHASE)
- Série 000 : installations ;
- Série 100 : nettoyage et terrassements ;
- Série 200 : assainissement et drainage ;
- Série 300 : ouvrage d'art et ouvrage hydraulique ;
- Série 400 : signalisation et équipements de sécurité ;
- Série 500 : divers.

*** LOT 2 :** CONSTRUCTION DU PONT MAYO MARZA
- Série 000 : installations ;
- Série 100 : nettoyage et terrassements ;
- Série 200 : assainissement et drainage ;
- Série 300 : ouvrage d'art et ouvrage hydraulique ;
- Série 400 : signalisation et équipements de sécurité ;
- Série 500 : divers

*** LOT 3 :** TRAVAUX DE REHABILITATION DU PONT RELIANT QUARTIER NORVEGIEN MBIDENG
- Série 000 : installations ;
- Série 100 : nettoyage et terrassements ;
- Série 200 : assainissement et drainage ;
- Série 300 : ouvrage d'art et ouvrage hydraulique ;
- Série 400 : signalisation et équipements de sécurité ;
- Série 500 : divers

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

N°	Intitulé du projet	Coût prévisionnel
1	LOT 1 : CONSTRUCTION DU PONT RIVIERE DORI (1ère PHASE)	**40 000 000** (quarante millions) Francs CFA.
2	LOT 2 : CONSTRUCTION DU PONT MAYO MARZA	**35 000 000** (trente-cinq millions) Francs CFA.
3	LOT 3 : TRAVAUX DE REHABILITATION DU PONT RELIANT QUARTIER NORVEGIEN -MBIDENG	**50 000 000** (cinquante millions) Francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en trois (03) lots ci-après définis :

N°	Intitulé du projet	Lieu d'exécution
1	LOT 1 : CONSTRUCTION DU PONT RIVIERE DORI (1ère PHASE)	Ville de Ngaoundéré
2	LOT 2 : CONSTRUCTION DU PONT MAYO MARZA	Ville de Ngaoundéré
3	LOT 3 : TRAVAUX DE REHABILITATION DU PONT RELIANT QUARTIER NORVEGIEN -MBIDENG	Ville de Ngaoundéré

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N°03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget de la CUN et du BIP, exercice 2023 et suivant.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, auprès du Secrétariat du Cabinet du Maire de la Ville de NGAOUNDERE.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Secrétariat du Cabinet du Maire de la Ville de NGAOUNDERE et/ou la Direction Technique, contre versement d'une somme non remboursable payable à la recette municipale de la Communauté Urbaine de NGAOUNDERE.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (Téléphone, E-mail, B.P., Fax, etc.).

DESIGNATION	MONTANT
LOT 1 : CONSTRUCTION DU PONT RIVIERE DORI (1ère PHASE)	40 000 (quarante mille) Francs CFA.
LOT 2 : CONSTRUCTION DU PONT MAYO MARZA	30 000 (trente mille) Francs CFA.
LOT 3 : TRAVAUX DE REHABILITATION DU PONT RELIANT QUARTIER NORVEGIEN -MBIDENG	60 000 (soixante mille) Francs CFA.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé au Secrétariat du Maire de la Ville au plus tard **le 19 Mai 2023 à 15 heures,** heure locale et devra porter la mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006/AONO/CUN/CIPM-PCCM/2022 DU 19 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX DE
- LOT 1 : CONSTRUCTION DU PONT RIVIERE DORI (1ère PHASE)
- LOT 2 : CONSTRUCTION DU PONT MAYO MARZA
- LOT 3 : TRAVAUX DE REHABILITATION DU PONT RELIANT QUARTIER NORVEGIEN -MBIDENG
DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA
FINANCEMENT: LOT 1, LOT 2 CUN LOT 3: BIP Exercice 2023
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

NB :*Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.*
Les offres devront être accompagnées d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif et du bordereau des prix unitaires.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **six (06) mois** pour tous les lots 1, 2, et 3.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

N°	Intitulé du projet	Coût prévisionnel
1	LOT 1 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU PONT RIVIERE DORI (1ère PHASE)	**800 000** (huit cent mille) Francs CFA.
2	LOT 2 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU PONT MAYO MARZA	**700 000** (sept cent mille) Francs CFA.
3	LOT 3 ; TRAVAUX DE REHABILITATION DU PONT RELIANT QUARTIER NORVEGIEN - MBIDENG	**1 000 000** (un million) Francs CFA.

Toutefois, lors de l'ouverture des plis, tout soumissionnaire ayant produit une caution émise par une société d'assurance, se verra accorder un délai de 48h pour s'y conformer.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet, Sous-préfet, …), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous trois enveloppes dont :
-L'enveloppe A contenant l'offre administrative (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (volume 3)
Toutes les pièces constitutives des offres (enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en question.
Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.
L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu **le 19 Mai 2023 à 16 heures,** heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la CUN.
Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

a. Critères éliminatoires
Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de l'un de ces critères entraîne le rejet de l'offre du Soumissionnaire.
Il s'agit notamment de :
- Absence ou non-conformité au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou falsification des pièces ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Offre technique incomplète (absence des rubriques méthodologie, organisation et planning) ;
- Offre financière incomplète (absence de bordereau des prix unitaires, d'un prix unitaire, du devis quantitatif et estimatif et du sous-détail des prix) ;
- Absence d'une attestation de visite des lieux signée par le Maître d'Ouvrage ou son représentant ou d'une déclaration sur l'honneur signée par le soumissionnaire ;
- Absence d'une ligne de crédit d'un montant minimal (attestation de solvabilité) ;
- Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%).

N.B : Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copie certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles du DAO.

b. Critères essentiels
Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1. Expérience du personnel de l'entreprise (39 critères) ;
2. Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (07 critères) ;
3. Références de l'entreprise (11 critères) ;
4. Situation financière de l'Entreprise (04 critères) ;
5. Proposition technique et planning d'exécution des travaux (05 critères) ;
6. Acceptation des conditions du marché (02 critères) ;
7. Présentation générale de l'Offre (04 critères).

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% (51/72), seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.
NB : La grille d'évaluation constitue la Pièce N°13 du présent DAO.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

Administration au nom de laquelle sera conclu le Marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du CUN, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et l'Autorité Contractante, pour le compte de la Communauté Urbaine de NGAOUNDERE.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Cabinet du Maire de la Ville de NGAOUNDERE BP : 62 Ngaoundéré.

NGAOUNDERE le 19 Avril 2023

Le MAIRE

SALIHOU

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°019/D13-81/AONO/MINSANTE/CIPM/2023POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL MEDICAL DE GYNECOLOGIE OBSTETRIQUE POUR LES FORMATIONS SANITAIRES DE 3ÉME, 4ÉME ET 5ÉME CATEGORIES. FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINSANTE EXERCICE 2023

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
57 40 047 06 340050 369010.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Ministre de la Santé Publique lance un appel d'offres en urgence pour l'acquisition du matériel médical de gynécologie obstétrique pour les formations sanitaires de 3éme, 4éme et 5éme catégories.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Dossier d'Appel d'Offres consistent en la fourniture et installation dans les formations sanitaires de 3éme, 4éme et 5éme catégories des matériels médicaux de gynécologie obstétrique suivants :

- 37 lits d'accouchements mobile ;
- 15 incubateurs néonataux ;
- 21 tables radiantes ;
- 19 berceaux ;
- 51 doppler fœtaux ;
- 25 pèses bébés ;
- 24 kits d'aspiration manuel Intra Utérin (AMIU) ;
- 07 appareils de photothérapie ;
- 02 cardiotocographes ;
- 03 aspirateur de mucosité pour bébé ;
- 28 boites de césarienne complète ;
- 06 boites d'hystérectomie ;
- 11 boites de laparotomie ;
- 03 boites de curetage ;
- 33 boites d'accouchements complètes ;
- 04 boites de biopsie ;
- 13 ventouses obstétricales.

3. Cout Prévisionnel

L'enveloppe prévisionnelle est de deux cent quarante-huit millions cinq cent soixante-dix-neuf mille (248 579 000) F CFA.

4. Allotissement

Le présent appel d'offres n'est pas alloti.

5. Participation et origine

La participation à ce présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droits camerounais spécialisées dans le domaine et ayant une expérience avérée dans la fourniture de ce type de matériel.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées sur Budget de Fonctionnement du MINSANTE Exercice 2023, imputation 57 40 047 06 340050 369010.

L'enveloppe prévisionnelle est de deux cent quarante-huit millions cinq cent soixante-dix-neuf mille (248 579 000) F CFA.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINSANTE sis au Rez de chaussée de l'immeuble de la Santé situé à proximité de la Croix Rouge (Téléphone/fax 222 22 10 21).

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Marchés Publics du MINSANTE sis au Rez de chaussée de l'immeuble de la Santé situé à proximité de la Croix Rouge (Téléphone/fax 222 22 10 21), dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme de Cent Cinquante Mille (150 000) FCFA non remboursable représentant les frais d'achat du DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat du Service des Marchés Publics du MINSANTE au plus tard le 16/05/2023 à 13 heures, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°019/AONO/MINSANTE/CIPM/2023
EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL MEDICAL DE GYNECOLOGIE OBSTETRIQUE POUR LES FORMATIONS SANITAIRES DE 3ÉME,
4ÉME ET 5ÉME CATEGORIES.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un Etablissement financier de premier ordre agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure à la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Le montant de la caution de soumission est de quatre millions neuf cent mille (4 900 000) Francs CFA.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois et en cours de validité ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 16/05/2023 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de réunion de ladite Commission sise au premier étage de l'Immeuble Ex-PSFN à proximité de la Croix Rouge Nationale.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dument mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

i) Absence du cautionnement de soumission ;
ii) Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après épuisement du délai de 48 heures ;
iii) Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou pièces falsifiées ;
iv) Absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché durant les trois dernières années.
v) N'avoir pas satisfait à au moins cinq (05) des sept (07) critères essentiels ;
vi) Absence d'un prix unitaire quantifié ;
vii) Absence de l'autorisation du fabricant des équipements médicaux sensibles suivants : table radiante, incubateur néonatal, cardiotocographe ;
viii)Absence d'agrément de distribution du matériel médical délivré par le Ministère de la Santé Publique en cours de validité ;
ix) Absence de prospectus et/ou fiches techniques du fabricant en français ou en anglais intégrant les images des équipements proposés ;
x) Non satisfaction à 100% des spécifications techniques dites majeures des équipements proposés (voir Descriptifs des Fournitures suivis d'un astérisque (*)) ;
xi) Non-conformité à au moins 75% des spécifications techniques mineures des équipements proposés tel que défini dans le Descriptif de la Fourniture (voir grille d'évaluation).

14. CRITERES ESSENTIELS :
L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (Oui/Non) sur la base des critères essentiels ci-dessous :

i) Présentation de l'offre (conformité de la composition de l'offre par rapport aux prescriptions du DAO, pièces dans l'ordre et intercalaires couleur) ;
ii) Reference du soumissionnaire dans les prestations similaires durant les trois dernières années ;
iii) Disponibilité dans l'entreprise des équipements et matériels spécifiques pour l'installation et la maintenance des équipements : fournir la liste des outillages d'installation ;
iv) Disponibilité du personnel technique d'encadrement mobilisé dans le cadre des services connexes : fournir les CV et les copies certifiés conformes des diplômes du personnel dûment signés et datés ;
v) Preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP et DF paraphés, cachetés et signés) avec la mention lu et approuvé ;
vi) Planning et délai de livraison ;
vii) Capacité financière d'au moins 50% du montant prévisionnel délivrée par une banque.

Pour être éligible pour l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères dits éliminatoires.

14. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire ayant satisfait aux critères de qualifications et dont l'offre aurait été évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique sis au rez de chaussé de l'immeuble de la Santé du Ministère de la Santé Publique situé à proximité de la Croix Rouge. Tél/Fax : 222 23 44 17 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : http://www.marchespublics.cm et http://www.publiccontracts.cm, dès publication du présent avis.
1. Taille et format des fichiers
Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :
· 5Mo pour l'Offre Administrative ;
· 15 Mo pour l'Offre Technique ;
· 5Mo pour l'Offre Financière ;
Les formats acceptes sont les suivants :
· Formats PDF pour les documents textuels ;
· JPEG pour les images.
2. Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

DISPOSITIONS RELATIVES A LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION :
Tout acte de corruption ou de manœuvres frauduleuses doit être reporté au MINMAP par SMS ou par téléphone aux numéros suivants : 673 205 725/699 370 748.

YAOUNDE le 17 Avril 2023

Le MINISTRE

MANAOUDA Malachie

CONSEIL REGIONAL DE L'EST

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CR-ES/CIPM/2023 DU 18 AVRIL 2023 POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER ET MATÉRIEL DE BUREAU AU CONSEIL RÉGIONAL DE L'EST (PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Président du Conseil Régional de l'Est, Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'acquisition du mobilier et matériel de bureau au Conseil Régional de l'Est.

2. Consistance des prestations

Les prestations consistent en la fourniture de :

Désignation	Quantité
ARMOIRE DE RANGEMENT POUR DOCUMENTS EN BOIS MASSIF 2M X 1M + 2 BATTANTS VITRES	2
BUREAU AGENT PLATEAU ET VOILE EN BOIS MASSIF LAMELLE-COLLE SAPELLI PIETINEMENT EN PANNEAU LAQUE DE COULEUR NOIRE 120X60CM AVEC 1 TIROIR SECURISE OU EQUIVALENT	20
FAUTEUIL SECRETAIRE SUR ROULETTES (CONFORT HOUSE) OU EQUIVALENT	20
MEUBLE TV LIVING 225 X 180 X 44 CLR OR/OAK ERNEST 2C/1AC OU EQUIVALENT	3
TELEVISEUR ECRAN PLAT LED NUMERIQUE LG 32 » OU EQUIVALENT	2
TELEVISEUR ECRAN PLAT NUMERIQUE LG 49 » OU EQUIVALENT	1
CHAISE DE RECEPTION EN CUIR	110
REGULATEUR DE TENSION ECUS POWER AVR STR MONO 1000VA OU EQUIVALENT	15
REFRIGERATEUR BC-140-GRIS 140L OU EQUIVALENT	3
TABLE BUREAU 120 X 60 X 75 EN BOIS MASSIF	100
CHAISES EN TISSU FIXES METAL DOREE VIP (CONFORT HOUSE) OU EQUIVALENT	50
CHAISES POUR REUNION EN TISSU FIXE METAL NON DOREE	90

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel de cette prestation est de **Cinquante millions (50 000 000) FCFA.**

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans la fourniture du mobilier et matériel de bureau

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget du Conseil Régional de l'Est, Exercice 2023, Imputation 222210.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolibikon, Tél : (237) 222 24 28 28, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolbikon, Tél : (237) 222 24 28 28, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) FCFA,** auprès de la **Recette Régionale des Finances du Conseil Régional de l'Est** aux heures ouvrables tous les jours ouvrables. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tels, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, seront déposées contre décharge à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolbikon, Tél : (237) 222 24 28 28 au plus tard **le 11 MAI 2023 à 12heures précises** sous enveloppe fermée, scellée et cachetée, adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention:

«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CR-ES/CIPM/2023 DU 18 AVRIL 2023 POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER ET MATÉRIEL DE BUREAU AU CONSEIL RÉGIONAL DE L'EST (PROCEDURE D'URGENCE)»

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison est fixé à **soixante (60) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de démarrage des prestations. Le lieu de livraison est Bertoua.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt (120) jours représentant 2% du coût prévisionnel, soit Un million (1 000 000) FCFA.

Elle devrait être établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière, des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières.

Ces offres seront dépouillées au plus tard **le 11 MAI 2023 à 13 heures précises,** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Conseil Régional de l'Est dans sa salle de réunion. Le dépouillement se fera en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une connaissance parfaite des offres dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

1. **A. Critères éliminatoires :**
2. ***a. Offre Administrative***

1) Absence de la caution de soumission ;

2) Pièce falsifiée ou scannée;

3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures règlementaire ;

1. ***b. Offre technique***

1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

2) Absence des prospectus du matériel proposé ;

3) Non –conformité aux spécifications techniques des fournitures (au moins 80%) ;

4) Non-respect de 4 critères essentiels sur 5.

1. ***c. Offre Financière***

1) Absence d'un prix unitaire quantifié

1. **B. Critères essentiels**

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

1) Expérience du soumissionnaire **……**Oui/Non

2) Capacité financière du soumissionnaire …….. Oui/Non

3) Méthodologie d'exécution …… Oui/Non

4) La période de garantie de six (06) mois au moins …….. Oui/Non

5) Descriptif des fournitures (DF) et CCAP paraphés, signés et datés aux dernières pages … Oui/Non

N.B : Chaque soumissionnaire doit fournir la version numérique de son offre sous CD ou sous clé USB protégé par un mot de passe.

15. Attribution

Le marché à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

1- Administrative sera jugée conforme ;

2- Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;

3- Financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails desprix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du DF et **classée la moins disante.**

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolbikon, BP : 507 Bertoua, Tél : (237) 222 24 28 28.

NB : « Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 »

BERTOUA le 18 Avril 2023

Le PRÉSIDENT

WOUAMANE MBELE

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTN°004571/AONR/MINJUSTICE/CIPM/2023 DU 19 AVRIL 2023POUR LA SELECTION D'UN BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES, TECHNIQUES ET GEOTECHNIQUES POUR LA CONSTRUCTION DU PALAIS DE JUSTICE DE NGOUMOU FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC ; IMPUTATION N° : 57 050 01 340010 361330

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
57 050 01 340010 361330

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Ministre d'Etat, Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Autorité Contractante lance pour le compte du Ministère de la Justice, un Appel d'Offres National Restreint pour la sélection d'un Bureau d'Études Techniques (BET) en vue de la réalisation des études architecturales, techniques et géotechniques pour la construction du Palais de Justice de Ngoumou.
Le présent Appel d'Offres fait suite à l'Appel à Manifestation d'Intérêt N°001711 du 13 février 2023 pour la présélection d'un Bureau d'Études Techniques (BET) en vue de la réalisation des études architecturales, techniques et géotechniques pour la construction du Palais de Justice de Ngoumou.

2. Consistance des prestations

La mission confiée au Bureau d'Etudes Techniques porte sur :
· les études architecturales ;
· les études techniques;
· les études géotechniques.
Les prestations du titulaire sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Références contenus dans le Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de quarante millions (40 000 000) FCFA.

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont réalisées en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National Restreint est réservée aux BET suivants retenus après Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt N°001711du 13 février 2023.

N°	Noms des candidats pré-qualifiés	Adresses
1.	AFRIKAN METHOD	B.P : 34 807 Yaoundé
2.	GROUPEMENT EDJO'O INGENIERIE ET JCN ARCHITECTURE	B.P: 15353 Yaoundé
3.	NEW DESIGN BUILTSHINE	B.P 30320 Yaoundé
4.		

CREACONSULT

B.P: 11735 Douala

La collaboration entre les BET présélectionnés n'est admise ni sous forme de groupement, ni sous forme de sous-traitance.

6. Financement

Les prestations objet de cet Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Justice de l'exercice 2023 sur la ligne d'imputation budgétaire N° : 57 050 01 340010 361330.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales du Ministère de la Justice (Service des Marchés Publics, 4ème étage, Porte 410), dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales du Ministère de la Justice dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs FCA.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en 8 (huit) exemplaires dont un (1) l'original et sept (7) copies et une (1) copie numérique marquées comme telles, devra parvenir au Ministère de la Justice, Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics, 4ème étage, Porte 410), au plus tard le 23 mai 2023 à 12 heures et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N°004571/AONR/MINJUSTICE/CIPM/2023 du 19 AVRIL 2023
POUR LA SELECTION D'UN BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES, TECHNIQUES ET GEOTECHNIQUES POUR LA CONSTRUCTION DU PALAIS DE JUSTICE DE NGOUMOU.
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».
Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas reçues.
Les offres pourront parallèlement au dépôt physique être soumises via l'application COLEPS. A cet effet, les BET pourront prendre l'attache du MINMAP pour obtenir des certificats électroniques leur permettant d'y accéder.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de douze (12) Mois.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans DAO. Le montant de cette caution de soumission qui est valable pendant trente jours au delà de la validité des offres est de huit cent mille francs CFA (800 000) FCFA.
Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,…), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles doivent obligatoirement dater de moins de trois (3) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera rejetée.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (3) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera rejetée.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps :
- le dépouillement des pièces administratives et des offres techniques qui aura lieu dans la salle de Conférences du Ministère de la Justice le 23 mai 2023 à 13 heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.
- L'ouverture des offres financières pour les soumissionnaires qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à 80 points sur 100.

14. Critères d'évaluation

15.1 : Critères éliminatoires :

15.1.1 : Pièces administratives :

1) Absence d'une pièce du dossier administratif après 48 heures;

2) absence de la Caution de soumission;

3) fausse déclaration ;

4) documents falsifiés.

15.1.2 : Offre technique :

5) non inscription à l'ONAC pour le Chef de mission ;

6) fausse déclaration ou documents falsifiés;

7) non satisfaction à quatre - vingt pour cent (80%) des sous-critères essentiels relatifs au Chef de la mission ;

8) chiffre d'affaires dans les études dans le domaine des travaux similaires au cours des trois (03) dernières années cumulées à vingt cinq (25) millions de francs CFA;

9) n'avoir pas justifié de la conduite d'un projet d'études architecturales et techniques pour la construction d'un Bâtiment d'au moins deux (02) niveaux (R+1) au cours des dix dernières années.

10) absence de l'attestation de visite de site ;

11) non-satisfaction, de 80% au moins des sous-critères relatifs aux critères essentiels ;

12) absence d'un contrat de sous-traitance géotechnique dûment rempli et signé avec un laboratoire géotechnique agréé pour le groupe 1 d'essai des sols et fondations dans le cas où le soumissionnaire n'en dispose pas ;

15.1.3 : Offre financière :

13) Offre financière incomplète ;

14) omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ;

15) absence de l'attestation de capacité de préfinancement d'au moins 20 000 000 F CFA.

15.2 Critères essentiels

N°	Critères	Points
1	Présentation générale des offres	5
2	Références du BET pour des missions similaires	30
4	Matériel	10
5	Compétence et qualification du personnel	55
	Note totale de l'offre technique	100

NOTE TECHNIQUE (Nt)

A l'issue de l'examen des offres administratives et techniques, seules les offres financières des soumissionnaires qui auront présenté une offre administrative conforme et obtenu une note en capacité technique supérieure ou égale à 80 points sur 100 seront analysées.

NOTE FINANCIERE (NF)

L'évaluation financière se fera de la manière suivante :

NF = 100 x Md/Mi

NF est la note de l'offre considérée ;

Md est le montant du moins disant parmi les soumissionnaires qualifiés à l'issue de l'évaluation technique ;

Mi est le montant de l'offre considérée.

NOTE GLOBALE (Ng)

La note globale sera pondérée comme suit : Ng = 0,65Nt + 0,35Nf.

Ng : Note globale ; Nt : Note technique ; NF : Note financière

Le Marché sera attribué au BET dont l'offre aura été évaluée la mieux-disante c'est-à-dire ayant obtenu la note globale la plus élevée.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été a été jugé conforme au DAO et qui dispose des capacités techniques et financières requises et dont l'offres a été évalué la mieux disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Des Affaires Générales (DAG) Service des Marchés Publics, portes 410 et 416.

Corruption et mauvaises pratiques
Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques bien vouloir appeler ou envoyer un sms au Ministère des Marchés Publics (MINMAP) aux numéros suivants: 673 205 725 / 699 370 748.

YAOUNDE le 19 Avril 2023

Le POUR LE MINISTRE ET PAR ORDRE

NSENG - ELANG Marie Claire Dieudonnée

COMMUNE D'EVODOULA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCEN°04/AONO/CEV/ SIGAMP/CIPM /2023 DU 19/AVRIL/2023, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'HOPITAL DE DISTRIT D'EVODOULA (PHASE 1), DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2023, le Maire de la Commune d'Evodoula, Autorité Contractante, lance, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour la réhabilitation de l'Hôpital de District d'Evodoula dans le Département de la Lékié, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent appel d'offres se composent des natures et quantités décrites dans le cadre des devis quantitatif et estimatifs notamment :

- Travaux préliminaires :	- L'électricité ;
- Fondation et maçonnerie ;	- Plomberie et sanitaire ;
- Menuiserie ;	- Revêtement sols et murs ;
- La charpente et couverture	- La peinture ;

3. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) MINSANTE Exercice 2023 pour un montant de francs CFA 20 000 000 (Vingt millions).

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie d'Evodoula. Tél : 677 37 93 66 /698 17 74 61 (Secrétariat Général)

6. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune d'Evodoula, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de : 40 000 (quarante mille) F CFA, payable à la Recette Municipale d'EVODOULA représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie d'Evodoula, au plus tard le 16 mai 2023 à 11 heure locale, soit déposée contre récépissé et devra porter la mention :
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°04/AONO/CEV/ SIGAMP/CIPM /2023 DU 19/AVRIL/2023, Pour les TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'HOPITAL DE DISTRIT D'EVODOULA (PHASE 1), DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
NB :Aucun dossier ne sera reçu après l'heure limite de recevabilité des offres.

8. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de cent vingt (120) jours, à compter de la date de la notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, d'un montant de : 400 000 (quatre cent mille) francs CFA.
A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.
Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres Administratives, Techniques et Financières sera effectuée en un seul temps dans la salle des Actes de la Commune d'Evodoula 16 mai 2023 à partir de 12 Heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Evodoula siégeant en présence de tous les soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres les concernant.

11. Critères d'évaluation

11.1: Critères éliminatoires :
a) Absence de la caution de soumission ;
b) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
c) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
d) Offre Technique incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes :
Ø Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphé sur chaque page, et avec, à la fin du document, la date, la signature, le cachet et le nom du soumissionnaire ;
Ø La liste du personnel avec en annexe pour chaque personnel, un CV signé et daté, et une Attestation de Disponibilité pour le personnel clé.
Ø La proposition technique et planning d'exécution datés, signés, cachetés avec le nom du soumissionnaire à la fin du document ;
Ø Le rapport de visite du site signé sur l'honneur avec les photos du site concerné, daté, cacheté et signé avec le nom du soumissionnaire à la fin du document ;
Ø La capacité financière d'une valeur au moins égale à 50% du montant prévisionnel TTC du marché.
e) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes :
Ø Une soumission ;
Ø Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible paraphé, daté et signé ;
Ø Le détail quantitatif et estimatif (DQE) paraphé sur toutes les pages, daté et signé à la dernière page ;
Ø Le sous-détail des prix unitaires paraphé sur toutes les pages, daté et signé à La dernière page.
f) Avoir obtenu une note strictement inférieure à 80%, soit 25 critères sur 31.
11.2 : Critères essentiels :
Les offres techniques seront notées en fonction des trente un (31) critères essentiels ci-après :
a) Expérience du personnel d'encadrement de l'Entreprise sur six (06) critères ;
b) Le Matériel de chantier à mobiliser sur huit (08) critères ;
c) Références de l'Entreprise sur deux (02) critères ;
d) Visite des lieux sur un (01) critère ;
e) Proposition technique et planning d'exécution sur neuf (09) critères ;
f) Présentation de l'offre sur deux (02) critères ;
g) Capacité financière un (01) critère ;
h) Preuve d'acceptation des conditions du marché sur deux (02) critères.
L'offre technique sera évaluée selon le mode binaire (Oui/Non).
Le non-respect de 80 % de « OUI » entrainera l'élimination de l'offre.

12. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et ceux éliminatoires et jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres.

13. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise desdites offres.

Visite du site
La visite du site est obligatoire et sera effectuée au frais du soumissionnaire après achat du Dossier d'Appel d'Offres. Elle donnera lieu à la production d'une attestation signée du soumissionnaire sur l'honneur à insérer dans son offre.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Evodoula (Secrétariat Général) Tél : 677 37 93 66/698 17 74 61 ou par Email mairieevodoula@gmail.com.
NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler le numéro vert gratuit de la CONAC qui est le 1517 »

YAOUNDE le 20 Avril 2023

Le MAIRE

ONGOLO ELOUNDOU Armand Joachim

MISSION D'AMÉNAGEMENT ET D'EQUIPEMENT DES TERRAINS URBAINS ET RURAUX

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°2023/004/CIPM/MAETUR DU 18/04/2023 POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU LOTISSEMENT DE « NKOLNGUET » (OPÉRATION 192).

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général de la MAETUR lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des travaux d'alimentation en eau potable du lotissement de « NKOLNGUET » (Opération 192).

2. Consistance des prestations

Le Directeur Général de la MAETUR, MAITRE D'OUVRAGE, confie à l'ENTREPRENEUR qui l'accepte, la réalisation des travaux qui comprennent les opérations suivantes, dont la liste n'est pas limitative :
L'installation de chantier, la réalisation du réseau d'alimentation en eau potable, etc…

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de DEUX CENT CINQUANTE MILLIONS (250 000 000) Francs CFA.

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais disposant des compétences avérées dans le domaine.

5. Financement

Budget MAETUR - Exercice 2023 et suivant.

6. Acquisition du Dossier

Les Dossiers d'Appel d'Offres peuvent être obtenus au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MAETUR sis à l'Immeuble Siège, 2ème étage, porte 401, contre paiement à la BICEC au Compte Spécial CAS-ARMP N° 335 988, d'une somme non remboursable de CENT VINGT CINQ MILLE (125 000) Francs CFA.

7. Remises des offres

Les soumissions rédigées en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont Un (01) original et Six (06) copies marquées comme tels et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées contre récépissé, au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés, au plus tard le 18/05/2023 avant 10 heures, heure locale, portant la mention :
DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 2023/004/CIPM/MAETUR DU 18/04/2023
pour la réalisation des travaux d'alimentation en eau potable du lotissement de « NKOLNGUET » (Opération 192)
" À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

8. Delai de Livraison

HUIT (08) mois

9. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque SOUMISSIONNAIRE doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de CINQ MILLIONS (5 000 000) Francs CFA, valable pendant
TRENTE (30) jours au-delà de la date originale de validité des Offres. Cette Caution devra être établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère en charge des Finances.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,…), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps :
L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 18/05/2023 à 11 heures, heure locale, dans la salle de conférence de la MAETUR sise à Yaoundé B.P. 1248, Quartier Hippodrome, 716 avenue Winston Churchill (rue 1.071). Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

12. Critères d'évaluation

Les Offres remises seront évaluées conformément aux critères ci-après :
12.1 – Critères éliminatoires
Absence de la Caution de Soumission – Dossier administratif non conforme au-delà de QUARANTE HUIT (48) heures après notification de la non-conformité au soumissionnaire concerné – Fausses déclarations ou fourniture de pièces falsifiées ou non authentiques (l'autorité contractante et la CIPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de toute pièce présentant un caractère douteux) – Dossier Technique ou Financier incomplet – Omission dans le Bordereau des Prix d'un prix unitaire quantifié – Absence de Sous-Détail d'un Prix conforme pour l'essentiel au modèle fourni dans le DAO – Société disposant d'un Conducteur des travaux n'ayant pas un profil conforme (Ingénieur des travaux de génie civil/rural + Attestation d'adhésion à l'ONIGC ou équivalent) – Note d'évaluation inférieure à 80% de OUI – Absence de références en travaux d'Alimentation en Eau Potable d'au moins 150 000 000 – Société présentant moins de deux PV de réception dans les travaux de Génie Civil – Société n'ayant jamais réalisé avec succès un marché d'un montant d'au moins 250 000 000 dans les travaux publics.
12.2 – Critères essentiels
Évaluation technique faite sur 53 OUI comprenant :
Personnel d'encadrement (23 OUI) – Matériel à mobiliser (06 OUI) – Références du Soumissionnaire sur les prestations similaires (10 OUI) – Organisation, Méthodologie et Planning de réalisation des travaux (04 OUI) – Capacité financière (03 OUI) – Autres Pièces et Présentation de l'Offre (07 OUI).

13. Attribution

Le Marché est attribué au SOUMISSIONNAIRE présentant l'Offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières requises.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant QUATRE VINGT DIX (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MAETUR à Yaoundé B.P. 1248, Quartier Hippodrome, 716 avenue Winston Churchill (rue 1.071) ; Tél. : 222 22-31-13 / 222 22-21-02 ; Fax : 222 23-31-90.
Email : contact.sma@maetur-cameroun.com

YAOUNDE le 18 Avril 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANGA LOUIS ROGER

SOCIÉTÉ DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°03/AONO/SPE/CIPM/2023 DU 20 AVRIL 2023 POUR LA FOURNITURE DE VEHICULES A LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM).

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Afin d'agrandir son parc automobile dans le but d'assurer une couverture médiatique efficiente des événements et de poursuivre sa mission de recherche de l'information sur toute l'étendue du territoire national, le Directeur Général de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun (SOPECAM) lance un appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence pour la fourniture de véhicules à la SOPECAM.

2. Consistance des prestations

Les fournitures objet du présent Appel d'Offres sont constituées de cinq (05) véhicules citadines 5 places, à essence et à boîte de vitesse manuelle.
Les caractéristiques détaillées desdits véhicules sont fournies dans le Cahier des Spécifications Techniques (CST), pièce N°05 du Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de **quarante-six millions (46 000 000) francs CFA TTC**.

4. Allotissement

Les fournitures objet du présent appel d'offres font l'objet d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation à cet appel d'offres est ouverte aux entreprises concessionnaires ou justifiantes d'une expérience avérée dans la vente de véhicules.

6. Financement

Les fournitures objet du présent Appel d'Offres seront financées par le budget d'investissement de la SOPECAM, Exercice 2023, Rubrique 245, ligne 245-B.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté, aux heures et jours ouvrables, auprès du Service des Marchés de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun à Yaoundé, sis Boulevard de l'OUA, Boîte postale 1218, Téléphone (237) 222-30-41-47, Fax : (237) 222-30-43-62, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun à Yaoundé dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, sur présentation du reçu de versement, au compte N° 335 98860001-94 ouvert à la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Commerce (BICEC) en faveur du « Compte Spécial CAS – ARMP), de la somme non remboursable de **soixante-un mille quatre cent trente (61 430) francs CFA**. Une version électronique est disponible en ligne sur le site de l'ARMP à l'adresse : www.armp.cm.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels et conformément aux prescriptions du DAO, devra parvenir au **Service des Marchés de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun à Yaoundé, sise Boulevard de l'OUA, Boîte postale 1218 Yaoundé** au plus tard le 09 mai 2023 **à 12 heures**, heure locale, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :
- **Enveloppe A : offre administrative ;**
- **Enveloppe B : offre technique ;**
- **Enveloppe C : offre financière.**

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une **quatrième** et devra porter impérativement la seule et unique mention suivante :
« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°03/AONO/SPE/CIPM/2023 DU 20 AVRIL 2023 POUR LA FOURNITURE DE VEHICULES A LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM)».
(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)
NB : La quatrième enveloppe ne doit donner aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet.
Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

10. Delai de Livraison

La lettre commande à passer à l'issue du présent Appel d'Offres sera exécuté dans un délai maximal de **quinze (15) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage ou de celle précisée dans ledit ordre de service.
Le lieu de livraison est le **siège de la SOPECAM à YAOUNDE**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission remboursable produite par un établissement financier de 1er ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances du Cameroun et dont la liste figure dans le présent DAO (pièce n°12), d'un montant de **neuf cent vingt mille (920 000) Francs CFA.**
Elle entrera en vigueur dès la date limite de soumission et restera valable pendant cent-vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres.
Les cautions de soumission des soumissionnaires non retenus seront libérées ou leur seront restituées au plus tard trente (30) jours après la publication des résultats de l'Appel d'Offres par le Maître d'Ouvrage, à leur demande.
La caution de soumission du candidat déclaré adjudicataire de la Lettre-commande sera libérée par dépôt du cautionnement définitif prévu à l'article 13 du Cahier de Clauses Administratives Particulières (pièce n°4).

12. Recevabilité des Offres

Les pièces administratives requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, selon le cas, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offre. Elles doivent être en cours de validité, datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non-conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu dans la salle de conférences de la SOPECAM, **le 09 mai 2023 à 13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés.
Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix **dûment mandatée** et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

a.Critères éliminatoires
- Dossier administratif incomplet ou non conforme après expiration du délai maximum de 48h prévu par la réglementation ;
- Fausse (s) déclaration (s) ou pièce falsifiée (s) ;
- Absence d'une pièce de l'offre technique ou de l'offre financière ;
- Absence d'une attestation de capacité financière du soumissionnaire signée par sa banque et conforme au modèle fourni (pièce N°10.4 du DAO) ;
- Non-conformité du délai de livraison proposé ;
- Non-conformité des spécifications techniques des véhicules proposés par rapport au Cahier des Spécifications Techniques ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Non-conformité de la soumission par rapport au modèle fourni ;
- Absence des fiches techniques du fabricant des véhicules proposés ;
- Absence d'un service après-vente garantissant la disponibilité des pièces de rechange, d'un garage, du personnel technique et un délai d'intervention au plus égal à 48 heures) ;
- Non-respect d'au moins quatre (4) sur cinq (5) critères essentiels.

b. Critères essentiels
- **Présentation** de l'offre ;
- **Références justifiées** dans le domaine (preuve d'avoir déjà exécuté par an au cours des 3 dernières années un marché d'un montant au moins égal à cent millions (100 000 000) de francs CFA [produire copies première et dernière pages des marchés signés + PV de réception, ou contrats + factures]) ;
- **Cohérence du planning** de livraison (planning de livraison détaillé ressortant les différentes étapes du processus de livraison et indiquant le délai de chacune des étapes, ainsi que le délai global proposé) ;
- **Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)** complété, paraphé sur toutes les pages, signé, daté et cacheté sur la dernière page (**signature précédée de la mention manuscrite « Lu et Approuvé »**)
- **Cahier des Spécifications Techniques (CST),** paraphé sur toutes les pages, signé, daté et cacheté sur la dernière page (**signature précédée de la mention manuscrite « Lu et Approuvé »**).

La satisfaction d'au moins quatre (4) sur cinq (5) des critères essentiels est indispensable pour l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

La Lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire ayant satisfait tous les critères éliminatoires, dont les Offres administrative et technique seront conformes aux prescriptions du DAO, et présentant l'Offre financière évaluée la moins-disante.

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler la procédure d'Appel d'Offres et de rejeter toutes les offres à tout moment avant l'attribution, sans encourir une responsabilité à l'égard du ou des soumissionnaires affectés par la décision, ni obligation de les informer des raisons de sa décision. Dans ce cas les soumissionnaires sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date d'annulation du Marché. Passé ce délai, les offres seront détruites.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus, aux heures ouvrables, auprès du **Service des Marchés de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun (SOPECAM)** sis à l'Immeuble siège de la SOPECAM, Tél (237) 222-30-41-47 ; (237) 222-30-31-09 ; Fax (237) 222-30-43-62 à Yaoundé, République du Cameroun.

YAOUNDE le 17 Avril 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NNANA MARIE CLAIRE

AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2023 DU 20/04/2023POUR LA PRODUCTION DES SUPPORTS DE COMMUNICATION DE L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC), EXERCICE 2023.MAITRE D'OUVRAGE : DG/ANTICFINANCEMENT : BUDGET ANTIC, EXERCICE 2023IMPUTATION : 606 400

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
606 400

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC), Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour ***LA PRODUCTION DES SUPPORTS DE COMMUNICATION DE L'ANTIC, EXERCICE 2023.***

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres comprennent notamment : la conception, la confection, le transport, la fourniture et la réception après validation par l'Autorité Contractante des supports de communication définis dans le tableau ci-après :

N°	Produit	Quantité	Observations
1	Dôme de promotion en plein air personnalisé	1	Pour évènement
2	Tote-bags	280	Pour évènement
3	Mugs isothermes	280	
4	Stickers / magnets	350	Pour évènement
5	Support de téléphone bureaux	280	
6	Parapluies personnalisés	280	
7	POPup – support de bannière en tissu personnalisé	2	Pour évènement
8	Stylo bois érable gravé dans coffret en bois massif personnalisé	280	
9	Porte stylo personnalisé	270	
10	Shopping bag personnalisés	270	

3. Allotissement

Non applicable.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises de droit camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des prestations similaires.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget de l'ANTIC, exercice 2023 : Imputation **606 400**, pour une enveloppe prévisionnelle estimée TTC de ***26 450 000 (vingt-six millions quatre-cent cinquante mille) FCFA.***

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent Avis, le dossier physique peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'ANTIC, (Direction des Affaires Générales/Service des Marchés) sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé, face Haut-Commissariat du Canada, BP : 6170 Yaoundé, Tél : 6 94 40 58 68.
La version électronique du dossier peut être consultée sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses http://

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction Générale de l'ANTIC (Direction des Affaires Générales), sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé, face Haut-Commissariat du Canada, BP : 6170, Tél : 6 94 40 58 68 dès publication du présent Avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) F CFA**, représentant les frais d'achat du DAO, payable aux heures ouvrables dans le compte BICEC « Compte Spécial : CAS-ARMP ». Ce reçu devra indiquer l'identité du prestataire.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus-indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée au payement des frais d'achat du DAO.
Taille et format des fichiers
Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :
- 5 Mo pour l'Offre Administrative ;
- 15 Mo pour l'Offre Technique ;
- 5 Mo pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :
Format PDF pour les documents textuels ;
JPEG pour les images.
Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après, contenus dans une enveloppe fermée et scellée notamment :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

NB : Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

8. Remises des offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais.
L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **29/05/2023 à 13 heures.**
Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », le même jour, au plus tard à **13 heures,** et devra porter la mention :
« DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2023 DU 20/04/2023 POUR LA PRODUCTION DES SUPPORTS DE COMMUNICATION DE L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC), EXERCICE 2023 »
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »
NB : Les offres parvenues après la date limite de dépôt seront jugées irrecevables.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage pour la présente fourniture est ***de soixante (60) jours*** calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer la prestation.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces du dossier administratif, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère des Finances dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, d'un montant de ***520 000 (Cinq cent vingt mille) F CFA***, valables pendant **30 jours** à compter de la date limite de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation des pièces administratives, des Offres techniques et des offres financières ne seront pas recevables
Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le Service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète, conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le **29/05/2023 à 14** ***heures***, par la Commission Interne de Passation des Marchés, siégeant à la salle de conférences du Centre National de Cryptographie et de Certification Electronique (CNCCE) sise au lieu-dit Poste Centrale.
Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

13. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

a) Fausse déclaration ou Pièce falsifiée ;
b) Absence d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
c) Non-respect de 100% de critères majeurs et d'au moins **80 %** des sous-critères issus des critères essentiels ;
d) Absence de la caution de soumission d'un montant de **520 000 (Cinq cent vingt mille)** FCFA, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère des Finances ;
e) Non régularisation d'une pièce du dossier administratif, dans un **délai de 48h** accordé par la CIPM après dépouillement ;
f) Absence de l'attestation d'une capacité financière délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant **de dix millions (10.000.000) FCFA ;**
g) Note technique inférieure à 80 % ;
h) Non-respect du format de fichier des offres ;
i) Absence de la copie de sauvegarde

2. Critères majeurs

Les Spécifications techniques majeures du matériel sont les suivantes :

	Dôme de Promotion personnalisé en plein air
	Description ● Tente dôme ronde en tissu oxford 600D, comptoir de salon rond, l et sport **Matériel** ● Cadre métallique enduit blanc, tissu oxford 60 **Couleur** CMJN **Technologie** ● Impression de transfert de chaleur **Dimension** ● 300*300*260cm taille standard ● Taille globale : 300*300*260cm ● Tube en acier : 25*25*1.0mm Taille du tableau : 150L * 40W * 80H cm
	Tote bags
	- Grammage : 140 g/m² - 100% coton - Impressions personnalisées sur deux (2) faces
	Mug Isotherme
	- Capacité : 280 ml - Matériau : Acier, Plastique, Silicone - Marquage personnalisé du Logo
	Stickers / Magnets
	- Logo imprimé en quadri (CMJN) - Vinyl collant
	Supports de téléphones bureaux (Cell phone Stand)

	- Socle de bureau téléphone portable, tablette - Pliable - Dimension (Lxlxh) : 10.6x7.7x13 cm - Matériau : Aluminium
	Parapluies personnalisés
	- Longueur fermé 120cm - Toile en nylon (Couleur unie : Noir, Bleu roi, Blanc ; Gris) - Baleines de 110cm de longueur (x8) - Fourni dans une housse (Voir visuel en annexe)
1. **7.**	**POPup – support de bannière en tissu personnalisé**
	Matériau ● Graphique : tissu en polyester (260 g/m²) ● Couleur du cadre : argent **Impression** ● Impression numérique polychrome CMJN d'un côté ou d **Finition** ● Impression graphique – visuel personnalisé fourni pa ● Sac de transport oxford **Description** ● 3x3 **Taille** ● 228x368 cm (H*L)
8..	**Stylo bois érable gravé dans coffret en bois massif personnalisé**

	Stylo à bille ● Recharge du stylo de type 8513 Cross compa ● Poids 150 gr ● Gravure du logo de l'Agence **Coffret en bois massif** ● Gravure du logo de l'Agence
1. 9.	**Porte-stylo personnalisé**
	Pot à crayon standard personnalisé logo de l'Agence
1. **10.**	**Shopping bag personnalisé**
	Dimension : 30 (Largeur) x 15 (profondeur) x 40 (Hauteur) cm ; **Impression :** Quadrichromie (CMJN) **-** Visuel personnalisé par l'Agence **Finition :** Coutures en X au niveau des poignées pour plus de résistance ;

***NB** : Les Images illustratives des fournitures ci-dessus décrites sont annexées à la pièce n°5 du DAO*

3. Critères essentiels

N°	Désignation	Sous-critères
1	Présentation générale de l'offre	02
2	Références du soumissionnaire dans le domaine similaire	01
3	Qualité et conformité des fournitures proposées aux spécifications techniques.	10
4	Qualification et Expérience du personnel	06
5	Planning et délai de livraison	02
6	ST paraphé, signé, daté et cacheté par l'entreprise avec la mention « lu et approuvé »	01
7	CCAP paraphé, signé, daté et cacheté par l'entreprise avec la mention « lu et approuvé »	01
8	Garanties et Services après-vente	02

N.B :

- **Il est à noter que *la production définitive de la commande sera faite après validation d'un échantillon de chaque produit par l'ANTIC ;***
- **Le candidat doit satisfaire 100% des critères majeurs et 80% des critères essentiels pour être admis à l'analyse financière de son offre ;**
- **Le critère 3 (Qualité et conformité des fournitures proposées aux spécifications techniques), ce critère ne sera validé que si tous les sous-critères y relatifs sont validés.**

14. Attribution

Le Directeur Général de l'ANTIC, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée ***la moins-disant*** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de ***quatre-vingt-dix (90) jours***, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'ANTIC, (Direction des Affaires Générales) sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé face Haut –Commissariat du Canada, BP : 6170, Tél : 694 40 58 68, ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : http://www.marchespublics.cm et http://

Assistante technique.
Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques.
Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ***la CONAC au (+237) 222 20 37 32/ 222 20 37 30/ 658 26 26 82 ou encore le numéro vert 15 17.***

YAOUNDE le 20 Avril 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PROF. EBOT EBOT ENAW

INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 003/AONR/INJS/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDES OU D'UN GROUPEMENT DE BUREAUX D'ÉTUDES POUR L'ÉLABORATION DU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION EN SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES – JEUNESSE ET LOISIRS (STAPS-JL). MAÎTRE-D'OUVRAGE : DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS FINANCEMENT : BIP MINSEP/INJS IMPUTATION : 57 16 009 04 730010 464119 13

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur de l'Institut National de la Jeunesse et des Sports lance un Appel d'Offres National Restreint pour la sélection d'un Bureau d'Études et/ou groupement de Bureaux d'Études pour la réalisation des études en vue de l'élaboration du Référentiel de Formation en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives – Jeunesse et Loisirs (STAPS-JL).

2. Consistance des prestations

La prestation consistera en la réalisation des études en vue de l'élaboration du Référentiel de Formation en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives – Jeunesse et Loisirs. Il s'agira spécifiquement des prestations contenues dans les TDR PIÈCE N°5 du présent DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation est de **trente millions (30.000.000) FCFA.**

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est restreinte aux structures ci-après :

N°	Noms des candidats pré-qualifiés	Adresses
1.	Ets Sainte Marie Thérèse	BP : Yaoundé Cameroun, Tél : 697 333 018
2.	Ets BET2M-S	BP : 32 085 Yaoundé, Tél : 676 924 206 : 699 466 176
3.	Ets ELO§SAMY	BP : 14 428 Yaoundé, Tél : 673 193 003

Présélectionnées à l'issue de l'Appel de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N°001/AAMI/INJS/DAG/2023 DU 16 JANVIER 2023.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres restreint sont financées par BIP 2023 du MINSEP/INJS Exercice **: 2023 -** Imputation : **57 16 009 04 730010 464119 13**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel Offres National Restreint peut être consulté aux heures ouvrables à la Division des Affaires Générales, sise la direction de l'INJS, au quartier Ngoa-Ekellé, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel Offres National Restreint peut être obtenu aux heures ouvrables à la Division des Affaires Générales, sise la direction de l'INJS, au quartier Ngoa-Ekellé, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000)** FCFA payable au CAS/ARMP

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (1) original** et six (6) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Division des Affaires Générales, au plus tard **le lundi 22 mai 2023 à 13 heures précises**, et devra porter la mention.
APPEL OFFRES NATIONAL RESTREINT
N° 003 /AONR/INJS/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDES OU D'UN GROUPEMENT DE BUREAUX D'ÉTUDES POUR L'ÉLABORATION DU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION EN SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES – JEUNESSE ET LOISIRS (STAPS-JL).

MAÎTRE-D'OUVRAGE : DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
FINANCEMENT : BIP MINSEP/INJS
IMPUTATION : 57 16 009 04 730010 464119 13
À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation de la présente lettre-commande est de **quatr**

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution d'un **six cent mille (600 000) FCFA** . Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au Règlement Particulier de consultation. Elles devront obligatoirement dater de trois (03) mois au plus.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier de consultation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des enveloppes des offres se fera dans la salle des Actes de la Direction de l'INJS, **le lundi 22 mai 2023 à 14 heures** précises, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'INJS siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs soumissions.

12. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires
Absence ou non-conformité d'une pièce administrative au-delà de 48 heures ;
Absence de caution de soumission dans le dossier administratif ;
Fausse déclaration ou falsification d'une pièce ;
Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
Non-conformité de la caution ;
Présence d'informations financières dans l'offre technique ou administrative.
12.2. Critères essentiels
L'évaluation des offres se fera sur 100 points sur la base des critères suivants :

N°	

Critères

Notation

1	Présentation de l'offre	03 points;
2	Expérience du Soumissionnaire	20 points
3	Compréhension des Termes de Référence	15 points;
4	Méthodologie et plan de travail	12 points;
5	Compétence du personnel clé pour la mission	50 points.
	Total	**100 points**

Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection du **mieux disant**, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Division des Affaires Générales de l'Institut National de la Jeunesse et des Sports.

Dénonciation

Pour toute dénonciation de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler l'organisme en charge de la lutte contre la corruption (CONAC) au numéro vert**.**

YAOUNDE le 10 Avril 2023

Le DIRECTEUR

EBAL MINYE EDMOND

COMMUNE DE BAFOUSSAM 1ER

DEMANDE DE COTATIONN° 02/DC/CA.BFM IER/CIPM/BF 2023 DU 10/04/2023 RELATIVE A L'ACQUISITION DES FOURNITURES (PAQUET MINIMUM) DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BAFOUSSAM IER DEPARTEMENT DE LA MIFI, REGION DE L'OUEST

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56 15 102 02 641701 464201 426

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Maire de la Commune de Bafoussam 1er, Autorité Contractante lance une Consultation Ouverte pour L'ACQUISITION DES FOURNITURES (PAQUET MINIMUM) DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BAFOUSSAM 1er, DEPARTEMENT DE LA MIFI, REGION DE L'OUEST.

2. Consistance des prestations

L'acquisition objet de la présente Demande de Cotation constituée en un lot comprend notamment : l'achat, le transport, la livraison des fournitures tels que décrit dans le cadre du descriptif technique

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des prestations similaires.
Par la présente Demande de Cotation, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les Informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

4. Financement

L'acquisition objet de la présente consultation est financée par le Budget du MINEBASE, exercice 2023.

5. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation peut être obtenu aux heures ouvrables au secrétariat de la Mairie de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 1er

6. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être obtenu aux heures ouvrables au secrétariat de la Mairie de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 1er, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 35.000 FCFA (Trente cinq mille francs) payable à la recette municipale de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 1er, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de I Avis de consultation. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète ; Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.
NB . Tout candidat se sentant bloqué pour l'acquisition du DAO soit saisir fonnellement le MO par tout moyen laissant trace écrite avec copie à l'ARMP au MINMAP et leurs représentants locaux.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires don [un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée à la Commune d'Arrondissement de Bafoussam à l'adresse suscitée contie récépissé, au plus tard le 10/05/2023 à 09 Heures, heure limite locale revêtue de la mention suivante

AVIS DECONSULTATION N° /AC/COMMUNE BAFOUSSAM /CIPM/BF 2023 DU RELATIVE AL'ACQUISITION DES FOURNITURES (PAQUET MINIMUM) DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DEPARTEMENT DE LA MIFI, REGION DE L'OUEST
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

Le délai de livraison des fournitures est fixé à Trente (30) joui^ maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service de livrer. La livraison sera faite à la mairie de Bafoussam l®*"

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant s'élève à Quatre cent mille (400 000) FCFA, valable pendant quatre-vingt dix(90) Joui-s àcompter de la date limite de dépôt des offres.
Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.
Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, la caution provisoire sera libérée après constitution du cautionnement définitif.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront êti'e datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'Avis de consultation.
La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le Dossier de Deitiande de Cotation, fera ressortir les coûts en francs CFA hoi-s taxes et toutes taxes comprises.

11. Ouverture des Plis

L'Ouverture des offres se fera en une phase le 10/05/2023 à 10heures, par la Commission Interne de Passation des Mai-chés dans la salie de réunion de l'immeuble abritant la mair-ie de Bafoussam 1, en pi-ésence des Soumissionnaires ou de leurs repi-ésentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

12. Critères d'évaluation

1- critères éliminatoires
a)Dossier administratif incomplet ou non conforme et non régulariser dans les 48H:
b) Absence d'une caution de soumission ;
c)Fausse déclaration, pièces falsifiées ou scannées
d) Figurer sur la liste actualisée des entreprises suspendues
e)Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié ;
f) Absence du sous détail d'un prix quantifié ;
g) Non-conformité du modèle de soumission
h) Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché public pendant les trois dernier années
2- critères de qualification
L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous:
• présentation générale de l'entreprise ;
• caractéristiques techniques des fournitures à livrer ;
• catalogues et autres prospectus ;
• garanties sur le matériel proposé et sur le service après-vente ;
• références dans les fournitures similaires ;
• capacité financière capable d'exécuter les travaux à hauteur de 70% ;
• délai de livraison.
Seules les soumissions qui auront obtenus au moins 63 oui/70 (soit 90%) seront admises à l'analyse financière.

13. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.
NB : Les rabais mamtscriis et dactylographiés proposés ne seront paspris en compte. Ils doivent être inscrits en chiffres et en lettres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la mairie de Bafoussam Ier dès publication du présent avis au n° 699 84 37 41/ 699 61 48 81/ 677 75 28 98/677 27 23 45, chez Inspecteur d'artondissement de base de Bafoussam 1er, chez le chef service patrimoine de la MIFI, à la Délégation Départementale des Marchés publics de la Mifi, sur COLEPS et à l'ARMP.

BAFOUSSAM le 10 Avril 2023

Le MAIRE

NGNANG Cyrille

MINISTERE DES FINANCES

DEMANDE DE COTATION N°00009/DC/MINFI/CIPM-DGI/2023 DU 17 AVRIL 2023RELATIVE À LA SÉCURISATION PAR GARDE CANINE DU NOUVEL IMMEUBLE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
44 71 01.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Ministre des Finances, Maître d'Ouvrage lance une consultation relative à la sécurisation par garde canine du nouvel immeuble de la Direction Générale des Impôts.

2. Consistance des prestations

La prestation objet de la présente consultation comprend la mise à disposition de 04 Maître-chien pour garde canine nocturne

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de quarante-deux millions neuf cent trente mille (42 930 000) F CFA tout taxes comprises.

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à toutes les entreprises de droit
Camerounais ayant les compétences en gardiennage et dûment agrée conformément à la règlementation en vigueur.

5. Financement

La présente prestation est financée par les fonds d'Equipement de la DGI, Imputation 44 71 01.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales de la Direction Générale des Impôts, porte 402 B.P : 285 Yaoundé Tél : 2 22 23 47 17 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable, de cinquante mille (50 000) francs CFA, payable au Trésor Public contre quittance. Copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Direction des Affaires Générales de la Direction Générale des Impôts, porte 402 B.P : 285 Yaoundé Tél : 2 22 23 47 17, au plus tard le__23 MAI 2023_____ à 13 heures précises, heure locale et devra porter la mention :
Demande de cotation n° 00009/DC/MINFI/CIPM-DGI/2023 du 17 Avril 2023
Relative à la sécurisation par garde canine du nouvel immeuble de la Direction Générale des Impôts .
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

La prestation aura lieu au siège de la Direction Générale des Impôts, pour une durée de trente-six (36) mois à compter de la date indiquée sur la notification de l'ordre de service de démarrage.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra fournir une caution de soumission d'un montant de huit cent mille (800 000) F CFA ayant une durée de validité de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres et établie par un établissement bancaire agréé par le Ministère des Finances.

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité émettrice, datant de moins de trois (03) mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent dossier de demande de cotation sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission, de même que celle parvenue après les dates et heures limites de dépôt.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le____23 MAI 2023_____ à 14 précises dans la salle 400 de la DGI, sise à Yaoundé en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

11. Critères d'évaluation

10.1 Critères éliminatoires
1. dossier administratif incomplet ou non conforme aux prescriptions de la consultation, 48 heures après l'ouverture des offres ;
2. fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
3. absence de déclaration sur l'honneur indiquant que le soumissionnaire n'a pas été exclu des marchés au cours des trois dernières années ou n'est pas sous le coup d'une suspension des marchés publics;
4. absence de références dans l'exécution de deux prestations similaires de sécurisation par garde canine de bâtiment public par garde canine au cours des 5 dernières années et documents y afférents (copie première et dernière page du contrat, copie de la page du contrat attestant que la prestation intègre la garde canine PV de réception ou attestation de bonne fin ou de bonne exécution) ;
5. absence d'un agrément obtenu conformément à la règlementation en vigueur ;
6. omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
7. note technique inférieure 4/5 de OUI des critères essentiels.

10.2 Critères essentiels
Le système de notation des offres se fera par mode binaire (oui/non) et portera sur les critères ci-après, dont le détail est donné dans le RPAO :
présentation générale des offres (pièces rangées dans l'ordre du dossier de consultation et séparées par des intercalaires en couleur) ;
preuve d'acceptation des conditions de la consultation (CCAP et TDR visés sur chaque page, signés et datés à la dernière page) ;
preuve de possession de 05 chiens de race dressés à la garde canine (joindre le preuves de possession, y compris copie des carnets de vaccination et les photos des chiens) ;
moyen de transport : preuve de possession d'un véhicule adapté au transport des chiens en toute sécurité (joindre copie carte grise certifiée par les services des transports + photos des chiens) ;
personnels : produire les documents pour 04 Maîtres-Chiens (diplôme de formation certifié, CV daté et signé)

12. Attribution

La lettre-commande sera attribuée au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel à la demande de cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter la prestation de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant 90 (quatre-vingt-dix) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales de la Direction Générale des Impôts, porte 402 B.P : 285 Yaoundé Tél : 2 22 23 47 17.

YAOUNDE le 17 Avril 2023

Le MINISTRE

MOTAZE Louis Paul

CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/CFC/CIPM/2023 DU 20 AVRIL 2023 POUR L'ENTRETIEN ET LE NETTOYAGE DES LOCAUX DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSSEMENT DU CFC, EXERCICES 2023 ET 2024

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun lance, pour le compte des exercices budgétaires 2023 et 2024, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'entretien et le nettoyage des locaux abritant les services de l'immeuble siège du Crédit Foncier du Cameroun sis au boulevard du 20 mai à Yaoundé.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres National Ouvert, telles que contenues dans les Termes de Référence, consistent à exécuter les travaux d'entretien et nettoyage des locaux de l'Immeuble Siège sis au Boulevard du 20 Mai à Yaoundé.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel sur les 02 (deux) années à l'issue des évaluations préalables est de 32 000 000(trente-deux millions) F CFA toutes taxes comprises.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National Ouvert est réservée aux sociétés de droit camerounais spécialisées en matière d'assainissement, hygiène et nettoyage industriel.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget d'investissement du CFC des exercices 2023 et 2024.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales / Sous-direction du Patrimoine et des Archives, Service des Marchés, sis au 2è étage, porte **202** de l'immeuble siège du CFC, sis au boulevard du 20 mai à Yaoundé, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être obtenu dès publication du présent avis à la Direction des Affaires Générales / Sous-direction du Patrimoine et des Archives, Service des Marchés du Crédit Foncier du Cameroun, 2ème Etage, Porte 202, Tél. : 222 23 02 37 / 222 23 52 17, Fax : 222 23 52 21, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **soixante-quinze mille** (**75 000**) francs CFA payable au compte CAS- ARMP n°33598800001-89 ouvert à cet effet auprès des agences de la banque BICEC. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise ou groupement d'entreprises désireuses de participer à l'Appel d'Offres

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels devra parvenir au service du courrier sis au 8ème étage de l'immeuble siège, porte 814, tel : 222 23 02 37 / 222 23 52 17, Fax : 222 23 52 21, au plus tard le 11 mai 2023 à 11h 00mn, et devra porter la mention :
« Appel d'Offres National Ouvert N°02/AONO/CFC/CIPM/2023 DU 20 AVRIL 2023, Pour l'entretien et le nettoyage des locaux du CFC, Exercices 2023 et 2024 »
‘'A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"
Les soumissionnaires ont jusqu'à 10 jours au plus tard avant l'ouverture des plis pour introduire leurs éventuelles demandes d'éclaircissement. Passé ce délai, aucune demande d'éclaircissement basée sur le DAO ne pourra valablement être prise en compte.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage est de vingt-un (21) mois répartis comme suit :
- **Tranche ferme :** neuf (09) mois à compter de la date de signature de l'OS **;**
- **Tranche conditionnelle :** douze (12) mois à compter de la date de signature de l'OS**.**

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de **FCFA 730 000 (sept cent trente mille)** et valable pendant **cent vingt (120)** jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou par une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, …), conformément au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances valable pendant cent vingt120 jours à compter de la date limite de dépôt des offres ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'Offres, entrainera le rejet pur et simple de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administrative, technique et financière aura lieu le même jour que celui du dépôt des offres à l'immeuble siège du Crédit Foncier du Cameroun, dans la salle de réunion sise au 5ème étage, porte 502, à 12 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics du Crédit Foncier du Cameroun, siégeant en séance publique.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires
1 Absence ou non-conformité d'au moins une des pièces administratives dans un délai de 48h suivant l'ouverture des offres ;
2 Absence de la caution de soumission
3 Pièces falsifiées ou non authentiques, fausses déclarations ;
4 Absence d'une police d'assurance responsabilité civile professionnelle ;
5 Absence de paraphes sur chaque page et absence de signature et cachet du soumissionnaire à la dernière page des Termes de références (TDR) ;
6 Non satisfaction d'au moins 75% des critères essentiels ;
7 Absence d'une attestation de bonne exécution des prestations signée par le Maître d'Ouvrage.
13. b Critères essentiels
Les offres seront évaluées selon les critères suivants, pour chaque lot retenu par le soumissionnaire :
1 La présentation générale des offres (sommaire, pagination croissante sur tout le document, pièce dans l'ordre et intercalaires couleur) ;
2 Les références du soumissionnaire dans les prestations similaires au cours des cinq dernières années assorties des justificatifs ;
3 Le Chiffre d'affaires >= 150 000 000(cent cinquante millions) frs CFC sur les cinq dernières années ;
4 L'expérience du personnel d'encadrement (qualifications et expérience) et les effectifs mis à disposition ;
5 Les moyens logistiques (matériels de travail et produits utilisés, accompagnés de justificatifs/échantillons) ;
6 La pertinence de l'approche méthodologique (organisation du travail et affectation des effectifs en fonction de la fréquence des tâches, temps de travail journalier, etc.).

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre ayant été reconnue techniquement conforme pour l'essentiel du DAO et évaluée la moins disante.
Un soumissionnaire peut être attributaire d'un ou de plusieurs lots.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90**) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au plus tard dix (10) jours avant la date limite de dépôt des offres auprès de la Direction des Affaires Générales / Sous-direction du Patrimoine et des Archives, Service des Marchés, sis au 2ème étage de l'immeuble siège, porte 202, tel : 222 23 02 37 / 222 23 52 17, Fax : 222 23 52 21.
Additifs de l'Appel d' Offres
Le Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres par voie d'additif.
Dénonciation
Pour toute mauvaise pratique visant à entacher d'irrégularités, le déroulement dudit Appel d'offres, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748.

YAOUNDE le 20 Avril 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MISSI Jean Paul

CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/CFC/CIPM/2023 DU 20 AVRIL 2023 POUR LA SURVEILLANCE ET LA SECURISATION DES LOCAUX DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN POUR LE COMPTE DES EXERCICES 2023 ET 2024.FINANCEMENT : BUDGET FONCTIONNEMENT DU CRÉDIT FONCIER DU CAMEROUN, POUR LE COMPTE DES EXERCICES 2023 ET 2024.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la surveillance et la sécurisation des locaux de certaines agences du Crédit Foncier du Cameroun pour le compte des exercices 2023 et 2024.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent avis d'appel d'offres portent sur la surveillance et la sécurisation des locaux du Crédit Foncier du Cameroun telles que décrites dans les termes de références (Pièces N°5 du DAO).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de **TTC 253 205 167 FCFA** réparti ainsi qu'il suit **:**
-Tranche ferme : **09 mois**
Lot 1: 18 364 500 FCFA;
Lot 2: 15 025 500 FCFA;
Lot 3: 10 017 000 FCFA;
Lot 4: 20 034 000 FCFA;
Lot 5: 45 075 500 FCFA.
-Tranche conditionnelle : **12 mois**
Lot 1: 24 486 000 FCFA;
Lot 2: 20 034 000 FCFA;
Lot 3: 13 356 000 FCFA;
Lot 4: 26 712 000 FCFA;
Lot 5: 60 100 667 FCFA.

4. Allotissement

Ces prestations sont reparties en cinq (05) lots comme suit :
Lot 1 : Surveillance et sécurisation des locaux abritant les services des agences CFC de Douala et Buéa, et l'immeuble EKOTO NKOKE de Douala - Makepe.
Lot 2 : Surveillance et sécurisation des locaux abritant les services des agences CFC d'Ebolowa et Bertoua + bloc trois (03) villas à Ebolowa.
Lot 3 : Surveillance et sécurisation des locaux abritant les services des agences CFC de Bamenda et Bafoussam.
Lot 4 : Surveillance et sécurisation des locaux abritant les services des agences CFC de Maroua, Garoua et de Ngaoundéré, et l'immeuble en chantier de l'agence futuriste de Garoua.
Lot 5 : Immeuble siège, Agence de Yaoundé, Immeuble SCI GULF, Résidences PCA, DG et DGA.
Un soumissionnaire peut postuler à l'ensemble des lots.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National est ouverte à égalité de conditions aux entreprises ayant leurs sièges sociaux au Cameroun et spécialisées dans la surveillance et la sécurisation des locaux, et ayant un agrément.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par les budgets de fonctionnement du CFC des exercices 2023 et 2024. La ligne budgétaire est « Honoraires ».

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès de la Direction des Affaires Générales du CFC à la Sous-Direction du Patrimoine et des Archives, Service des Marchés et Approvisionnements situé au 2e étage de l'immeuble siège du CFC, porte 202, BP 1531 Yaoundé, Tél. : 222 23 02 37 / 222 23 52 17, Fax : 222 23 52 21.

Article 9 : Retrait du dossier d'Appel d'Offres National Ouvert.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut-être retiré, dès publication du présent avis, auprès de la Direction des Affaires Générales du CFC à Sous-Direction du Patrimoine et des Archives, Service des Marchés et Approvisionnements sis au 2ème étage, porte 202 de l'Immeuble siège du Crédit Foncier du Cameroun Tél. : 222 23 02 37 / 222 23 52 17, Fax : 222 23 52 21,contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **Cent mille (100 000) francs CFA** sur le compte intitulé « Compte Spécial CAS-ARMP » ouvert à la banque BICEC.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction des Affaires Générales, Sous-direction du Patrimoine et des Archives, Service des Marchés et Approvisionnements, sis au 2eétage porte 202 de l'Immeuble siège du Crédit Foncier du Cameroun Tél. : 222 23 02 37 / 222 23 52 17, Fax : 222 23 52 21, **au plus tard le 11 mai 2023** à **11 heures**, heure locale. Les offres seront déposées contre décharge et devront porter la mention :
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/CFC/CIPM/2023 DU 20 AVRIL 2023 POUR LA SURVEILLANCE ET LA SECURISATION DES LOCAUX DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN POUR LES EXERCICES 2023 et 2024.
«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

10. Delai de Livraison

Les prestations sus évoquées s'effectueront en **vingt-un (21) mois** en deux tranches réparties comme suit :
-**Tranche ferme : neuf (09) mois ;**
-**Tranche conditionnelle : douze (12) mois.**
Ces délais seront comptés à partir de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.
La tranche conditionnelle sera déclenchée par un ordre de service du Maître d'Ouvrage, à la satisfaction des prestations de la tranche ferme.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées de cautionnements de soumission dont les montants sont ci-dessous indiqués, délivrés par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréés par le Ministère en charge des Finances. Cette caution aura une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date de remise des offres.
Lot 1 : 857 010 (huit cent cinquante-sept mille dix) francs CFA ;
Lot 2 : 701 190 (Sept cent un mille cent quatre-vingt-dix) francs CFA ;
Lot 3 : 467 460 (Quatre cent soixante-sept mille quatre cent soixante) francs CFA ;
Lot 4 : 934 920 (Neuf cent trente-quatre mille neuf cent vingt) francs CFA ;
Lot 5 : 2 103 525 (Deux millions cent-trois mille cinq cent vingt-cinq) francs CFA.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date de remise des offres.

Conformité des offres

Toute offre non-conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps.
L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu, le même jour que la date limite de dépôt le 11 mai 2023, à 12 heures précises, par la Commission Interne de Passation des Marchés du CFC siégeant dans la salle de réunions du 5e étage de l'immeuble siège du CFC, porte 502.
Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre peuvent assister à cette séance d'ouverture.
Les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise de 70% de l'ensemble des points seront ouvertes à une date ultérieure

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires
1. Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
2. Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
3. Absence ou non-conformité d'au moins une pièce du dossier administratif au-delà de 48 heures suivant la séance d'ouverture des plis ;
4. Avoir obtenu une note technique inférieure à 70 points ;
5. Présence d'informations financières dans l'offre technique ou l'offre administrative ;
6. Défaut de renseignement d'un prix unitaire quantifié ;
7. Absence de la décomposition des prix (sous-détail des prix) ;
8. Offre financière incomplète.
9. Absence de la copie du contrat d'assurance responsabilité civile professionnelle ;
10. Absence d'agrément signé par Décret Présidentiel.

Critères essentiels
1. Présentation générale de l'offre (02 points) ;
2. Note méthodologique (03 points) ;
3. Références professionnelles (40 points) ;
4. Moyens humains (28 points) ;
5. Personnel d'encadrement (09 points) ;
6. Moyens logistiques et techniques (18 points).

NB : La non obtention par un soumissionnaire d'une note technique minimale de 70% de l'ensemble des points entraine l'élimination.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura satisfait les critères éliminatoires, jugée techniquement conforme et évaluée financièrement la mieux disante.
La note finale N sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières suivant la formule ci-après:
N = 70 x Note technique (Nt) + 30 x Note financière (Nf)/100
La note financière (Nf) est obtenue de la façon suivante:
Soit Fm le montant de la proposition la moins disante, sa note financière sera prise égale à 100 points. Les notes des autres soumissionnaires calculées à partir de la note financière de la proposition la moins disante sera obtenue par la formule:
Nf = 100 x Fm/F
Fm = le montant de la proposition la moins disante
F = le montant de la proposition considérée
Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera déclaré adjudicataire de la lettre-commande.
La méthode de sélection du prestataire est celle fondée sur la qualité et le coût conformément aux spécifications du RPAO.
Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de 03 lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite de remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction des Affaires Générales à la Sous-Direction du Patrimoine et des Archives, Service du Patrimoine, sis au 2ème étage porte 203 de l'Immeuble siège du Crédit Foncier du Cameroun Tél. : 222 23 02 37 / 222 23 52 17, Fax : 222 23 52 21 au plus tard dix (10) jours avant la date de dépôt des offres.

YAOUNDE le 20 Avril 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MISSI Jean Paul

COMMUNE DE YAOUNDE VI

AVIS DE CONSULTATIONN°001/AC/CAY6/CIPM/2023 DU 19/04/2023RELATIVE A L'ACQUISITIONDU MATERIEL ET DES FOURNITURES SCOLAIRES POUR LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI FINANCEMENT: BIP MINEDUB, EXERCICE 2023DÉLAI DE LIVRAISON : SOIXANTE (60) JOURS.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé VI, Maître d'Ouvrage, lance un avis de consultation relatif à **l'acquisitiondu matériel et des fournitures scolaires pour les écoles primaires publiques del'Arrondissement de Yaoundé 6 .**

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente consultation sont définies dans le Descriptif de la Fourniture comme suit :

N0	Désignation	Unité	Quantité
01	Craies blanches	Cartons	45
02	Craies de couleurs	Cartons	25
03	Stylo à bille bleue	Boite de 50	90
04	Stylo à bille rouge	Boite de 50	45
05	Cahiers francophones	Format A4 en simple ligne de 400 pages	250
06	Cahiers anglophones	Lesson Note Books plane line	100
07	Chemises	Paquets de 100	45
08	Registre quadrillés format A4 400 pages	Pièce	45
09	Papiers photocopies en rame	Rames	45
10	Gommes	Paquets	45
11	Bétadine	Petites boites	45
12	Savons en morceaux	Pièces	225
13	Alcool	Petite boites	45
14	Coton	Petits paquets	45

15	Trombones	Boites	45
16	Sparadraps	Rouleaux	45
17	Enveloppes A4	Paquets	45
18	Colles	boites	45
19	Correctors	Boites avec diluant	45

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération est de **TTC 14 000 000 (quatorze millions) FCFA.**

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à égalité de conditions aux fournisseurs/prestataires de droit camerounais installés au Cameroun, spécialisés dans le domaine de la fourniture des matériels y relatifs.

5. Financement

Les prestations objet de la présente consultation, sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINEDUB, exercice 2023.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès du service technique de la Mairie, de Yaoundé 6 à Biyem-Assi acacia, 2e Etage, Tel. 222 31 34 95 dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu au service technique de la Mairie de Yaoundé 6 contre présentation de l'original de la quittance de versement à la Recette Municipale, d'une somme non remboursable de **30.000 Fcfa**, représentant les frais d'acquisition du dossier de demande de cotation.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un original marqué comme tel et six (06) copies, devra parvenir à la Mairie de Yaoundé VI, **service technique,** au plus tard **le Vendredi 19 Mai 2023 à 14 heures précises** et devra porter la mention **:**
« **AVIS DE CONSULTATION**
N°001/AC/CAY6/CIPM/2023 DU 19/04/2023
RELATIVE A L'ACQUISITIONDU MATERIEL ET DES FOURNITURES SCOLAIRES POUR LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI»
Financement : BIP MINEDUB
Exercice : 2023.
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai de livraison est fixé soixante (60) jours à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer la prestation.

10. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de **280 000 (Deux cent quatre-vingt mille) FCFA.**

11. Recevabilité des Offres

Toute offre non-conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu **le Vendredi 19 Mai 2023 à 15 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la **salle de réunion de la Mairie de Yaoundé VI.**
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires
1- Dossier administratif incomplet ou non conforme 48 heures après l'ouverture des offres
2- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
3- Non-conformité de l'offre technique aux spécifications techniques du Dossier de Demande de Cotation
4- Omission d'un prix unitaire quantifié
5- Absence de caution de soumission

14. Attribution

La Commission interne de passation des marchés proposera l'attribution de la Lettre Commande au profit du prestataire dont l'offre est conforme aux spécifications techniques du Dossier de Demande de consultation et la moins disante

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date de l'ouverture des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service technique de la Mairie de Yaoundé VI à Biyem-Assi acacia, 2e Etage, Tel. (237) 222 31 34 95.

YAOUNDE le 19 Avril 2023

Le MAIRE

YOKI ONANA JACQUES

COMMUNAUTÉ URBAINE D'EDÉA

COMMUNIQUE N°009/C/CUED/DG/DAFE/SMPA PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/CUED/CIPM/2023 DU 07 FEVRIER 2023, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LA VILLE D'EDEA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA VILLE, Chevalier de l'Ordre du Merite Camerounais,

COMMUNIQUE :

Par decision N° **049/DM/CUED/SG/DAFE du 10/04/2023** , portant attribution de la Lettre Commande relative au dossier d'appel d'offres national ouvert en procedure d'urgence n° **001/AONO/CUED/CIPM/2023 du 07/02/2023**, pour les travaux de construction des equipements d'eclairage public dans la ville d'Edea, le soumissionnaire ci-dessous represents est declare adjudicataire :

FINANCEMENT	SOUMISSIONNAIRE	MONTANT FCFA TTC	DELAI
BIP MINDDEVEL EXERCICE 2023	Technologie des Energies Renouvelables d'Afrique (TER D'ARIQUE) B.P Tel 694 711 892	Trente Neuf Millions Neuf Cent Quatre Vingt Un Mille Six Cent Soixante-trois (39 981 663)	Trois (03) MOIS CALENDAIRES

Le Directeur General de la Societe **TER D'ARIQUE** est invite a se presenter des publication du present communiqué, a la Direction des Affaires Financieres et Economiques de la Communaute Urbaine d'Edea, Service des Marches Publics et des Approvisionnements pour l'etablissement du projet de Lettre Commande.
Par ailleurs, le soumissionnaire n'ayant pas ete selectionne est prie de retirer sa soumission sous quinzaine des publication du present communiqué. Passé ce delai ses offres seront detruites.
Le present communiqué sera enregistre, publié et communiqué partout ou besoin sera.

EDEA le 10 Avril 2023

Le MAIRE

NLEND Albert Emmanuel

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 012/DC/FEICOM/CIPM 2023 DU 18 AVRIL 2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MATÉRIEL RÉSEAU ET DE TÉLÉPHONIE IP AU FEICOM

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), Maître d'ouvrage, lance une Demande de Cotation pour la fourniture et l'installation du matériel réseau et de téléphonie IP au FEICOM. Les caractéristiques techniques desdits matériels et les prestations les accompagnant sont spécifiées dans le Dossier de Demande de Cotation.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation, consistent en la fourniture et l'installation du matériel de réseau et de téléphonie IP pour le Système d'Information (SI) du FEICOM composé de : Pare-feu de Nouvelle génération, IP PBX, Switchs de couche 3, Firewall Appliance et d'une Antenne WIFI Outdoor.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des présentes prestations est de **vingt-cinq millions (25 000 000)** francs CFA toutes taxes comprises.

4. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux entreprises nationales spécialisées dans le domaine, pouvant justifier d'une expérience minimale et continue de trois (03) ans dans la fourniture desdits matériels et jouissant d'une capacité financière de **vingt-cinq millions (25 000 000) F CFA**.

5. Financement

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le budget du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), Exercice 2023, sur la ligne budgétaire 22-23-00 Matériel informatique .

6. Consultation du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés et Approvisionnements sis à l'ancien siège de la Direction Générale du FEICOM à MIMBOMAN
Tél : (237)222 23 51 64 Poste 217, Porte 11
BP : 718 YAOUNDE
Fax : (237) 222 23 17 59

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être retiré aux heures ouvrables au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à l'ancien siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), rue 4.561, BP 718 Yaoundé, Téléphone 222 23 51 64 ; poste 217, porte 11 ; Fax 222 23 17 59, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme de **quarante mille (40.000)** francs CFA non remboursable dans le Compte Spécial CAS – ARMP ouvert dans les Agences BICEC.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé et scellé au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à l'ancien siège du FEICOM à Mimboman, au plus tard le **…19 mai 2023… à 12 heures** précises et devra porter la mention suivante : **Demande de Cotation N° 012 /DC/FEICOM/CIPM/2023 du 18 avril 2023** ***pour la fourniture et l'installation du matériel réseau et de téléphonie IP au FEICOM*****.**
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des matériels objet de la présente Demande de Cotation est fixé à soixante **(60**) jours, y compris les travaux d'installation et de paramétrage, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution de la Lettre-Commande.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission établi par une banque de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des Finances et dont la liste figure dans la pièce VII de la Demande de Cotation, d'un montant de **cinq cent mille (500 000)** francs CFA et valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des offres, acquitté à la main par l'émetteur. Son absence entraîne l'élimination immédiate de l'offre conformément à la circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature du présent Avis.
Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui se fera en un temps, aura lieu le **19 mai 2023 à 13 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du FEICOM dans la salle de réunions de ladite Commission située à l'ancien siège du FEICOM.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Attribution

La Lettre-Commande sera attribuée au soumissionnaire ayant une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requis et dont l'offre évaluée est la moins-disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés et Approvisionnements du FEICOM.
Tél : (237) 222 235 164, Poste 217, Porte 11
BP : 718 YAOUNDE FEICOM, Rue 4.561
Fax : (237) 222 23 17 59
NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro suivant : 1517. »

YAOUNDE le 17 Avril 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

COMMUNE DE BANDJA

AVIS DE CONSULTATIONN° 01/AG/G-BDJA/SIGAMP/CIPM/2023 DU 05/04/2023 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PÉDAGOGIQUES ET SCOLAIRES (PAQUET MINIMUM) DANS LA COMMUNE DE BANDJA POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2023.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le MAIRE DE LA COMMUNE DE BANDJA, Autorité Contractante et Maître d'ouvrage lance pour le compte du Maire de la Commune de BANDJA, . une demande de cotation pour la réalisation de l'opération sus indiquée

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de 16 000 000 FCFA.

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises et Etablissements de droit camerounais ayant une expérience minimum avérée.

4. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès du Secrétariat général de la Commune contre présentation d'une quittance d'un montant de vingt-cinq mille (25 000) à la recette Municipale de la commune de Bandja.

5. Remises des offres

Les offres seront remises et déposées au service de la passation des Marchés au plus tard le 03/05/2023 à 10 heures sous enveloppe cachetée avec la mention :

DEMANDE DE COTATION
N" 01./DC/C-BDJA/S1GAMP/CIPM/2023 DU 05/04/2023 pour L'acquisition des Fournitures pédagogiques et scolaires (paquet minimum) commune de BANDJA pour la rentrée scolaire 2023.
« à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

6. Cautionnement Provisoire

La caution de soumission est fixée à 320 000 FCFA

7. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées au plus tard le 03/05/ 2023 à 11 heures dans la salle des réunions de la Commune de BANDJA par la Commission interne de Passation des Marchés Publics. Les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à l'ouverture des plis.

BANDJA le 10 Avril 2023

Le MAIRE

MBOMGNIN Gabriel

COMMUNE D'EVODOULA

DEMANDE DE COTATION N°01/DC/CEV/SIGAMP/CIPM/2023 DU 19 AVRIL 2023 POUR L'ACQUISITION DE 1602 CHAISES, 11 TABLES ET 09 TENTES DANS LA COMMUNE D'EVODOULA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINDDEVEL AU TITRE DE L'EXERCICE 2023LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EVODOULA, MAITRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UNE DEMANDE DE COTATION POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS-INDIQUÉE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

La Demande de Cotation porte sur **l'acquisition de 1602 chaises, 11 tables et 09 tentes dans la Commune d'Evodoula, Département de la Lékié, Région du Centre.**

2. Consistance des prestations

L'acquisition des équipements (chaises, tables et tentes), objet de la présente Demande de Cotation constituée en **un lot** unique concerne les éléments ci-après :
Ø Les chaises VIP de couleur rouge ;
Ø Les chaises en plastique sans accoudoirs de couleur blanche ou verte;
Ø Les tables rondes importées de couleur blanche ;
Ø Les tentes VIP couvertes sur tous les côtés ;
Ø Les tentes VIP simples avec chapiteaux.

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises installées sur le territoire national et ayant une expertise avérée dans ce domaine.

4. Financement

La présente demande de cotation est financée par le Budget d'Investissement Public, ressources transférées du MINDDEVEL (BIP 2023), imputation N° **57 27 100 02 641134 524419 821**

Nature de la prestation	Lieu	Montant TTC
Acquisition de 1602 chaises, 11 tables et 09 tentes pour la Commune d'Evodoula	**Mairie d'Evodoula**	**26 835 424FCFA**

5. Consultation du Dossier

La demande de cotation peut être consultée aux heures ouvrables à la Mairie d'Evodoula **Tél. 677 37 93 66 (Secrétariat général)** ou Email : mairieevodoula.com dès publication du présent Avis de Consultation.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré dès publication du présent Avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Quarante mille (40 000) FCFA, payable à la Recette Municipale de la Commune d'Evodoula** représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'avis de Consultation. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite postale ; Siège Social ; Téléphone ; Fax, E-mail.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** , devra être déposée à la Commune d'Evodoula au plus tard le **16 mai 2023** à **11 heures** sous enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune d'Evodoula contre récépissé et portant la mention :
AVIS DE CONSULTATION N°01/DC/CEV/SIGAMP/CIPM/2023 DU 19 AVRIL 2023 POUR L'ACQUISITION DE 1602 CHAISES, 11 TABLES ET 09 TENTES DANS LA COMMUNE D'EVODOULA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.
Financement : BIP MINDDEVEL 2023
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

La durée maximale de livraison est de **soixante (60) jours**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commercer les prestations.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le MINFI et dont la liste figure dans la pièce n° IV (4.5) de la DC, d'un montant représentant les **2% du marché soit 536 750 (Cinq Cent trente-six mille Sept Cent cinquante) francs CFA.** La caution devra être valable pendant **45 jours**.

A défaut de cette caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) et conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de **(03) mois** précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant **trente (30)** jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

10. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées le **16 mai 2023 à 12 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) dans la salle des Actes de la Maire d'Evodoula, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

11. Critères d'évaluation

L'appréciation des offres se fera d'abord selon les critères éliminatoires.

11-1. Critères éliminatoires particuliers :

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et non produite en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, sera déclarée irrecevable, particulièrement :

- L'absence de la caution de soumission ;
- La non-conformité de l'offre technique aux spécifications du Dossier d'Appel d'Offres ;
- La présence de fausses pièces ou fausses déclarations ;
- Présence d'une pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 h qui suivent l'ouverture des offres ;
- Capacité financière supérieure ou égale à 1/3 du montant de l'offre ;
- Note technique inférieure à 70%.

11-2. Critères essentiels :

L'appréciation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le dossier de consultation :

- La présentation générale de l'offre ;
- Les références de l'entreprise ;
- La conformité de la fourniture aux spécifications techniques ;
- La capacité financière ;

11-3. Qualification technique

La qualification technique s'obtiendra après satisfaction des quatre (04) critères essentiels ci-dessus.

A défaut d'Offres ayant satisfait les quatre critères sus énumérés, une qualification alternative de la meilleure offre devrait pouvoir s'effectuer, en toute rigueur, objectivité et équité pour permettre à la fin, si possible, dans l'intérêt du projet, une proposition alternative d'attribution.

Chaque critère est validé après satisfaction de 70% au moins de ses conditions.

11-4. Evaluation financière

A l'issue de l'évaluation technique, les offres financières des soumissionnaires qui n'ont pas été éliminées au cours de l'évaluation technique, seront évaluées financièrement.

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et l'ensemble des prescriptions y relatives.

12. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme, administrativement, techniquement et financièrement, et évaluée la moins-disante.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée par la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Secrétariat Général de la Mairie d'Evodoula, BP : **03 Evodoula** Téléphone : **677 37 93 66/ 698 17 74 61** Email : **mairieevodoula@gmail.com**

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro : 1517 »

YAOUNDE le 20 Avril 2023

Le MAIRE

ONGOLO ELOUNDOU Armand Joachim

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERETN°00000009/AMI/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA DU 14 AVRIL 2023 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDES POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE SOUS REGIONAL D'EMULATION ET DE SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE NUMERIQUE (PHASE 3).FINANCEMENT : CAS FST, EXERCICE 2023

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Contexte

Le Ministre des Postes et Télécommunications a engagé la finalisation du projet de construction du Centre Sous Régional d'Emulation et de Soutien au Développement de l'Economie Numérique (phase 3).

La réalisation desdits travaux nécessite un suivi et un contrôle méticuleux. L'avis d'appel à manifestation d'intérêt est le préalable pour le recrutement de cabinets ou bureaux d'études compétent devant assurer le suivi et le contrôle desdits travaux .

2. Consistance des prestations

Les prestations portent sur le suivi, le contrôle et l'évaluation de l'exécution des travaux suivants : le crépissage des murs suivant plans, la fourniture et pose des ouvertures y compris serrureries, le revêtement les enduits ; la peinture ; la plomberie et sanitaire ; la climatisation ; le courant fort ; et le courant faible. Plus précisément il s'agira :

- de la Direction des Etudes Techniques (DET) ;

- de l'Examen de la conformité de l'exécution par rapport aux Etudes (EXE) ;

- de l'Assistance Apporté lors des opérations de réception (AOR).

3. Participation et origine

Pour faire acte de candidature, les Cabinets ou Bureaux d'Etudes, devront justifier d'une compétence avérée et une expérience pertinente dans le domaine du bâtiment (architecture, génie civil et gestion des réseaux VRD) et du génie civil.

4. Remises des offres

Les dossiers de candidature seront remis en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels, sous pli fermé scellé et comportant deux enveloppes distinctes à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés (porte 162), au Ministère des Postes et Télécommunications, au plus tard le 19 Mai 2023 à 14 heures 30 minutes, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

N°00000009/AMI/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA DU 14 AVRIL 2023 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDES POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE SOUS REGIONAL D'EMULATION ET DE SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE NUMERIQUE (PHASE 3).

5. Composition du dossier

Le dossier d'appel à manifestation d'intérêt comprendra les sections suivantes :

· Section 1 : Pièces administratives

· Section 2 : Dossier technique

A. Section 1 : pièces administratives (enveloppe A)
L'enveloppe A comprend les pièces administratives (originales ou leurs copies certifiées conformes datant de moins de trois (03) et valables pour l'exercice en cours) suivantes :

a) lettre de motivation dûment signée du soumissionnaire ;
b) copie de l'attestation d'immatriculation ;
c) copie du registre du commerce, certifiée au greffe du tribunal de 1ère instance ;

d) copie de l'attestation de non redevance ;

e) attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;

f) attestation de non faillite (original ou copie certifiée par le greffe du tribunal de 1ère instance ;

g) attestation de soumission à la CNPS délivrée par un responsable habilité.

B. Section 2 : dossier technique (enveloppe B)
L'enveloppe B contiendra les informations suivantes :
- la présentation du cabinet ainsi que les domaines d'action et d'intervention ;

- la liste du personnel clé avec les copies des diplômes et des CV signés par chaque expert ;

- les références du Cabinet d'Etudes pour les prestations similaires réalisées au cours des trois (03) dernières années ; ces références seront présentées sous la forme de contrats, de procès-verbaux de réception et tous autres documents complémentaires ;

- la compréhension du mandat de mission (TDR).

6. Critères d'évaluation

5.1 Critères éliminatoires

N°	Désignations
01	Dossier administratif incomplet
02	Fausse déclaration, document falsifié
03	Note technique inférieure à 75 points sur 100

5.2 Critères de qualifications

a) Expérience générale du cabinet dans le domaine de suivi et contrôle des travaux de bâtiments, des études d'ingénierie de génie civil et architecturale……40 points.

- Au moins un marché réalisé ……10 points;

- Au moins deux marchés réalisés ……25 points;

- Plus de deux marchés réalisés ……..…….40points .

b) Compréhension du mandat de mission (TDR)……..……..15 points .

- Bonne compréhension du travail demandé, bonne organisation du travail, planning de réalisation des prestations adéquat……05 pts ;

- Cohérence dans la répartition des tâches entre le personnel…….....…..05 pts ;

- Pertinence de la méthodologie proposée……..……05 pts ;

- Pertinences des observations sur le TDR……..…05 pts.

c) Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission ……45 points .

- un (01) Chef de projet (Ingénieur du Génie Civil/Architecte BAC +5, avec 10 ans d'expérience) :…… ..15 pts ;

- un (01) ingénieur de travaux de génie électrique BAC +3, avec 05 ans d'expérience : ...10 pts ;

- un (01) technicien Supérieur de génie civil (BAC+2) avec 05 ans d'expérience : ...05 pts ;

- un (01) technicien en froid et climatisation (BTS ou Bac technique), avec 05 ans d'expérience):.05 pts.

- un (01) technicien en Installation Sanitaire (BTS ou Bac technique) avec 05 ans d'expérience) : ...05 pts.

NB : Joindre les copies certifiées des diplômes et les curricula vitae datés et signés.

7. Renseignements Complémentaires

Les candidats intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires auprès de la Direction des Affaires Générales, Service de la maintenance (Porte 130).

8. Evaluation et publication des resultats

Les candidats retenus seront notifiés par correspondance du Ministre des Postes et Télécommunications dans le cadre de l'appel d'offres restreint. /-

YAOUNDE le 14 Avril 2023

Le MINISTRE

LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N°0000505/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 10 /10/2022 RELATIF AU RECOURS DES ETS PREFA BTP DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N°009/JO5/CDPM/2022 DU 05 MAI 2022 POUR L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DÉMÉNAGEMENT EN ENDUIT SUPERFICIEL BICOUCHE-DE LA ROUTE MENDONGI-MVAN ET BRETELLE PHASE 1, TRONÇON MENDONG 1 (CARREFOUR ENTRE-MBALMAYO) - COMPLEXE MONT CAMER-CARREFOUR ST JOSEPH- RUE DE L'AMITIÉ (1. 100KM) DÉPARTEMENT DE LA MÉFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

VOIR PIECE JOINTE EN PDF

YAOUNDE le 10 Octobre 2022

Le MINISTRE DÉLÉGUÉ

TALBA MALLA IBRAHIM

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE DE REPORT N° D13-56/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Les Soumissionnaires à l'Appel d'Offres National Ouvert N°010/D13-56/AONO/ MINSANTE/CIPM/2023 du 08 février 2023, pour l'équipement de la nouvelle morgue de l'Hôpital Régional de Bertoua sont informés que la date limite d'ouverture des Offres initialement prévue le Mercredi 19 mars 2023, est reportée au mardi 02 Mai 2023 aux mêmes heure et lieu.

YAOUNDE le 19 Avril 2023

Le MINISTRE

MANAOUDA Malachie

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 011/DC/FEICOM/CIPM /2023 DU 18 AVRIL 2023POUR LA FOURNITURE DES LICENCES DE SYSTÈME D'EXPLOITATION ET DES PLATEFORMES DE VIRTUALISATION AU FEICOM

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), Maître d'ouvrage, lance une Demande de Cotation pour la fourniture des licences de Systèmes d'Exploitation et des plateformes de virtualisation au FEICOM.
Les caractéristiques techniques desdites licences sont spécifiées dans le Dossier de Demande de Cotation.

2. Consistance des prestations

La présente Demande de Cotation consiste en la fourniture des licences de Système d'Exploitation et des plateformes de virtualisation au FEICOM composés de : licence Windows 11 Pro (licences en volume à activation multiples), licences pour Windows server 2022 édition standard, licences pour systèmes de virtualisation Sphere Essential Kit plus et licences pour 2016 édition standard

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des présentes prestations est de quarante-huit millions (48 000 000) francs CFA TTC.

4. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux entreprises nationales spécialisées dans le domaine, pouvant justifier d'une expérience minimale et continue de trois (03) ans dans la fourniture desdits logiciels, partenaires revendeurs Microsoft et jouissant d'une capacité financière de quarante-huit millions (48 000 000) F CFA.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation, sont financées par le budget du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), Exercice 2023, sur la ligne budgétaire 20-10-00 logiciels

6. Consultation du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés et Approvisionnements sis à l'ancien site de la Direction Générale du FEICOM à MIMBOMAN
Tél : (237)222 23 51 64 Poste 217, Porte 11
BP : 718 YAOUNDE
Fax : (237) 222 23 17 59

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être retiré aux heures ouvrables au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à l'ancien siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), rue 4.561, BP 718 Yaoundé, Téléphone 222 23 51 64 ; poste 217, porte 11 ; Fax 222 23 17 59, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme de soixante mille (60.000) francs CFA non remboursable dans le Compte Spécial CAS – ARMP ouvert dans les Agences BICEC.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à l'ancien siège du FEICOM à Mimboman, au plus tard le 18 mai 2023 à 12 heures précises et devra porter la mention suivante :
Demande de Cotation N° 011 /DC/FEICOM/CIPM/2023 du 18 avril 2023
pour la fourniture des licences de Système d'Exploitation et des plateformes de virtualisation au FEICOM
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des licences objet de la présente Demande de Cotation est fixé à trente (30) jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution de la Lettre-Commande.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission établi par une banque de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des Finances et dont la liste figure dans la pièce VII de la Demande de Cotation, d'un montant de neuf cent soixante mille (960 000) francs CFA et valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des offres, acquitté à la main par l'émetteur. Son absence entraîne l'élimination immédiate de l'offre conformément à la circulaire n°0001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature du présent Avis.
Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui se fera en un temps, aura lieu le 18 mai 2023. à 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du FEICOM dans la salle de réunions de ladite Commission à l'ancien siège du FEICOM.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Attribution

La Lettre-Commande sera attribuée au soumissionnaire ayant une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requis et dont l'offre évaluée est la moins-disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés et Approvisionnements du FEICOM.
Tél : (237) 222 235 164, Poste 217, Porte 11
BP : 718 YAOUNDE FEICOM, Rue 4.561
Fax : (237) 222 23 17 59
NB : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro suivant : 1517.

YAOUNDE le 17 Avril 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

AVIS DE CONSULTATIONN° 004 /AC/INJS/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023 RELATIVE À L'ACQUISITION DU MATÉRIEL DIDACTIQUE ET SOCIO-ÉDUCATIF AU PROFIT DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (INJS) FINANCEMENT : BIP MINSEP/INJS 2023

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur de l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS) lance une Demande de Cotation relative à l'acquisition du matériel didactique et socio-éducatif au profit de l'INJS.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Dossier de Demande de Cotation comprennent : la fourniture du matériel didactique et socio-éducatif.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **trente millions (30 000 000) francs CFA**.

4. Allotissement

Le présent appel d'offre est à lot unique.

5. Participation et origine

La participation à la présente demande de cotation est ouverte aux sociétés camerounaises spécialisées dans la fourniture du matériel didactique et socio-éducatif et ayant conclu un contrat de représentation ou disposant d'une autorisation.

6. Financement

Les prestations objet de la présente demande de cotation sont financées par le BIP MINSEP-INJS de l'exercice 2023 sur la ligne d'imputation budgétaire N° **57 16 009 04 730010 464119 16.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS) à Yaoundé / Division des Affaires Générales, Téléphone : 222 230 835, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être obtenu aux heures ouvrables à l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS) à Yaoundé / Division des Affaires Générales, Téléphone : 222 230 835, dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA** payable au Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Division des Affaires Générales de l'Institut National de la Jeunesse et des Sports, au plus tard **le lundi 08 mai 2023 à 13 heures 00** et devra porter la mention ci-après :

AVIS DE CONSULTATION N° 004 /AC/INJS/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023. RELATIVE À L'ACQUISITION DU MATÉRIEL DIDACTIQUE ET SOCIO-ÉDUCATIF AU PROFIT DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
« À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Directeur de l'INJS pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de **quatre-vingt-dix (90) jours.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de **six cent mille (600 000) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la demande de cotation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu **le lundi 08 mai 2023 à 14 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Institut National de la Jeunesse et des Sports. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix **dûment mandaté**.

14. Critères d'évaluation

14.1 Critères éliminatoire
Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier Administratif après épuisement du délai supplémentaire de 48 heures accordées
Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
Non-conformité aux spécifications techniques de la fourniture à 80%;
Non-respect de 4/6 des critères essentiels ;
Absence d'un prix unitaire quantifié ;
Absence de prospectus couleur accompagné des fiches techniques du fabricant.
14.2. Critères essentiels
L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (Oui / Non) sur la base des critères essentiels ci-dessous:
Présentation générale de l'offre ;
Références de l'entreprise dans la fourniture des équipements similaires ;
Délai de livraison ;
Preuve d'acceptation des Conditions du Marché avec la mention lu et approuvé ;
Attestation de capacité financière (35 000 000).

15. Attribution

Le Maitre d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire ayant satisfait aux critères de qualifications et dont l'offre aura été évalué la **moins disante**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant ***quatre-vingt-dix (90) jours*** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Division des Affaires Générales, Téléphone : 222230835, de l'INJS.

DÉNONCIATION

Pour toute dénonciation de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler l'organisme en charge de la lutte contre la corruption (CONAC) au numéro vert**.**

YAOUNDE le 10 Avril 2023

Le DIRECTEUR

EBAL MINYE EDMOND

COMMUNE DE FIGUIL

COMMUNIQUE N° 04/C/RN/D42/COMMUNE-FIGUIL/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2023 DU 27/03/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°03/AONO/RN/D42/C-FLGUIL/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2023 DU 1ER/02/2023 RELATIF A L'ACHAT ET INSTALLATION DE VINGT DEUX (22) LAMPADAIRES SOLAIRES, DANS LA COMMUNE DE FIGUI

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE FIGUIL COMMUNIQUE

Par décision **N°04/DA/RN/D42/COMMUNE-FIGUIL/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2023 DU 27/03/2023**

Article 1er l'Entrcpriso ci-après a été retenue comme adjudicataire du Marché relatif a l'Avis d'Appel d'offres suscite:

N°AONO	Adjudicataire	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
03	ETS USMAN	24 923 776	03 mois

Ladite Entreprise est invitée à se présenter des publication du présont communiqué et au plus tard dans les **sept (07)** jours qui suivent, sous peine d'annulation à la Commune de Figuil pour l'établissement des Lettres Commandes y afférentes.

Le présent communiqué tient également lieu de main lovée de la caution de soumission.

FIGUIL le 27 Mars 2023

Le MAIRE

MANA MESSINGUE

COMMUNE DE FIGUIL

COMMUNIQUE N°03/C/RN/D42/COMMUNE-FIGUIL/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2023 DU 27/03/ 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/AONO/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2023 DU R702/2023 RELATIF AUXTRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BATAO (LOT 1) ET A L'ECOLE PUBLIQUE DE OURO-MAREY (LOT 2), DANS LA COMMUNE DE FIGUIL

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE FIGUIL COMMUNIQUE

Par décision N°**03/DA/RN/D42/COMMUNE-FIGUIL/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2023**

Article 1er L'Entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire des Marchés relatifs à l'Avis d'Appel d'offres suscité:

N°AONO	N° LOT	Adjudicataire	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
02	1	STE MOBA SARL BP : 310	17 999 015	03 mois
	2		17 999 015	

Ladite Entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communique et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation à la Commune de Figuil pour rétablissement des Lettres Commandes y afférentes.

Le présont communiqué tient également lieu do main levée de la caution de soumission.

FIGUIL le 27 Mars 2023

Le MAIRE

MANA MESSINGUE

COMMUNE DE TONGA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°06/AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/DDNDE/CIPM/C.TGA /2023 DU 12 AVRIL POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) BOUTIQUES AU MARCHE CENTRAL DE TONGA(EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, le Maire de la Commune de Tonga, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte du BIP, un Avis d'Appel d'Offres pour les Travaux de construction de dix (10) boutiques au marché central de Tonga

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres portent sont structurés en lot comme suit :

- Lot 100 : TRAVAUX PRELIMINAIRES
- Lot 200 : TERIUSSEMENT
- Lot 300 : OUVRAGE EN INFRASTRUCTURE
- Lot 400 : OUVRAGE EN SUPERSTRUCTURE
- Lot 500 : MAÇONNERIE ET RAVALEMENT
- Lot 600 : CHARPENTE•COUVERTURE
- Lot 700 : MENUISERIE METALLIQUE
- Lot 800: ELECTRICITE
- Lot 900: PEINTURE
- Lot 1000: Assainissement
- Lot 1010 ; Prise en charge des aspects sociaux environnementaux

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel TTC de l'opération à l'issue des études préalables est de 36 000 000 FCFA

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine. La participation des entreprises sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre du groupement ressortent clairement dans l'accord de groupement.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'investissement Public exercice 2023.

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Tonga (service des marchés).

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu et consulté dans à la commune de Tonga (service des marchés), dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de 40 000 (Quarante mille) Francs FCFA, représentant les frais d'achat du dossier, payable à la recette municipale de Tonga.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir contre récépissé à la commune de Tonga, au plus tard le 09 MAI 2023 à 10heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°06 /AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/DDNDE/CIPM/C.TGA /2023 DU 12 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX(10) BOUTIQUES AU MARCHE CENTRAL DE TONGA
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Ledélai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de quatre (04) mois pour chacun des lots. Ce délai court à compter de la date de la notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offre et dont le montant est de : 720 000 FCFA Délivrée par une institution financière agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du présent DAD et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une Institution financière agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 09 MAI 2023 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de Tonga siégeant dans la salle des actes de ladite commune.
L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes ;
Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera suivant les critères dits éliminatoires, puis suivant les critères dits essentiels selon le système binaire (oui ou non).
1-Critères éliminatoires :
- Absence de caution de soumission ;
- Figurersur la liste des entreprises suspendues par l'autorité des marchés publics ;
- N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères à l'analyse des Offres techniques ;
- Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative au terme du dépouillement et non régularisées dans les quarante (48) heures ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou pièce scannée :
- N'avoir pas achevé les prestations des années antérieures ;
- Production des exemplaires des Offres en nombre insuffisant (inférieur à sept) ;
- Certification des documents préalablement certifiés ;

2- Critères essentiels :
a) Situation financière (2 critères)
b) Expérience (3 critères)
c) Personnels (7 critères)
d) Matériels (6 critères)
e) Méthodologie (5 critères)
f) Présentation (2 critères)
Les détails de ces critères essentiels sont précisés dans la grille d'évaluation figurant au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disant sur la base du montant Hors TVA et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service des marchés de la mairie de TONGA,par Tél : 696 93 45 14/681 53 44 17

TONGA le 12 Avril 2023

Le MAIRE

BANKOU Dieudonné

COMMUNE DE BANDJA

AVIS O'APPFX D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 10/AONO/C/BANDJA/CIPM/2023 DU 05/04/2023 POUR L'EXECUTION DE LA POURSUITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BANO-FOTOUNI DANS LA COMMUNE DE BANDJA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM(PHASE 2) EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de rexéculion du Budget d'Investissement Public 2023, le Maire de la Commune de BANDJA, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministère de la décentralisation et du développement local un Appel d'Offres National Ouvert pour la poursuite des travaux de construction d'un centre de santé intégré de Bano-Fotouni dans la Commune de BANDJA, Département du Haut- Nkam.(Phase 2) En procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les travaux et les prestations, objet du présent Avis d'Appel d'Offres comprennent tous les ouvrages prévus dans le cadre du détail quantitatif et estimatif notamment :
- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries - élévations ;
- La charpente, couverture et plafond ;
- Les menuiseries bois et métalliques ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les VRD
- Béton en élévation.

Ces travaux devront être exécutés conformément aux prescriptions du Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de trente millions (30.000.000) de FCFA.

4. Allotissement

L'ensemble des travaux est constitué d'un lot unique ci-après désigné : Poursuite travaux de construction d'un centre de santé intégré à Bapouh .

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'OtYres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun ayant une expérience avérée dans le domaine des Travaux Publics et Bâtiment.

6. Financement

Les travaux objet de l'Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la décentralisation et du développement local, exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'olTres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de BANDJA dès publication du présent avis d'appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent avis d'appel d'offres, le DAG peut être obtenu auprès du Secrétariat particulier du Maire de la Commune de BAND.IA (Maître d'Guvrage) contre présentation de l'original d'une quittance de versement à la Recette Municipale de ladite Commune d'une somme non remboursable de 50 000 (cinquante mille) francs CFA représentant les frais d'acquisition du dossier d'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de BANDJA, Secrétariat particulier, au plus tard le 03/05/2023 à 010 heures précises contre récépissé et devra porter la mention :

APPFX D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 10/AONO/C/lil)JA/SIGAMP/CIPM/2023 DU 05/04/2023 POUR L'EXECUTION DE LA POURSUITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BANO-FOTOUNI, DANS LA COMMUNE DE BANDJA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM (PHASE 2) EN PRODURE D'URGENCE
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de trois (03) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives un cautionnement provisoire établi selon le modèle indiqué dans le DAG et délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à six cent mille (600.000) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.
Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant de moins de trois (03) mois.
Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après l'expiration du délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire de la lettre-commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les Services émetteurs ou une Autorité Administrative, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées de moins de trois (03) mois à l'ouverture des plis ou avoir été établies postérieurement à la date originale de signature de l'avis d'appel d'offres.
N.B. ; Toute offre présentée après l'heure fixée pour le dépôt ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps le 03/05/2023 à partir de 11 heures précises par la Commission interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de BANDJA siégeant dans la salle des délibérations de la Mairie de BANDJA en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des dossiers dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

1.Critères éliminatoires
Il s'agit notamment:
- Absence de la caution de soumission,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Dossier administratif incomplet ou non conforme 48 h après rouverture,
- Note technique inférieur à 88,88%
- OfTre financière incomplète,
- Absence d'un prix unitaire quantifié,
- Présence dans le répertoire des entreprises défaillantes publié par le MINMAP
- Les rabais consentis de plus de 2% du montant prévisionnel ne seront pas acceptés.
- Les offres de moins de 98% du montant prévisionnel ne seront pas acceptées.

Toute soumission n'ayant pas obtenu un pourcentage cumulé de 88%88 de « oui » ne verra pas son offre financière examiner.

2- Critères essentiels
Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porter ont sur:
- Présentation de l'offre ;
- Expérience;
- Personnels;
- Méthodologie ;
- Matériels ;

15. Attribution

L'Autorité contractante attribuera la lettre-commande au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, les capacités techniques et financières requises. Les soumissionnaires présentant des offres aberrantes (anormalement basses) seront disqualifiés suivant la procédure réglementaire prescrite à savoir l'obtention de l'avis de l'ARMP après avoir au préalable interrogé le soumissionnaire concerné.
L'attributaire de la lettre-commande est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent et sous peine d'annulation de ladite décision d'attribution, au Secrétariat particulier du Maire de la commune de BANDJA pour l'établissement et la souscription de sa lettre-commande. Faute pour lui de se présenter la lettre-commande est attribuée au suivant.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 90 (Quatre vingt dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de BANDJA

BANDJA le 10 Avril 2023

Le MAIRE

MBOMGNIN Gabriel

COMMUNE DE BAZOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 05/AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/DD MINMAP- NDE/ C-BAZOU/CIPM-BAZOU/BLP/2023 DU 30 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE FOURNITURE ET INSTALLION DES LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA COMMUNE DE BAZOU, DEPARTEMENT DU NDE, REGION DE L'OUEST EN DEUX LOTS (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
57 32 137 01 641734 524112 851

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre des travaux suscités, le Maire de la commune de Bazou, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Mairie de Bazou, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour laFourniture et Installions des Lampadaires Solaires dans la Commune de Bazou dans l'Arrondissementde Bazou.

2. Consistance des prestations

Les travaux pour les lots 1 et 2 comprennent notamment :
> 1. Travaux préliminaires
-installation de chantier, Amené et repli
-Dossier d'exécution et de Recollement
> Installation des Lampadaires solaires Autonomes
-Fourniture et Pose de tube en Acier galva de hauteur 7 à 8 mètres et de section supérieur ou égale à 70 cm y compris toutes sujétions
- Fouilles
-Confection des socles (massifs en béton armé dosés à 350kg/m3)
-F&P lampadaires LED de 200/300 W/24V avec moulage en aluminium (Plastique exclu), crépusculaire et détecteur de présence, 180 Lm/W, 5000 Lm TOUT EN UN, hauteur de feu 7 à 8 mètres et water proof, y compris toutes sujétions, garantie 5 ans minimum.
-F& pose sur les supports existants des lampadaires LED de 200/300 W/24V avec moulage en aluminium (Plastique exclu), avec crosse en acier galva, crépusculaire et
détecteur de présence, 180 Lm/W, 5000 Lm TOUT EN UN, hauteur de feu 6 à 8 mètres et water proof, y compris toutes sujétions, garantie 5 ans minimum.
> Transport et Manutention

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :
- Pour le Loti : 50 000 000 TTC
- Pour le Lot 2 : 40 000 000 TTC

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais et installées au Cameroun.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'exercice 2023. MINEE pour le lot I et MINDHU pour le lot 2 sur les lignes d'imputation budgétaires suivantes :
- Ligne N-'l: 57 32 137 01 641734 524112 851
- Ligne N°2: 57 38 108 02 641734 523415 821

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Bazou, au Service Technique de la Commune de Bazou, (Téléphone : 678341777/ 690427261) dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Bazou (Service Technique), sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable, de soixante-dix-sept mille (90 000) Francs CFA payable à la recette municipale de Bazou.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Commune de Bazou (Service Technique), au plus tard le Mardi 02 Mai 2023 àlOHOO, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 05/AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/DD MINMAP- NDE/C-BAZOU/CIPMBAZOU/BIP/2023 du 03 MARS 2023
POUR LES TRAVAUX DE FOURNITURE ET INSTALLION DES LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA COMMUNE DE BAZOU, DEPARTEMENT DU NDE, REGION DE L'OUEST EN DEUX LOTS (EN PROCEDURE D'URGENCE)
«A N'OVVRIR QU'ENSEANCE DEDEPOUILLEMENT»

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois pour les deux lots

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAG.
Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus 30 jours après l'expiration de la validité des offres par les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du Marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous- préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
L'absence de la caution de soumission délivrée par une Banque agréée par le Ministère chargé des finances ou une compagnie d'assurance agréée entraine systématiquement le rejet de l'offre.
N.B : / 'autorité contractante ou la commission de passation se réserve le droit de demander à toutes les étapes de passation, aux soumissionnaires la présentation des originaux des pièces produites et le défaut peut entraîner une disqualification.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et en 03 étapes
L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et fmancières aura lieu le Mardi 02 Mai 2023 à IIHOO par la Commission interne de passation des marchés de Bazou.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires
Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentielles. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.
Il s'agit notamment:
1. Avoir obtenu moins de 70% des critères essentiels de qualification.
2. Production des exemplaires des offres en nombre insuffisant (inférieur à 07)
3. Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
4. Fausse déclaration, pièce falsifiée ou scannée
5. Absence de la caution de soumission dans l'offre;
6. Non régularisation d'une pièce administrative non conforme ou absente dans un délai de 48h à compter de la date d'ouverture des offres.
7. Absence d'attestation sur l'honneur de non abandon d'un projet pendant les 03 dernières années.
8. Certification des documents préalablement certifiés.

Critères essentiels
Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour Juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des travaux à réaliser.
Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :
I Présentation
II Références
III Personnel d*encadrement
IV Matériel
V Méthodologie
VI Offre financière

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire techniquement qualifié et dont l'offre aura été évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Bazou (Service Technique) Tél ; 678341777/ 690427261.

BAZOU le 10 Avril 2023

Le MAIRE

DJEUHON Frédéric

COMMUNE DE BAFOUSSAM 1ER

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 04/AONO/CA.BFM 1ER/CIPM/BIP -MINDDEVEL- 2023 DU 10/04/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURÉ DE L'ECOLE MATERNELLE DU CENTRE 3 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM P7 DEPARTEMENT DE LA MIFI- REGION DE L'OUEST (EN PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
57 27 100 02 641701 522117 621

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de Texécution des travaux de bâtiment pour le compte de l'Exercice Budgétaire 2023, le Maire de la Commune de Bafoussam Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction de la clôture de l'école maternelle du centre 3 dans la Commune de Bafoussam 1er.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Travaux préparatoires;
- Térrassement;
- Fondation
- Maçonnerie évaluation ;
- Menuiserie métallique ;
- Electricité ;
- Peinture.

3. Cout Prévisionnel

15 000 000Fcfa

4. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toute Entreprise de travaux publics installée au Cameroun.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget MINDDEVEL

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 1", BP: 316 Bafoussam, Tél. 699 84 37 41 /699 61 48 81 , à la Délégation Départementale des Marchés Publics-Mifi, sur COLEPS et sur le site Internet de l'ARMP dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au secrétariat de la Mairie de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 1er, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 30.000 FCFA (Trente mille francs) payable à la recette municipale de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 1er.
NB : Tout candidat se sentant bloqué pour l'acquisition du DAG doit saisir formellement le MO par tout moyenlaissant trace écrite avec copie à l'ARMP au MINMAP et leurs représentants locaux.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra être déposée à la Commune d'Arrondissement de Bafoussam à l'adresse suscitée au plus tard le 10/05/2023 à 09 heures, heure limite, déposée contre récépissé et devra porter la mention:

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° /AONO/CA.BFM rVCIPM/BIP -MINDDEVEL 2023 DU POURLES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DE L'ECOLE MATERNELLE DU CENTRE 3 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM I", DEPARTEMENT DE LA MIFI- REGION DE L'OUEST (En procédure d'urgence) Financement : BIP MINDDEVEL 2023 «A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces travaux est de Quatre vingt dix jours soit 03 mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de : Trois cent mille (300 000)Fcfa et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur, ou une autorité Administrative (Préfet, Sous-Préfet,...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offrere.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps après preuve de publication sur la plateforme ARMP dans les délais. L'ouverture des pièces administratives, offres techniques et financières aura lieu le 10/05/2023 à 10 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de Bafoussam dans la Salle des sessions de ladite institution.
Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté (Mandat ou procuration légalisé par une autorité compétente).

13. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires :
Les critères éliminatoires sont les suivants
a) Dossier administratif incomplet ou non conforme et non régulariser dans les 48H,
b) Absence d'une caution de soumission ;
c) Fausse déclaration, pièces falsifiées ou scannées
d) Figurer sur la liste actualisée des entreprises suspendues
e) Omission dans l'offie financière d'un prix quantifié ;
f) Absence du sous détail d'un prix quantifié ;
g) Non-conformité du modèle de soumission
h) Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché public pendant les trois dernières années :

Principaux critères de qualification
L'évaluation des offres teclmiques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :
a) Références de l'entreprise;
b) Matériel de chantier à mobiliser;
c) Personnel d'encadrement de l'entreprise;
d) Proposition teclinique ;
e) Offre financière ;
f) Planning de chantier ;
g) Présentation ;
h) Présence d'une situation financière capable d'exécuter les travaux à hauteur de 70%.
Seules les soumissions qui auront obtenus au moins 25 oui/35 (soit 80%) seront admises à l'analyse financière.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre financière a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.
NB : Les rabais manuscrits et dactvioQraphiés proposés ne seront pas pris en compte. Ils doivent être inscrits en chiffres et en lettres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la mairie de Bafoussam dès publication du présent avis au n° 699 84 37 41/ 699 61 48 81/ 677 75 28 98/677 27 23 45, chez l'Ingénieur du marché, à la Délégation Départemental des Marchés publics de la Mifi, sur COLEPS et à l'ARMP.

BAFOUSSAM le 10 Avril 2023

Le MAIRE

NGNANG Cyrille

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

FORMULAIRE D'ABONNEMENT AU e-JDM

Journal des Marchés Publics # _____

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique

Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant ou Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél.(*): ..... E-mail(*) : .....

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél.(*): ..... E-mail(*) : .....

Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*): ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

Option d'Abonnement

☐	Annuel	49.000 FCFA TTC
☐	Semestriel	25.000 FCFA TTC
☐	Trimestriel	15.000 FCFA TTC
☐	Mensuel	10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

CACHET ET SIGNATURE ICI

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
222 20 60 43 / 222 20 33 26
infos@armp.cm www.armp.cm

Date : .....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche
- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées
- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale
- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés
- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

www.armp.cm

e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile…
La meilleure information sur les Marchés Publics !

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics
6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 60 43 / 222 20 33 26
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
infos@armp.cm
www.armp.cm